

mini-loto

81758

1758

758

TIRAGE: VENDREDI, 20 AOÛT 1971

16 gagnants de \$5,000.

128 gagnants de \$ 500.

1296 gagnants de \$ 100.

## la météo

Ensoleillé avec périodes nuageuses. Maximum aux environs de 75.

Saint Pie X

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

VOL. LXII - NO 192

Montréal, samedi 21 août 1971

15 CENTS

## Appliquée avec rigueur

# La surtaxe ferait disparaître des milliers d'emplois

OTTAWA — Le Canada compte toujours sur la magnanimité des États-Unis pour être exempté de la surtaxe américaine de 10% qui menace ses exportations vers ce pays et n'usera point de mesures de représailles contre Washington qui, il faut le comprendre, n'a adopté cette politique que dans le seul

but de pallier à des difficultés économiques.

C'est en quelques mots le message qu'a livré hier aux Canadiens le premier ministre Trudeau, à peine de retour de vacances écoulées en Yougoslavie.

Les conséquences pour le Canada de

cette surtaxe de 10%, a déclaré M. Trudeau devant les micros et caméras de Radio-Canada, n'ont rien d'obscur. "Si elle est appliquée dans toute sa rigueur, elle fera perdre aux Canadiens plusieurs milliers d'emplois. C'est un dur coup pour le pays."

MM. Benson et Pépin, a poursuivi le premier ministre, se sont rendus jeudi à Washington pour s'assurer que les États-Unis étaient pleinement conscients de la gravité de leur décision pour le Canada. "Ils ne sont pas allés en quête de faveur, encore moins dans le dessein d'offrir des concessions."

"Ils sont allés signifier au gouvernement des États-Unis que son geste à l'égard du Canada était injustifié". Nos arguments ont été pris en sérieuse considération, a continué M. Trudeau, et "nous attendons maintenant une réponse".

"Nous ne pouvons évidemment accepter et subir en silence de la part des États-Unis cette surtaxe qui, si elle continue d'être appliquée au Canada, nous fera plus de tort qu'à tout autre pays."

Mais pour le Canada, a poursuivi M. Trudeau, une guerre de représailles ne ferait que déclencher le mécanisme dévastateur d'une guerre commerciale de laquelle tous sortiraient perdants.

La politique canadienne, a énoncé M. Trudeau, sera plutôt "de prendre toutes les mesures voulues pour empêcher qu'on envisage ailleurs dans le monde de poser des gestes qui se retourneront fatalement contre leurs auteurs".

"Nous entendons presser le gouvernement des États-Unis de reprendre la surtaxe en considération pour autant qu'elle s'applique au Canada. Le gouvernement des États-Unis n'a pas accusé le Canada de maintenir artificiellement son cours du change. Il n'a pas soulevé avec nous plus que des points d'importance mineure en rapport avec nos pratiques commerciales. On ne saurait donc justifier l'imposition de mesures restrictives au commerce canadien".

Selon M. Trudeau, le président Nixon ne voulait pas être injuste envers le Canada en décrétant cette politique. Le premier ministre demeure convaincu qu'aux présentes difficultés, on trouvera une solution dans ce même esprit d'amitié qui marque toutes les relations entre nos deux pays.

"Nous souhaitons ardemment que les États-Unis réussissent à rendre à leur économie toute sa vigueur, a ajouté le premier ministre, mais nous demandons toutefois qu'en ripostant à des tactiques déloyales de la part d'autres pays, ils (les États-Unis), ne commettent pas eux-mêmes d'injustice."

Le gouvernement canadien, a déclaré M. Trudeau, anticipe avec plaisir les consultations qui auront lieu avec d'autres pays commerçants, membres d'organismes internationaux comme le Fonds monétaire international, le GATT et le groupe des 10.

"Nous pourrions ainsi voir ce qu'il y a à faire pour améliorer, comme le désirent les États-Unis, les règles du commerce international et les dispositions financières."

Le premier ministre du Canada a repris dans sa déclaration les arguments exposés les semaines précédentes par M. Mitchell Sharp puis Edgar Benson et Jean-Luc Pépin: il ne sera pas à l'avantage des États-Unis, par une surtaxe aux importations en provenance du Canada, d'affaiblir l'économie canadienne puisque les Canadiens sans emploi ne pourront acheter des produits américains.

Aux États-Unis, nous disons: "Nous comprenons votre problème, nous envisageons avec une entière sympathie votre objectif d'une économie saine, seulement nous estimons que l'application de votre surtaxe aux exportations canadiennes ne contribue aucunement à la réalisation de cet objectif".

Le mémorandum américain du 17 août sur la représentation de la Chine à l'ONU est une illustration éclatante du plan du gouvernement Nixon visant à créer "deux Chineses" à l'ONU, poursuit le texte, qui précise que le gouvernement chinois "ne peut absolument pas tolérer les termes de la déclaration du secrétaire d'État américain Rogers faite le 2 août 1971".

Après avoir affirmé que "les deux Chineses n'existent pas", le texte souligne que "Formose est une partie inaliénable du territoire chinois et une province de la Chine". "Pendant plus

Voir page 6: C'est Pékin



M. Trudeau à sa sortie de la réunion du cabinet.

(Téléphoto PC)

## Investissements

# Une hausse de 11% sur 1970?

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA — Les investissements privés et publics au Canada devraient atteindre \$19,6 milliards cette année, soit une augmentation de 11 pour cent par rapport à ceux de 1970 qui se sont chiffrés par \$16,6 milliards.

C'est ce que l'on prédit dans un rapport publié hier, à Ottawa et préparé conjointement par le ministère de l'Industrie et du Commerce et Statistique Canada.

Dans un commentaire, en annexe au rapport, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, déclare toutefois que "le nouveau programme économique récemment annoncé aux États-Unis programme Nixon pourrait influencer d'importante façon sur les projets d'investissement dans certains secteurs, mais on ne croit pas qu'il affecte sérieusement les dépenses durant l'année en cours".

M. Pépin estime aussi que l'expansion des programmes d'investissement "constitue une nouvelle preuve de la croissance de l'économie".

Il souligne également que les études

Voir page 6: Investissements

## La réponse fut non, précise Washington

WASHINGTON (d'après CP et AFP) — Les États-Unis n'ont fait aucune promesse au Canada concernant un éventuel aménagement de la surtaxe de dix pour cent sur les importations américaines.

"L'impression fut donnée qu'une décision serait plus tard annoncée. Ce n'est pas le cas. La réponse fut non", a déclaré un porte-parole du secrétaire américain au Trésor.

La délégation ministérielle canadienne, qui s'est rendue à Washington jeudi, dans l'espoir d'obtenir des exemptions est repartie avec la seule promesse du secrétaire au Trésor, M. John Connally, que les

Américains prendraient en considération les demandes canadiennes.

D'ailleurs, M. Edgar Benson, ministre des finances, accompagné à Washington du ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré, après son entretien de deux heures à la Trésorerie, que sa mission n'avait pas été couronnée de succès. "Car le succès aurait été d'obtenir immédiatement des exemptions".

Les arguments présentés par la délégation canadienne à l'appui de ses thèses ne manquaient cependant pas de force. C'est ce qu'il faut retenir d'une indiscretion d'une per-

Voir page 6: La réponse

# L'Europe des Six n'a pu faire l'unité

BRUXELLES (d'après l'AFP) — L'Europe des Six vient de connaître une des journées les plus noires et les plus déprimantes de son histoire. Les six ministres des finances placés devant la décision américaine ont été incapables d'arrêter une position commune tant sur le plan monétaire que sur le plan commercial. Ils se sont séparés à deux heures du matin hier après des discussions aussi stériles qu'interminables, en publiant un communiqué dont le vide produit, sur tous ceux que cette "grande journée" avait remués à Bruxelles, une impression affligeante.

Ce texte, en effet, peut se résumer à peu près ainsi: "Devant la situation ainsi créée, il convient de faire pour le mieux. Les gouvernements des banques centrales et les experts sont chargés de suivre l'évolution de la situation afin de présenter des propositions de nature à sauver le Marché commun. Le conseil se réunira le 13 septembre."

Jusqu'au 13 septembre, chacun se débrouillera de son côté. Les marchés des changes rouvriront lundi et chaque gouvernement choisira sa méthode: le mark et le florin flotteront, comme jusqu'à présent, le franc français et le franc belge auront un double marché des changes, la lire conservera sa parité. Quant à la livre, le gouvernement britannique a également décidé de maintenir sa parité inchangée par rapport au dollar, au taux de \$2,40 par livre établi au moment de la dévaluation du sterling en novembre 1967.

Mais afin de combattre la spéculation contre le dollar, la marge de fluctuation du cours de la livre qui allait de 2,38 à 2,42 (environ 1 pc de part et d'autre de la parité fixe) ne sera plus nécessairement maintenue jusqu'à nouvel ordre. La Banque d'Angleterre, précise-t-on, revisera quotidiennement les

niveaux d'intervention.

Pour la journée de lundi prochain la Banque fait savoir toutefois que si le plancher de 2,38 est maintenu, aucun plafond n'est fixé. Cela signifie qu'elle ne soutiendra plus nécessairement le dollar au cours de 2,42 tout en se réservant la faculté d'intervenir sur le marché des changes si elle l'estime souhaitable et à des niveaux qu'elle ne se propose pas de révéler.

En ce qui concerne la lire, un commu-

Voir page 2: L'Europe des Six

## Le Lt Calley voit sa peine réduite à vingt ans

FORT MCPHERSON (Georgie) (AFP) — Le lieutenant William Calley, 27 ans, condamné par une Cour martiale en mars dernier à la prison à vie pour sa participation au massacre de My Lai, au Vietnam, n'aura, au maximum, qu'à subir une peine de 20 ans d'emprisonnement. Tel est le résultat de la décision prise, après mûre considération du dossier, par le général Albert O'Connor, commandant la troisième armée, dont dépend le jeune officier. Cette peine, d'ailleurs, pourra être réduite à sept

Voir page 6: Le Lt Calley

représentants du gouvernement de la République populaire de Chine comme les seuls représentants légaux à l'ONU et de la République populaire de Chine en tant qu'un des membres permanents du Conseil de sécurité".

"La proposition du 15 juillet exige également l'expulsion immédiate des représentants de la Chine de Tchang Kaï-chek de l'ONU et de tous ses organismes", souligne la déclaration chinoise, qui ajoute que le gouvernement chinois "déclare solennellement qu'il s'oppose fermement à la formule des "deux Chineses", d'une Chine, une Formose", ou à des "absurdités similaires".

# La Paz arme des volontaires pour défendre le régime Torrès

LA PAZ (AFP et Reuter) — Une émission radiophonique des rebelles de l'armée à Santa Cruz a proclamé hier le colonel Hugo Banzer président de la Bolivie et a annoncé comme imminente une marche sur la capitale, La Paz.

De son côté, le président Juan Torrès

a décidé hier à l'issue d'une longue réunion du gouvernement, de faire ouvrir des bureaux de recrutement où seront enrôlés et armés les ouvriers et les étudiants décidés à défendre le processus révolutionnaire entamé le 7 octobre par le régime.

L'Assemblée populaire a autorisé quant à elle la commission de sécurité à organiser des milices populaires qui seront chargées d'occuper et de défendre les centres vitaux et les points stratégiques de la capitale.

Enfin, le président Torrès et le haut commandement de l'armée ont décidé de déployer sur le département de Santa Cruz des appareils de la base aérienne de La Paz pour tenter de contrôler la situation dans ce département, aux mains des rebelles depuis jeudi.

En fait, plus de vingt-quatre heures après le déclenchement de la tentative de coup d'État contre le régime du général Torrès, la situation reste confuse en Bolivie où les affrontements semblent devoir déboucher sur une véritable guerre civile.

Le général Torrès, dans un message à la nation, avait affirmé que le gouvernement contrôlait la situation dans tout le pays, mais tard dans la soirée, on apprenait que le régiment des rangers d'Oruro, principal centre minier bolivien, venait de se joindre aux rebelles. C'est du moins ce qu'affirmaient des

émissions de radio captées à La Paz. Ce régiment est l'un des plus importants du pays. La majorité des troupes d'Oruro auraient également rallié les adversaires du général Torrès.

Le président Torrès a pris hier soir la parole devant quelque cinquante mille personnes réunies devant la présidence, dans le centre de la capitale, à l'appel de l'Assemblée populaire. Il a déclaré: "Aidez-moi, mon peuple, à porter les armes pour défendre la révolution". S'adressant à la foule massée devant lui, le général Torrès a souligné qu'elle était réunie "pour venir à bout une fois pour toutes du fascisme et de la réaction dans le pays", et a appelé les ouvriers, les paysans, les étudiants et les intellectuels à défendre la révolution, en faisant de leurs lieux de travail "une tranchée pour résister contre les assauts des rebelles".

Selon les renseignements parvenus hier soir à La Paz, les unités de la capitale et des départements de Sucre et de Potosí sont restées fidèles au régime du général Torrès. En revanche, celles de Santa Cruz, Beni, Pando, Tarija, Camiri et Oruro sont passées aux rebelles.

Le coup d'État contre le général Torrès a été orchestré par des organisations de droite, notamment la Phalan-

Voir page 6: La Paz

## Nixon ira à la rencontre de Hiro Hito en Alaska

SAN CLEMENTE (Californie) (AFP) — La "Maison Blanche de l'Ouest" a annoncé hier soir que le président et Mme Richard Nixon rencontreront, le 26 septembre prochain, en Alaska, l'empereur Hiro Hito du Japon et l'impératrice.

C'est la première fois dans l'histoire des deux pays qu'un empereur du Japon et un président des États-Unis vont se rencontrer. C'est la

Voir page 6: Nixon

# SAINT-LÉONARD

## 3) Une oligarchie omniprésente

par Jean-Pierre Charbonneau

A Saint-Léonard, on retrouve les mêmes individus à la tête du conseil municipal, du journal local Saint-Léonard Inc., de la caisse populaire Saint-Gilbert et de la commission scolaire locale de Saint-Léonard.

Présentement, ces diverses institutions sont l'objet de dossiers préparés par des citoyens ou par des vérificateurs officiels pour le compte de la Commission municipale du Québec, du ministère de la justice, du ministère de l'éducation et de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins.

Mais avant de prendre connaissance de certains faits contenus dans ces dossiers, voyons qui sont les personnes à la tête de ces institutions.

A) Le conseil municipal de la Cité de Saint-Léonard:

MAIRE: M. Léo Ouellet (Parti du Progrès municipal), en fonction depuis novembre 1967.

CONSEILLERS: M. Jean DiZasso, (PPM), en fonction depuis novembre 1970; M. Robert Boivin, (PPM), en fonction depuis novembre 1967;

M. Maurice Bouchard, (PPM), en fonction depuis novembre 1967;

M. Ermino Iadelluca, (PPM), en fonction depuis novembre 1970;

M. Jean-Marie Lefebvre, (PPM), en fonction depuis novembre 1970;

M. Réal Leblond, (Parti de l'Unité civique), en fonction depuis novembre 1970.

B) Le Journal Saint-Léonard Inc. (5325 est, rue Jean-Talon). Actionnaires ou ex-actionnaires: — M. Léo Ouellet, (maire), ex-ac-

tionnaire (en 1967, date du dernier état financier de la compagnie, il était président-administrateur du journal).

— M. Jean DiZasso, (échevin), il était aussi président du journal selon un avis de changement d'adresse en date du 15 septembre 1967;

— M. Robert Boivin, (échevin);

— M. Ralph DiZasso, (directeur-gérant de la caisse populaire Saint-Gilbert et beau-frère du maire Léo Ouellet);

— M. Luigi Barone, (commissaire d'école);

— Mme. Marietta Barone, (épouse de M. Mario Barone, ex-conseiller municipal);

— M. Léo Pélusse, (ex-commissaire

au gré du temps

L'Utile et l'Agréable

Les décisions prises à Washington obligent le premier ministre du Canada, qui s'en allait flotter sur la Méditerranée comme un simple dollar US sur un océan de problèmes monétaires, à rentrer d'urgence à Ottawa.

On ne sait plus s'il s'agissait pour M. Trudeau d'un congé estival, d'un voyage de noces prolongé ou d'une série de visites officielles. Il avait récemment déclaré qu'il renoncera à tourner internationales. Il a pourtant choisi de profiter de ses temps de repos pour aller converser, à travers le monde, avec les chefs de gouvernement.

Voilà un bon usage du loisir, à condition de ne pas confondre vacances d'été et vacances du pouvoir.

Louis-Martin TARD

d'école battu aux élections scolaires de 1970);

— M. André Poupart, (retiré des affaires publiques, mêlé à l'affaire de la polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry avec M. Léo Pélusse);

— Me. Réjean-R. Lefrançois, ex-actionnaire (il a été conseiller juridique de la cité de Saint-Léonard de décembre 1967 à janvier 1971).

A ces propriétaires ou ex-propriétaires du Journal Saint-Léonard Inc., on doit ajouter le nom de M. Jean-Louis Fortin qui occupe (ou occupait, car depuis le 24 juin 1971 son nom n'apparaît plus sur l'enregistrement du journal) le poste d'assistant à la rédaction. M. Fortin, en plus d'être l'un des directeurs de la caisse populaire Saint-Gilbert, est commissaire à la commission scolaire Saint-Léonard.

C) Commission scolaire Saint-Léonard:

— M. Jean Avon, président;

— M. Conrad Voisard, commissaire;

— M. Luigi Barone, commissaire;

— M. Jean-Louis Fortin, commissaire;

— M. Raphaële Iadelluca, commissaire (frère du conseiller municipal Ermino Iadelluca).

D) Caisse populaire Saint-Gilbert (5788 est, rue Jean-Talon)

— Président: M. Jean DiZasso; (échevin);

— Vice-président: M. Pierre Globen-sky;

— Directeur-gérant: M. Ralph DiZasso;

— Directeurs: M. Robert Boivin (échevin);

M. Jean-Louis Fortin; M. Réal Dorais (ancien actionnaire du Journal Saint-Léonard)

Voir page 2: Saint-Léonard

## Les points sur les "i"

# C'est Pékin, et personne d'autre, à l'ONU

PEKIN (AFP) — La Chine populaire n'aura rien à faire aux Nations unies si Formose n'est pas exclue de l'organisation, a annoncé hier le ministère chinois des affaires étrangères dans une déclaration diffusée par l'agence Chine nouvelle.

"La seule proposition correcte et raisonnable pour la restauration des droits légitimes de la République populaire chinoise à l'ONU est celle qui a été formulée le 15 juillet 1971 par l'Albanie, l'Algérie et 16 autres pays", ajoute la déclaration.

La proposition du 15 juillet, poursuit le texte, "exige la reconnaissance des



# Le lock-out de La Presse: serait-ce le début d'une situation permanente?

par GISÈLE TREMBLAY

Un mois après le début du lock-out contre ses employés d'atelier, La Presse publie toujours son édition quotidienne dont le volume augmente progressivement: mercredi dernier, jour des cahiers publicitaires, le journal comprenait 108 pages comparativement à 36 le premier mercredi du lock-out (21 juillet), et à 120 et 124 les deux mercredis précédents.

Comment, avec la mise à pied de 321 employés réguliers qui représentent à eux seuls 85% du personnel de production, La Presse peut-elle néanmoins paraître chaque jour?

Le front commun syndical, qui a établi des lignes de surveillance devant l'immeuble du journal et jouit de complicités actives parmi les employés demeurés en fonction, a réussi à dresser peu à peu un tableau précis des opérations.

L'entreprise, dont les services de production sont par ailleurs grandement automatisés, a procédé depuis le lock-out à une réorganisation du travail qui implique notamment, pour les pages publicitaires, le recours à des ateliers de l'extérieur.

D'autre part, La Presse dispose présentement d'un personnel d'atelier composé de 33 contremaîtres syndiqués, environ 120 employés déplacés de ses autres services et une trentaine d'employés temporaires, dont certains occasionnels, embauchés après le lock-out. Sans compter les spécialistes appelés pour de brèves périodes.

Les contremaîtres adhèrent aux mêmes syndicats que les employés victimes du lock-out, mais ils n'ont pas quitté leurs postes et sont les piliers de la restructuration. Le front commun n'a jusqu'ici pris contre eux aucune sanction, ni ne les a dénoncés publiquement.

La Presse a haussé leurs salaires de \$275 à \$350-\$400 par semaine, les loge à l'hôtel — dont ils changent régulièrement — et leur a offert une prime hebdomadaire de \$15 par enfant pour qu'ils éloignent leurs familles de Montréal. Dans certains cas, elle a même confié à son service de sécurité la garde des résidences.

Le personnel déplacé à la production vient surtout de la publicité (26) du service dit des relations humaines, des finances et du T.O.P. (technique - organisation - production) dont cinq membres seulement sur une trentaine sont encore préposés aux vignettes des cadres publicitaires.

Le personnel déplacé à l'état sous la menace du congédiement. Un employé de la publicité à qui on avait demandé de monter une page a refusé et fut renvoyé sur-le-champ. Les "déplacés" ne sont généralement pas syndiqués à l'exception des dessinateurs, par exemple, qui sont affiliés au syndicat des journalistes (CSN).

Les employés temporaires sont principalement des jeunes filles dont on a retenu les services par l'intermédiaire d'agences de placement et qui arrivent chaque jour dans des taxis dépourvus de leurs panonceaux ("dome lights"). Quelques jeunes garçons, en outre, viennent occasionnellement aider à l'édition.

Voici maintenant de quelle manière, étape par étape et suivant le scénario reconstitué par les syndicats, ce personnel spécial produit l'édition quotidienne du journal.

## La composition

La composition, c'est l'étape où les textes, fondus dans le plomb grâce aux linotypes, sont ensuite montés sur des cadres de même métal dont chacun représente alors la première forme complète de la future page du journal.

Les 163 typographes mis à pied sont remplacés dans ce travail par leurs 14 contremaîtres assistés d'environ 56 jeunes filles, dont 18 secrétaires déjà à l'emploi du journal avant le conflit et empruntées un peu à tous les services.

Ces secrétaires ont été entraînées, deux mois avant le lock-out, sur deux perforatrices retirées à cette fin de l'atelier (qui en comprend douze) et placées dans un autre local de l'immeuble. Les perforatrices sont des machines à clavier qui traduisent les textes en code sur des rubans perforés; ceux-ci sont introduits ensuite dans un ordinateur qui indique les lignes, puis dans un linotype électronique qui réécrit les textes dans le plomb.

Après le lock-out, une vingtaine de jeunes filles engagées spécialement pour la durée du conflit se sont jointes aux 18 secrétaires qui leur ont servi de monitrices. Les secrétaires reçoivent une prime en sus de leurs salaires habituels; les autres gagnent vraisemblablement \$75 par semaine, soit un salaire inférieur à la moitié de celui qu'elles accorde aux typographes pour le même travail.

Ce personnel féminin, réparti en trois équipes sous la direction des contremaîtres, suffit présentement à composer toute la matière rédactionnelle, dont le volume d'ailleurs sensiblement diminué du fait que les trois éditions ont été réduites à une seule et que le nombre de pages a été abaissé.

Quant aux pages publicitaires, La Presse a prié ses annonceurs de les lui faire parvenir déjà montées, 90% de la réclame est ainsi composée à l'extérieur, alors qu'en temps normal, la proportion ne dépasse pas 10%.

Des cahiers entiers de publicité, par exemple, auraient été produits dans une imprimerie du lac Etchemin (près de Québec) dont les ca-

mions ont été identifiés par les lignes de surveillance syndicales. Cette imprimerie emploierait des travailleurs non syndiqués.

A La Presse même, les trois appareils de photo-composition appelés Photon, qui impriment les textes publicitaires sur du papier sensible utilisé ensuite pour le montage des pages d'annonces, n'ont pas servi depuis le début du lock-out car ils nécessitent un personnel spécialisé.

La Presse a cependant exigé de la compagnie de location que celle-ci dépêche des instructeurs afin de former un personnel nouveau, sans quoi ses appareils lui seraient rendus. Trois instructeurs entraineraient présentement une trentaine de jeunes filles.

Les appareils Photon, installés au printemps 1970, ont été rodés par des typographes maintenant mis à pied. En six mois, un temps record disent-ils, huit d'entre eux avaient suivi à cette fin un stage de formation au centre de Colorado Springs (Etats-Unis), tandis que quatre mécaniciens, également mis à pied, s'étaient rendus pour leur part au siège social américain de la compagnie.

## Photogravure, clicherie, presses

La photogravure transforme les photographies en clichés métalliques gravés en relief; ces derniers sont ensuite disposés sur des bases de plomb et insérés dans les cadres où sont déjà les textes passés à la composition.

La clicherie tire de cette page de plomb ainsi complétée une empreinte en relief sur du carton mou (flan), dont une machine tire à son tour une empreinte métallique de forme cylindrique adaptée aux rouleaux des rotatives.

Ces deux opérations sont en voie d'être entièrement automatisées et les métiers auxquels elles ont donné naissance disparaîtront bientôt. Les photographeurs sont passés depuis trois ans de 75 à 23 à La Presse; les clichiers sont demeurés stables (23), mais ils sont aussi menacés par la généralisation des flans de plastique, produits automatiquement.

Les six contremaîtres de la photogravure suffisent présentement à assumer les tâches de leurs subordonnés mis à pied, d'autant que la proportion de pages publicitaires qui arrivent à l'atelier déjà préparées a réduit considérablement le travail à la clicherie, trois contremaîtres et trois employés déplacés sont en fonction.

A la place des 61 pressiers exclus, 23 personnes font enfin fonctionner les cinq rotatives qui impriment les pages du journal. Parmi elles, il y a 6 contremaîtres, 15 employés déplacés dont la moitié étant de la publicité, ainsi que deux

anciens pressiers, de La Presse.

La Presse a reconnu récemment qu'elle venait d'engager 26 employés et le Globe and Mail a avoué que certains d'entre eux étaient importés de chez lui. Les syndicats croient qu'au moins 15 des 26 étaient empruntés au quotidien torontois, dont 10 ont été affectés aux presses.

Les typographes du Globe and Mail ne sont pas syndiqués ayant été remplacés à partir de 1964 des confrères syndiqués, en grève depuis sept ans; ces derniers reçoivent encore des allocations de grève de leur syndicat, le même que celui de La Presse.

## Expédition

L'expédition est le seul service où le personnel a conservé la même importance numérique qu'en temps normal. Alors que 51 expéditeurs sont victimes du lock-out, 42 personnes leur ont succédé, dont 4 contremaîtres et 38 employés arrachés à tous les services.

Les expéditeurs sont préposés notamment à l'encartage mécanique (la plupart des cahiers) ou manuel (les cahiers spéciaux pré-imprimés), la surveillance de la chaîne qui dresse les piles d'exemplaires et à l'emballage des stocks confiés à la poste.

Certains jours, de jeunes garçons recrutés par des agences de placement prêtent leur concours à l'expédition de même que, parfois, des cadres supérieurs: deux vice-présidents du journal et un éditeur ont été surpris en pleine activité.

Certains cahiers hebdomadaires ne sont d'ailleurs pas toujours encartés faute de temps et ils sont livrés aux points de vente en piles séparées, comme La Presse s'en explique, et s'en excuse, dans un avis.

Ce genre de difficultés népargne pas d'autres services. La publicité composée à l'extérieur est parfois bâclée: on y décèle des fautes, par exemple dans la coupure des pages, et des annonceurs sont insatisfaits.

Les livreurs de La Presse, membres d'un syndicat affilié à la CSN, sont restés au travail. Mais s'ils distribuent toujours les exemplaires aux points de vente, ce sont d'autres camionneurs qui en prennent possession à l'immeuble du journal pour les leur remettre.

Au début, La Presse avait loué les services d'une compagnie de transport en presque totalité. Or, les chauffeurs étaient affiliés à un puissant syndicat international des camionneurs ou Teamsters (FTQ) et la FTQ menaçait de boycotter La Presse.

Celle-ci s'est donc adressée à la compagnie Hertz, qui lui loue de gros

camions. Les camions chargés transportent les piles aux livreurs réguliers en divers lieux fixés d'avance: centres commerciaux, Maisonneuve et Versailles, Cité du Havre.

Les marchands du centre Versailles, craignant que leurs vitrines ne soient éventuellement attaquées, ont protesté, si bien qu'un autre relais lui a été depuis peu substitué: le centre sportif Paul-Sauvé.

Chacun des camions Hertz est escorté pendant sa mission de deux taxis, placés devant et derrière, et conduits par des "chauffeurs musclés" que les syndicats ont photographiés. Les chauffeurs sont équipés d'un système radio émetteur-récepteur qui les relie directement à l'édifice de La Presse.

Pour le service de livraison seulement, La Presse aurait élaboré sept plans de rechange. L'opération Hertz est la deuxième.

## La rédaction

Les 130 journalistes ne sont pas visés par le lock-out: leur convention collective, qui expire à la fin de l'année, les garantit de pareille mesure de même qu'elle leur interdit tout débrayage pendant la durée du contrat.

Mais le service de la rédaction n'en a pas moins été bouleversé. Selon un responsable du syndicat, la direction a modifié unilatéralement l'horaire de 21 journalistes pour pouvoir à l'unique édition qui paraît le matin; le syndicat a déposé une quinzaine de griefs à ce sujet.

La plupart des journalistes ont dû avancer la date de leurs vacances, l'employeur ayant clairement laissé entendre qu'il y aurait autrement des mises à pied. Aussi, septembre annonce-t-il une période décisive pour les journalistes, croit-on, car le retour des vacances accroîtra le nombre des reporters déjà passablement inactifs.

En effet, le manque d'espace dans le journal et le climat dégradé qui règne à La Presse font que les journalistes présents ne vont déjà plus à la recherche de la nouvelle et travaillent sans enthousiasme.

Si les syndicats frappés par le lock-out avaient riposté par la grève, plusieurs journalistes auraient évidemment respecté les lignes de piquetage: La Presse les aurait sûrement licenciés, supposent les milieux syndicaux, car elle fait face à un surplus de main-d'oeuvre à la rédaction.

Ce tableau, les syndicats ont mis du temps à le révéler, d'abord parce qu'il leur a fallu accumuler les faits et en saisir la convergence; ensuite, parce qu'ils gardaient encore l'espoir d'arriver à une entente.

Mais en huit mois de négociations, les représentants syndicaux n'ont pas réussi, affirmant-ils, à modifier un seul texte patronal. Et depuis le

début de la semaine, les pourparlers sont rompus.

Les responsables syndicaux ne peuvent plus échapper à une question angoissante: puisque La Presse s'est préparée avec tant de soin, comme l'indique l'organisation du travail aux services de production, à publier malgré l'absence de 321 employés d'atelier, ne cherchera-t-elle pas à masquer sous l'apparence d'un conflit de travail traditionnel un début de situation permanente?

D'autant, rappellent-ils, que le personnel de production habituel a été chassé par La Presse alors que les syndicats n'avaient jamais parlé de grève. Et ils citent d'autres faits à l'appui de leur thèse.

En 1969, le rapport d'une firme spécialisée à qui La Presse avait confié l'étude d'un projet de transformation envisageait de ramener le personnel à 600 employés en six ans. De 1,300 à 1,400 personnes sont présentement à l'emploi de l'entreprise, si on inclut les 321 ouvriers mis à pied.

L'an dernier, La Presse a mis à la retraite prématurément, à 55 ans, environ 300 employés dont 200 des services de production; ces derniers n'ont pas été remplacés. Le processus a été stoppé depuis. Serait-ce que La Presse préfère des mises à pied pures et simples? demandent les syndicats.

Les offres de La Presse quant à la protection des employés en cas de changement technologique, précise un porte-parole syndical, prévoient la possibilité d'un reclassement dans d'autres secteurs d'activité à la production, mais n'accroissent aucun statut qu'un statut inférieur, ajoute-t-il.

Au cours d'une séance de conciliation, le vice-président à la production de La Presse, M. Roch Desjardins, a déclaré que l'entreprise songeait à acquérir prochainement un système OCR (optical character recognition).

Selon un dépliant publicitaire, il s'agit d'une liseuse électronique qui, à partir du texte dactylographié, produit directement au rythme de 60 mots à la minute le ruban codé introduit ensuite dans les télécomposers (linotypes électroniques), sans passer par les perforatrices.

Le lock-out serait un pas vers toutes ces transformations. Le plan en aurait été approuvé par l'American Newspaper Publishers Association et, s'il réussit il serait appliqué à d'autres journaux nord-américains.

Quoi qu'il en soit, les syndicats s'interrogent. S'agit-il vraiment d'un lock-out ou d'un licenciement collectif? Ne seraient-ils pas, eux, "dehors pour y rester"?

## suites de la première page

### SAINT-LÉONARD

nard; il a vendu ses actions à M. Luigi Barone; il a été aussi commissaire d'école il y a quelques années et est maintenant directeur de l'entretien à la commission scolaire locale). M. Jean-Charles Burrelle, aumônier de la commission scolaire régionale LeRoyer.

La commission de finance de la caisse est composée de MM. Léo Pélusse, Pierre Lachapelle et Giovanni Tucci, tandis que la commission de crédits groupe MM. Santo Aiello, Rozaire Ducher et Jean Bergeron.

L'identification de ces personnes faites, que contiennent les dossiers remis au ministère de la justice et à la Commission municipale, ainsi que celui en possession de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins?

### Le journal Saint-Léonard Inc.

Le 13 avril dernier, le conseil municipal, sur une proposition du conseiller Erminio Iadecola, adoptait la résolution 71-332 accordant au Journal Saint-Léonard Inc. le contrat exclusif de la publication des avis publics de la cité, au coût de \$0.30 la ligne agate.

Auparavant, lors de l'assemblée du 23 mars 1971, le conseil avait adopté le rapport de la commission de finance à l'exception de l'item 1 qui était laissé à l'étude.

Cet item du rapport de la commission de finance, en date du 18 mars 1971, indique que la commission avait pris connaissance de la demande du Journal de Saint-Léonard Inc. pour la publication des avis publics de la cité.

Selon le procès-verbal du rapport de la commission, il était dit que: "La commission constate qu'elle ne peut faire de recommandation favorable, vu que les dates de publication du Journal de Saint-Léonard Inc. ne sont pas propices à la publication des avis publics de la cité".

Or, dans une lettre adressée le 11 janvier 1971 au secrétaire-trésorier de la municipalité, le Journal Saint-Léonard fournissait ses dates de parution pour

l'année 1971, et ces dates correspondaient exactement aux lendemains des assemblées du conseil comme l'exige la loi des cités et villes du Québec.

Quelle était donc l'intention de la commission de finance et du conseil pour refuser la demande du Journal Saint-Léonard Inc. sous ce prétexte?

Si l'on compare les deux lettres adressées par le Journal aux autorités de la ville (la première datée du 11 janvier et la seconde datée du 9 mars) on remarque que les taux de publication sont passés, entre ces deux dates:

de \$0.20 à \$0.30 pour moins de 300 lignes agate;

de \$0.16 à \$0.30 pour 300 à 600 lignes agate;

de \$0.15 à \$0.30 pour 600 à 1,200 lignes agate.

A la suite des résolutions du conseil municipal et des lettres du Journal Saint-Léonard, plusieurs citoyens se demandent si ces tarifs de \$0.30 la ligne agate s'appliquent aussi bien aux avis publics qu'à la publicité de la municipalité.

D'autre part, plusieurs s'étonnent de constater que le Journal Saint-Léonard, qui était un journal paraissant à dates irrégulières (sauf en période électorale), soit devenu avec l'acquisition du contrat de la ville un bimensuel paraissant à dates fixes.

Selon les comptes de la municipalité de Saint-Léonard, le Journal Saint-Léonard Inc. aurait encaissé depuis le 19 avril 1971 la somme de \$1,878.60. De l'avis d'un propriétaire d'un journal concurrent paraissant à dates irrégulières faute de moyens financiers, le contrat de la ville permet certainement aux propriétaires du Journal Saint-Léonard de publier à dates fixes.

Les propriétaires du Journal Saint-Léonard semblent aussi laisser de côté, on ne sait pour quelle raison, certaines lois ou certains règlements concernant les corporations ou les compagnies. Ainsi, malgré une loi provinciale obligeant tout propriétaire d'un journal à déposer au greffe de la cour, sous peine d'une amende de \$20, une copie de l'enregistrement du dit journal, le Journal de Saint-Léonard Inc. publie depuis 1967 sans que cette exigence ait été remplie. Huit personnes ont vérifié ce fait, dont la dernière est le juge Cyrille Morand, de la cour provinciale, en date du 21 juin 1971.

De plus, on sait que toute compagnie opérante doit annuellement faire parvenir au ministère des institutions financières un rapport financier de la dite compagnie; or, le 27 avril 1971, le seul rapport financier du Journal Saint-Léonard datait du mois de février 1967: il s'agissait du rapport initial de la compagnie.

D'autre part, le fait qu'il n'y a qu'un rapport financier et qu'il remonte à quatre ans pousse certains citoyens à se demander s'ils doivent croire le maire Ouellet quand il déclare ne plus être

actionnaire de la compagnie alors que le seul document actuellement disponible au ministère des institutions financières prouve que M. Léo Ouellet était, en 1967, président-administrateur du Journal Saint-Léonard Inc.

Les reproches qu'adresse le comité des citoyens de l'Unité civique de Saint-Léonard au journal de l'administration actuelle portent aussi sur le fait que ce journal qui, depuis quelques mois, est partiellement financé par l'argent des contribuables de la municipalité, est en grande partie utilisé pour attaquer et discréditer les citoyens opposés aux politiques et décisions des dirigeants en place.

Lors de la dernière campagne électorale de novembre 1970 qui se déroulait dans l'atmosphère de la crise d'octobre, l'équipe du Progrès municipal utilisa son organe d'information notamment pour relier ses adversaires du Parti de l'Unité civique à des membres du FLQ et en particulier à Paul Rose. L'équipe Ouellet s'était servi, entre autres, de photos que les quotidiens La Presse et Montréal Star avaient publiés lors des incidents liés à la crise linguistique de 1968.

Cependant, dans son édition du 30 octobre 1970, le journal Saint-Léonard changeait les légendes des photos originales pour les remplacer par d'autres visant à associer deux organisateurs du Parti de l'Unité civique, MM. Jacques Bernard et André Laperrière, à M. Paul Rose (aujourd'hui en prison pour le meurtre de Pierre Laporte), au FLQ, aux extrémistes séparatistes, au Parti québécois, en somme, à tout ce qui, en novembre 1970 et particulièrement à Saint-Léonard où 40% des citoyens sont d'origine italienne, pouvait signifier danger, doutes, révolution, mort.

D'ailleurs, le journal s'empresse bien de faire remarquer à ses lecteurs, notamment ceux d'origine italienne, que "l'équipe Ouellet quant à elle se veut sans équivoque": C'est, écrivait-on, le parti des modérés, de la coexistence pacifique, du bon sens. Et, le journal concluait:

"Pour plus de sécurité, réélistons l'équipe Ouellet."

Le mardi 3 novembre 1970, le capitaine Courtellier, de la Sûreté du Québec, commentant la publicité de Journal de Saint-Léonard, déclarait à un groupe de citoyens:

"Oui, il semblerait que le journal ait voulu relier le groupe (de l'Unité civique) mais surtout André Laperrière et Jacques Bernard, à Paul Rose et au FLQ."

Et, il ajouta: "Nos conseillers juridiques sont très occupés avec les nouveaux procès mais nous gardons le tout et vous avertissez des nouvelles bientôt."

Les citoyens attendent toujours ces nouvelles...

Ajoutons que les hommes que l'on a tenté de relier au Front de libération du Québec n'ont jamais été arrêtés

par les forces policières, ni avant ni pendant ni après les événements d'octobre 1970.

### La Caisse populaire Saint-Gilbert

Actuellement, peu de choses peuvent être formellement avancées au sujet de la Caisse populaire Saint-Gilbert, si ce n'est que l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins possède actuellement un dossier (ou un rapport) concernant cette caisse populaire.

Ce dossier que les autorités de l'Union régionale ne veulent pas rendre public prouverait entre autres que certaines personnes auraient bénéficié, notamment au niveau des prêts, d'un certain favoritisme.

L'existence de ce dossier "secret et confidentiel" a été révélée au Devoir par une personne qui a eu une rencontre de deux heures avec l'un des dirigeants de l'Union régionale des caisses populaires. Ce dirigeant aurait de plus confirmé à notre informateur que l'Union régionale entend faire bientôt le "nettoyage" de cette caisse populaire.

Le seul fait présentement vérifiable est que le comité de surveillance de cette caisse, qui était jusqu'à dernièrement sous la responsabilité de M. Jean-Louis Fortin, actuellement directeur de la caisse et commissaire d'école, ne s'est pas réuni durant cinq ans, alors qu'un règlement des caisses populaires stipule qu'un tel comité doit se réunir au moins une fois par année.

### FIN

### L'EUROPE DES SIX

niqué du ministère italien du trésor public hier soir précise également qu'il n'est pas exclu que les interventions de l'Office italien des changes puissent être effectuées à des cours qui dépassent les limites, d'environ plus ou moins 0.75 pour cent de la parité, portant le dollar à 620.50 ou à 629.50 lires.

De son côté, le ministère français de l'économie et des finances a publié hier un communiqué précisant les raisons de la création du double marché des changes. Cette décision, précise le communiqué, a un double but:

● Maintenir la fixité de la parité de change dans les opérations internationales portant sur les marchandises et les services, conformément aux accords de Bretton Woods.

● Préserver les réserves officielles en or et en devises des aléas de la spéculation internationale en laissant les transactions financières se traiter sur un marché libre du franc financier.

La solution retenue par le gouvernement français, précise encore le commu-

niqué, assure l'unité de la zone franc et laisse ouverte toute possibilité de solution communautaire, et éventuellement mondiale, du régime des changes.

Enfin, l'instauration du double marché des changes évite "toute perturbation supplémentaire du fait de la France au fonctionnement du Marché commun agricole", souligne le communiqué.

Le fonctionnement du double marché des changes est le suivant: d'une part les importations seront réglées à l'aide de devises achetées sur le marché officiel, et les devises provenant des exportations seront vendues sur ce même marché. D'autre part, les transactions financières internationales seront traitées sur un marché libre du franc financier, dont le cours se définit selon les lois de l'offre et de la demande.

Quant au Conseil des Six de jeudi, il appartenait à son président, M. Mario Ferrari Aggradi, de présenter à la presse à trois heures du matin, le bilan de cette session. Ce fut une conférence de presse pénible. M. Ferrari Aggradi ayant cru devoir afficher un optimisme et une satisfaction qui ont été accueillis par des murmures et des ricanements. Son exposé liminaire ayant plongé tout ses auditeurs dans la stupeur, la première question qui a fusé a été celle-ci: "En somme, monsieur le président, cette session est un grand succès?", question qui a été saluée par un éclat de rire général. Ce fut le seul moment de gaieté de cette triste journée.

Les Européens font maintenant leur compte: l'échec monétaire de la nuit de jeudi est grave, il n'est pas définitif et d'ici le 13 septembre, la Communauté peut encore redresser la barre. Mais il est bien évident qu'une absence d'accord au conseil de ce 13 septembre ferait sérieusement douter des chances de survie de la Communauté, à six ou à dix avec les Anglais.

Pratiquement en effet, les choses ne sont pas plus graves aujourd'hui qu'elles ne l'étaient depuis le 9 mai, jour de la flottaion du mark. Le château de cartes qu'est l'Europe agricole se maintient avec des expédients, l'union douanière peut encore résister plusieurs mois aux distorsions monétaires, quant à l'union économique et monétaire son entrée en vigueur est encore repoussée.

Ce qui est grave — ou pourrait en tout cas le devenir — c'est l'incapacité des Six à saisir les "chances" qui lui sont présentées de souder leur unité définitivement et d'assumer dans le monde un rôle que les Etats-Unis ne peuvent plus supporter seuls.

Le problème auquel les Etats européens — aussi bien les Six que les Anglais — sont aujourd'hui confrontés est extrêmement délicat et complexe. Ce

problème est double:

● Politique en premier lieu: cette crise monétaire n'est pas européenne, elle est américaine. Ce qui est en cause c'est le dollar, et, au-delà, les relations politiques entre l'Europe et les Etats-Unis. Quand on parle du dollar, l'Allemagne pense aux troupes américaines en RFA, l'Italie à la flotte américaine en Méditerranée. Avec leur surtaxe de 10/0/0 à l'importation — ou une réévaluation presque aussi importante du mark allemand — les Etats-Unis demandent grosso modo 5 milliards de dollars par an à la Communauté. Washington réclame à Bonn une aide. Bonn veut bien mais se retourne vers Paris et réclame une aide complémentaire (une réévaluation plus faible du franc que M. Giscard d'Estaing a refusé).

● Economique et technique en second lieu: les situations économiques — croissance, prix, salaires, commerce extérieur — ne sont pas les mêmes dans les six Etats membres et en Grande-Bretagne.

Les doctrines économiques ne sont pas identiques non plus. Il n'y a, pour s'en rendre compte, qu'à comparer les "pensées" du "socialiste-libéral" qu'est M. Karl Schiller et du "conservateur-dirigiste" qu'est M. Giscard d'Estaing. Que les façons d'aborder les problèmes soient différentes, comment s'en étonner. A ces difficultés proprement européennes s'ajoute la surtaxe commerciale américaine. Elle lèse les intérêts européens et complique la situation monétaire parce que la Communauté ne peut envisager de geste sur le plan monétaire sans avoir la certitude que cette taxe disparaîtra.

Au creux de l'été, n'ayant pas eu le temps d'évaluer complètement la situation, la Communauté a "passé" un tour à la grande table du poker international. Chacun pour soi, les Six ont pris les moyens de se préserver. Ils ont encore un mois pour se ressaisir et se comporter comme une communauté politique.

### LE JUGER

Suite de la page 3

avait à pris aussi un bref d'habes corpus afin de faire relaxer son client sous caution.

D'après la police, ce Roger Laporte est bel et bien l'inconnu recherché pour le vol à main armée perpétré à Knowlton en 70 et au cours duquel il y avait eu échanges de coups de feu. Cette balle perdue dans les chaires de Laporte constituerait une preuve suffisante, selon la police, pour faire condamner cet homme.

Au Canada, il n'existe aucune jurisprudence au sujet d'une perquisition semblable.



## 204 professionnels étrangers ont passé l'examen de français du gouvernement

QUEBEC (Le Devoir) — Le ministre de l'immigration du Québec M. François Cloutier, annonce que depuis la mise en application de la loi 64, soit depuis le 30 mars dernier, quelque 200 immigrants professionnels ont été reçus à l'examen de français institué par le ministère.

### Le français à la Bourse

## M. F. Lessard rejette les propos de M. Neapole

Selon M. François Lessard, les allégations du président de la Bourse de Montréal, M. Charles Neapole, concernant l'usage du français ne sont pas fondées.

Courtier en valeurs, M. Lessard avait suscité un vif débat en dénonçant l'impérialisme de la langue anglaise et en déclarant que la langue française ne soit pas suffisamment employée dans les institutions financières de Montréal. Il affirmait notamment que les règlements de la Bourse de Montréal ne sont disponibles qu'en langue anglaise.

Après la réplique de M. Neapole qui visait à contredire ces allégations, M. François Lessard voit la nécessité d'intervenir avec une nouvelle mise au point. Il se base sur le témoignage du secrétaire de la Bourse de Montréal pour soutenir que l'édition française des règlements ne saurait être disponible avant la fin de l'année.

Sur un autre point du débat entrepris en début de semaine, M. François Lessard fait remarquer à M. Neapole: a) que ce sont les dirigeants de la Bourse de Montréal qui avaient sollicité son adhésion; b) que cette invitation fut refusée après confirmation que "nos Bourses exploitent à déficit et que nous n'étions pas intéressés à investir de l'argent dans une entreprise qui se proclamait elle-même déficitaire et tentait de nous appuyer sur son sort".

Enfin, M. Lessard s'étonne des prétentions de M. Neapole qu'il qualifie de si peu fondées "que l'on est en droit de se demander comment il se fait qu'il occupe un poste aussi important". Le président de la Bourse de Montréal, conclut-il, ne peut ignorer ces faits, d'autant plus qu'il a en mains tous les documents.

d'autre part, ces immigrants à posséder une "connaissance d'usage de la langue française" pour exercer leurs professions au Québec.

A la suite de la promulgation de cette loi, le ministère a mis sur pied un comité d'examen formé de trois membres, comité chargé d'évaluer la connaissance du français chez les candidats. C'est ce comité qui vient de présenter son premier rapport au ministre Cloutier.

Les candidats reçus à l'examen se répartissent comme suit: médecins: 121; ingénieurs: 36; pharmaciens: 21; infirmières: 14; comptables: 7; architectes: 4; dentistes: 1.

Parmi les candidats reçus à l'examen, il y a des Égyptiens, des Roumains, des Syriens, des Turcs, des Tchecoslovaques, des Libanais, des Iraniens et des Yougoslaves.

Soulignons enfin que les candidats qui sont reçus à l'examen du ministère doivent, par ailleurs, satisfaire aux exigences professionnelles des corporations ou associations de leurs disciplines.

La loi s'applique à la plupart des professions, sauf au notariat et au droit.



M. Roland Michener, gouverneur général, mène le peloton formé d'hommes qui éprouvent des difficultés cardiaques. La scène a été croquée à l'exposition nationale de Toronto. Cette course est dite "course du mille magique". (Téléphoto CP)

## aujourd'hui

A 09h15, à la maison Saint-Vincent-Ferrier, 4200 boul. Laurier, à Douville, exposé de M. Fernand Dumont sur le "Visage du chrétien aujourd'hui". A 13h30, table ronde sur "La Commission des centres de renouvellement chrétien et l'homme d'aujourd'hui".

De 10h00 à 23h00, rue Basset (près de Sainte-Famille et Park) festival de l'Association des citoyens de Milton-Parc.

A 14h00, au quai no 10, le capitaine du SS Varna sera l'hôte de la paroisse Notre-Dame-de-la-Défense qui veut présenter aux journalistes son buffet dansant du 19 septembre.

A 20h00, dans la cour de l'école Edgar-Hébert, à Valleyfield, épluchette de bled d'Inde du Parti Québécois du comté de Beauharnois. L'invité d'honneur sera le président du PQ, M. René Lévesque.

A 20h30, au plateau Bellevue, Montée des Trente, à Saint-Hilaire, épluchette de bled d'Inde du Parti Québécois du comté de Rouville.

Aujourd'hui et demain, à 20h30, au parc Mastigouche, en face de l'église de Saint-Alexis-des-Monts, manifestations organisées par le Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la Couronne.

### DEMAIN

Le VIIe congrès international des sciences phonétiques s'ouvre aujourd'hui à Montréal. Il est organisé conjointement par l'Université de Montréal où il se tiendra jusqu'au 25, au pavillon des sciences sociales, et par l'université McGill qui recevra les participants du 26 au 28, au pavillon Stephen Leacock.

### Valleyfield

## Les malades mentaux sont réadmis à l'Hôtel-Dieu

L'Hôtel-Dieu de Valleyfield a commencé, hier, à réadmettre des malades mentaux après leur avoir fermé ses portes depuis le 1er juillet.

Cette décision a été prise par le conseil d'administration de l'hôpital à la demande du ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, qui avait promis de prévoir un budget spécial pour l'engagement de personnel supplémentaire assigné à la surveillance de ces malades.

En même temps, les neuf psychiatres de la région de Valleyfield (200.000 habitants) ont commencé à prendre des nouveaux cas, ce qu'ils avaient cessé de faire le 1er juillet étant donné l'impossibilité d'hospitaliser leurs malades.

Cette situation fort précaire, dans la région de Valleyfield, au chapitre des soins psychiatriques, avait abouti à une levée de boucliers de la part des psychiatres qui se plaignaient de ne pas être entendus à Québec et de ne pas disposer des facilités nécessaires pour fournir des soins psychiatriques dans cette région qui englobe les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

En juin dernier, la corporation de l'hôpital et trois psychiatres recevaient une action de \$258.000 de la part d'un malade mentale qui, un

an plus tôt, avait tenté de s'enlever la vie et s'était infligé des blessures irréparables alors qu'elle subissait un traitement psychiatrique à l'Hôtel-Dieu qui est un hôpital mais où on admettait quelques malades mentaux pour répondre aux besoins les plus pressants.

La semaine dernière, les psychiatres du Centre psycho-social ont enfin été invités à rencontrer le ministre Castonguay à Québec. Ce dernier a promis un réaménagement complet à long terme des services psychiatriques dans cette région unique au Québec puisqu'elle n'a pas de lits d'hôpital prévus pour les malades psychiatriques. Le ministre a approuvé l'aménagement à court terme de douze lits à l'Hôtel-Dieu pour le service psychiatrique et a approuvé en principe le projet du Centre psycho-social de Valleyfield de transformer les centres d'accueil pour adultes en centres d'admission pour les enfants ou adolescents.

Hier, le Centre a fait parvenir son budget à Québec et attend la réponse du ministère avant de faire admettre les enfants malades qui, dans les cas urgents, sont souvent confinés à la prison commune de Valleyfield faute de lits d'hôpital.

## À Sydney, la grève des policiers provoque des incidents violents

SYDNEY (CP) — La deuxième journée de grève des 56 agents de police de Sydney, en Nouvelle-Écosse, s'est poursuivie sans que l'on signale d'incidents graves.

Les citoyens ont cependant pu constater la nuit les incidents qui avaient marqué la nuit de jeudi à vendredi.

Profitant de la grève légale des policiers, des bandes de jeunes avaient en effet transformé la rue principale de cette municipalité industrielle de 33.000 habitants en piste de course, paralyant la circulation dans le centre-ville et causant des blessures sérieuses à une quinzaine de personnes. Selon des témoins, les jeunes buvaient de la bière et lançaient des bouteilles vides sur les édifices et les vitrines de magasins, tout en circulant dans la rue en pleine vitesse. On aurait même répandu de l'huile dans une rue transversale pour faciliter les dérapages.

Plusieurs magasins du centre-ville ont été saccagés et pillés et les pompiers ont dû répondre à une trentaine de fausses alertes.

Hier soir, les marchands barricadaient leurs commerces afin de les préserver des attaques et du pillage dont on ne doutait pas qu'ils seraient encore l'objet la nuit dernière.

Le représentant national de l'Union canadienne des employés publics, M. Manning MacIntyre, a lancé un appel aux citoyens de Sydney afin qu'ils respectent les lois durant la grève de leurs policiers.

De son côté, le maire de la ville, M. Carl Neville, a déclaré hier qu'il conservait l'espoir de voir le conflit se terminer bientôt.

Pourtant, devant la détermination des policiers qui ont fait savoir qu'ils poursuivraient leur arrêt de travail jusqu'à ce qu'il ait obtenu gain de cause, les citoyens se demandent avec anxiété combien de temps leur ville restera sous la seule protection d'une garantie d'intervention dans les cas où une vie humaine est en danger.

Le procureur général Léonard Pace a déclaré jeudi que si la force policière retirait totalement sa protection la Gendarmerie du Canada fournirait un service policier d'urgence.

Les autorités provinciales maintiennent que la grève est légale et qu'on doit la considérer comme n'importe quelle autre grève.

"Il est impossible de donner à quelqu'un le droit aux négociations collectives sous l'empire de la Loi des métiers et ensuite de ne pas le permettre", a dit M. Pace.

"C'est un service essentiel et il est évident que le gouvernement du temps, dans sa sagesse, a décidé de le placer sous la loi" — des métiers.

Le débrayage de la police jeudi fait suite à un différend qui dure depuis huit mois entre le syndicat des fonctionnaires et les négociateurs de la ville. Le contrat de travail des agents de police a expiré en janvier dernier.

### Retard aux postes

Le tri du courrier a subi hier un retard considérable, à Montréal quand l'appareil à climatiser l'air a cessé de fonctionner, faisant monter la température jusqu'à 100 degrés Fahrenheit dans certaines parties de l'immeuble de la rue Windsor.

Au début de la soirée, jeudi, un transformateur de 12.000 volts avait sauté, causant une panne qui avait poussé les responsables du Bureau de poste à renvoyer chez eux les employés puisque la machine à trier le courrier était paralysée et que l'éclairage faisait défaut.

Les employés que l'on avait renvoyés à la maison jeudi, tandis qu'une équipe de techniciens réparait le transformateur, revinrent hier matin pour finalement être obligés de quitter le travail en raison de la chaleur suffocante. Les éléments naturels, il semble, se liguient pour retarder la livraison des lettres dans les foyers et maisons d'affaires de la métropole mais qui se plaindra si les comptes subissent ainsi un délai?

Le syndicat réclame la parité de salaire avec les policiers de Dartmouth, qui ont un salaire de base de \$8.100 par année. Un agent de première classe à Sydney reçoit un salaire de \$6.500.

La ville a offert une augmentation de 15 pour cent répartie en deux étapes.

Un comité de conciliation a recommandé une augmentation de 30 p.c. répartie sur une période de trois ans mais la ville a refusé.

M. McIntyre a déclaré jeudi que la

police allait rester en grève "durant toute l'éternité plus un jour" à moins que la ville ne prenne l'initiative de briser l'impasse.

M. Pace, qui est aussi ministre du Travail, a déclaré que le prochain mouvement pourrait être la nomination d'un commissaire enquêteur. Cependant, une telle mesure ne sera prise que lorsque "je saurai qu'elle peut servir à quelque chose".

### Perquisition chirurgicale

## Le juge statuera lundi

par Guy Deshaies

Le cas singulier d'un nommé Roger Laporte, que la police soupçonne d'avoir pris part, en 1970, à un vol à main armée et qui porte en lui une balle de calibre .38 qui constituerait une preuve incriminant, n'est pas encore réglé et l'on ne sait toujours pas si la police pourra effectuer la perquisition dans le corps de Laporte pour retrouver la balle.

Hier, le juge Laurent Bélanger, de la cour supérieure, a pris en délibéré deux inscriptions en droit qui lui ont été soumises par les procureurs de la Couronne et selon lesquelles la cour supérieure, de juridiction exclusivement civile, n'a pas compétence et, deuxièmement, que le mandat de perquisition signé par le juge Laganère permettant de fouiller le corps de Laporte est une procédure judiciaire qui ne saurait être empêchée par une injonction.

Car, le requérant, qui est accusé aussi d'un vol d'automobile, s'est empressé d'obtenir une injonction du juge Antonio Lamer afin d'arrêter cette procédure et d'empêcher la police de le soumettre au bistouri des chirurgiens pour la récupération du projectile incriminant.

La police avait déjà rempli une partie du mandat en faisant prendre des radiographies de l'épaule droite de Laporte où l'on a aperçu cette balle de calibre .38.

Laporte allègue son intégrité corporelle, ses droits civils concernant sa personne et le fait que telle preuve constituerait une preuve personnelle.

c'est-à-dire impliquant le rôle de l'accusé dans la démonstration de sa culpabilité, ce qui est contraire à nos principes juridiques.

Pour la Couronne, il s'agit simplement d'une preuve matérielle, à savoir une balle de revolver, dont la nature est indépendante de Roger Laporte. La Couronne se base aussi sur la définition du "contenant" énoncée dans les ouvrages juridiques concernant l'endroit où une perquisition peut être faite et estime que le corps de quelqu'un, vivant ou mort, constitue un contenant au sens du code.

Mais hier seules les questions de droit ont été examinées. La Couronne prétend qu'en vertu de l'article 758 du code de procédure, l'injonction ne peut en aucun cas empêcher une procédure judiciaire et, par conséquent, un mandat de perquisition dûment signé par un juge, en l'occurrence le juge Gérard Laganère.

Et la Couronne ajoute que cette affaire relève d'une cour de juridiction pénale, étant donné la nature de la procédure et que la cour supérieure n'a pas juridiction.

Le juge Bélanger se prononcera sur ces deux questions avant 17h lundi. Me Ledoux, procureur de la police, a fait savoir qu'il irait en appel dans le cas d'une décision contraire mais Roger Laporte a déjà pris un bref en certiorari pour faire casser les procédures. Son

Suite à la page 2

### Après les mesures annoncées aux E.-U.

## Le PQ dénonce la politique de Bourassa

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le gouvernement québécois devrait mobiliser l'opinion publique et perdre sa frousse de colonisé plutôt que de songer à subventionner les grosses entreprises multinationales à même les impôts.

Telle est l'opinion de M. Guy Joron, député de Gouin, porte-parole parlementaire du Parti québécois en matières économiques, qui donnait une conférence de presse à Québec, hier, sur les conséquences des mesures annoncées par le président Nixon.

### Prêts de \$7 millions à des offices municipaux d'habitation

QUEBEC (CIP) — Me Maurice Tessier, ministre des affaires municipales, responsable de l'application de la loi de la Société d'habitation du Québec, et M. Robert Andras, ministre d'Etat chargé des affaires urbaines, annoncent que des prêts au montant global de \$7.021.499, ont été consentis aux offices municipaux de Sherbrooke, Laflèche, Drummondville et Lachute pour la réalisation de 7 projets de construction, totalisant 560 unités de logement à loyer pour famille à faibles revenus.

Ces prêts, consentis par la Société d'habitation du Québec, sont remboursables sur une période de 50 ans à des taux variant de 7,25 à 8,25 p.c. Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, fournit la somme de \$6.075.774.

Au lieu d'aide directe aux entreprises en difficulté, le gouvernement devrait, pour protéger les emplois, lancer de grands travaux, surtout dans le secteur du logement, ou même lancer de nouvelles entreprises qui, à long terme, contribueraient à diminuer la dépendance économique du Québec.

A la suggestion d'un reporter, M. Joron s'est dit favorable à la convocation de la commission parlementaire des finances ou de l'économie pour étudier les politiques gouvernementales.

Le critique financier a rappelé que 90 pour cent des investissements faits au Québec viennent d'ici même et qu'il est illusoire d'espérer toujours que le développement vienne de l'étranger.

"Ce n'est pas à Seagram qu'il faut venir en aide, mais aux chômeurs", dit-il.

M. Joron estime que le Québec sera moins touché que l'Ontario, parce que le secteur secondaire y est moins développé, mais qu'il n'en est pas moins essentiel de réorienter l'économie et d'investir dans des secteurs moins sujets à des incidents de parcours.

Le porte-parole péquiste a noté que les mesures protectionnistes de M. Nixon démontrent à nouveau que toutes les nations défendent d'abord leurs intérêts économiques propres avant ceux des autres. "Elles rappellent combien il est dangereux, précaire et illusoire pour toute nation de faire porter sur ses voisins la responsabilité de son développement".

Le gouvernement Bourassa, selon M. Joron, a plus que tout autre entretenu cette dangereuse illusion, et il persiste dans cette voie, comme le démontrent ses commentaires et démarches des derniers jours.

Le député de Gouin a rappelé d'autre part que le PQ a maintes fois dans le passé dénoncé l'inutilité du syndicat financier qui gère les emprunts du gouvernement québécois. "Puisque ce sont essentiellement des prêteurs québécois qui financent notre développement, il faut dès maintenant cesser l'absurdité de payer des commissions à un syndicat largement composé de courtiers torontois qui ne rendent aucun service aux Québécois. Maintenant qu'avec la Cais-

se de dépôt nous avons acquis l'expérience et l'instrument essentiel en ce domaine, plus rien ne saurait retarder le gouvernement de confier à la Caisse la "gérance" de notre marché financier".

M. Laurin

On a de plus en plus l'impression d'un gouvernement à la remorque des autres, dit de son côté le Dr Camille Laurin, parce qu'il attend que des bouleversements se produisent pour agir, parce qu'il ne propose pas de politique neuve pour le relèvement économique.

Est-ce que M. Eric Kierans n'a pas raison de dire qu'on a beaucoup trop encouragé chez nous l'industrie primaire qui envoie ses produits à l'étranger?

Le porte-parole parlementaire du PQ dit qu'il est temps de prévoir des alternatives et de mobiliser l'épargne québécoise pour des projets et des entreprises conçus localement. Sommes-nous pour vivre indéfiniment sur des plans Marshall déguisés? se demande le Dr Laurin.

## Entente à Air Canada

Plus de deux mois avant l'expiration de leur actuel contrat de travail, les pilotes d'Air Canada viennent d'en arriver à un accord de principe avec leurs employeurs sur leur prochain contrat, qui entrera en vigueur le 31 octobre.

L'accord n'attend plus que l'assentiment des 1.200 pilotes d'Air Canada représentés dans leurs négociations par l'Association canadienne des pilotes de ligne.

Les deux parties en cause se réjouissent du fait que les négociations aient été menées à bon port longtemps avant l'expiration du présent contrat de travail. Le contrat en vigueur actuellement avait aussi été négocié plusieurs mois avant l'expiration de la précédente convention.

Les détails de l'accord ne seront rendus publics qu'après le vote de ratification, qui sera terminé dans deux semaines environ.

### Faites installer les GOUTTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium Émaillé

ESTIMATION GRATUITE

MONTREAL 322-4160

QUEBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

### CONSULAT GÉNÉRAL D'HAÏTI — AVIS —

Il est porté à la connaissance du public en général, des ressortissants haïtiens et des compagnies de transport en particulier, que le Gouvernement de la République d'Haïti a mis officiellement en circulation de nouveaux livrets de passeport de couleur "Noir et Rouge" symbolisant le "Bicolore National".

En conséquence, le Consulat d'Haïti à Montréal déclare nuls et de nulité absolue tous les passeports de toute autre couleur émis antérieurement, ce, à partir de la publication de la présente et conformément à la loi régissant la matière, exception faite des passeports des Diplomates haïtiens qui sont de couleur "Noire".

Aussi, obligation est faite aux compagnies de transport (ligne aérienne, maritime etc...) à Montréal, Canada) de réclamer de tout citoyen haïtien en portance d'un port à un autre son nouveau livret de passeport. Unique pièce d'identification Officielle, valable, ce, en conformité avec la loi sur l'Immigration et l'Émigration.

Arthur V. CALIXTE

Consul Général

### Pour VENDRE "PROPRIÉTÉ" ou ACHETER



J. Goulet



(Consultez)



M. Goulet

(IMMOBILIER) GOULET REALTIES INC.

3130 est, rue SHERBROOKE

Tél.: 526-6655



## éditorial

# Le retour à la base dans l'UN

L'Union nationale semble avoir compris une part de ses problèmes. Elle met fin à la suprématie qu'exerçaient depuis quelque temps les cénacles du parti à Montréal et à Québec et elle entreprend d'établir des secrétariats régionaux dans une vingtaine d'endroits. La formule que préconise M. Loubier fit le succès de M. Johnson et il n'est guère étonnant de retrouver le nouveau chef sur les mêmes pistes. Cependant, l'échiquier politique s'est radicalement modifié depuis dix ans et les mêmes méthodes ne déboucheront peut-être pas sur les mêmes résultats.

Depuis quelques années, l'UN est la proie et la propriété d'une poignée de permanents et de semi-permanents qui discutent de savantes stratégies au café du Parlement et qui connaissent de la démocratie québécoise la courte et somptueuse distance du Parlement au club Renaissance. Parce qu'ils reçoivent d'innombrables appels téléphoniques de commerçants frustrés par d'autres commerçants autrement colorés et plus rapides, ces mandarins pensent tenir le pouls du Québec. En fait, ils n'ont guère de véritables relations avec les masses ni même avec la base du parti. Dès qu'ils réussissent à entourer le chef du parti de façon étanche et à rationner les contacts qu'il pourrait entretenir avec d'autres milieux, ils imposent au parti une orientation vieillotte et un inquiétant immobilisme. Ils tamisent si bien la lumière qui peut parvenir jusqu'au chef du parti que celui-ci en perd tout contact avec la réalité.

M. Loubier annonce son intention de mettre la hache là-dedans. En liquidant les deux clubs qui appartiennent au parti, il rend l'isolement moins facile. Il enlève aux permanents le droit de se considérer comme les seuls conseillers du parti et la possibilité d'emprisonner le chef du parti dans une prison dorée. En cherchant ainsi l'aération de son parti, M. Loubier se conduit enfin, après quelques bourdes assez peu glorieuses, comme un chef de parti sérieux.

Il laisse cependant dans l'ombre une part importante de la réalité. D'une part, il n'explique aucunement comment il procédera au financement de ses multiples bureaux régionaux. D'autre part, oubli plus grave encore, il discute les finances du parti sans jamais donner le moindre indice sur l'état de la caisse électorale de l'UN. On voudrait bien le croire quand il affirme n'avoir jamais trouvé les fonds importants que la rumeur publique prête à l'UN. En fait, on le croirait davantage s'il ne plaçait pas pauvreté tout en annonçant des projets minifiques.

D'une pirouette, M. Johnson avait autrefois renvoyé au gouvernement libéral ceux qui voulaient connaître la situation finan-

cière de l'UN: "Que les autres commentent..." M. Loubier, qui prétend relancer son parti sur la voie des situations claires et des options tranchées, ne peut plus s'en tirer par une telle pitié. Les réformes viennent plus volontiers de l'opposition que du gouvernement et l'UN est en si piètre posture que M. Loubier ne risque rien en osant tout.

Il y a plus grave encore. M. Loubier semble parer la régionalisation de toutes les vertus. Pourtant, la régionalisation politique ne rime à rien si, en parallèle, ne se développe pas une véritable démocratisation. Malheureusement, rien, dans la tradition de l'UN, ne prépare ce parti à la profonde démocratisation qu'exigent aujourd'hui les masses. Certes, l'UN a presque toujours possédé des racines régionales et locales plus profondes que celles du parti libéral, mais elle s'arrêta quand même au niveau d'une certaine petite bourgeoisie. On misait sur les élites locales et sur l'encadrement plutôt que sur les citoyens eux-mêmes. On prévoyait, très justement d'ailleurs, qu'en présentant le président de la commission scolaire ou le président de la chambre de commerce locale, on consacrait une majorité d'électeurs. Ceci faisait d'ailleurs dire aux analystes que M. Johnson n'avait jamais gagné une élection générale: "En 1966, Johnson a gagné 55 élections partielles".

Le contexte actuel diffère notablement. D'un côté, les techniques de diffusion se sont améliorées au point de permettre des "blitz" aussi amples qu'efficaces et on s'en sert avec succès sur les auditoires les plus éloignés et les plus vastes. D'autre part, l'animation sociale, la participation et le militantisme secouent présentement les classifications et les regroupements traditionnels au point de les émettre presque tous. De nouveaux intérêts émergent, des groupes se forment parmi les consommateurs et les simples citoyens, de nouveaux dénominateurs communs relient les gens, une même remise en question soumet l'ensemble des structures intermédiaires à la contestation. Il n'est plus possible, en somme, de tabler sur les élites traditionnelles et de compter uniquement sur elles pour faire le succès politique.

Il faut plutôt intégrer à l'action politique la vitalité de ces mouvements. Sur ce terrain, le Parti québécois semble beaucoup plus avancé que l'UN dans sa réflexion. Lui aussi réuni en caucus, le PQ a mis en garde ceux qui pensent modifier la société tout en demeurant à l'écart de l'action politique et c'est là une remarque très juste. N'importe quel animateur sérieux l'admettra d'ailleurs: l'éveil des masses conduit volontiers à l'action politique, mé-

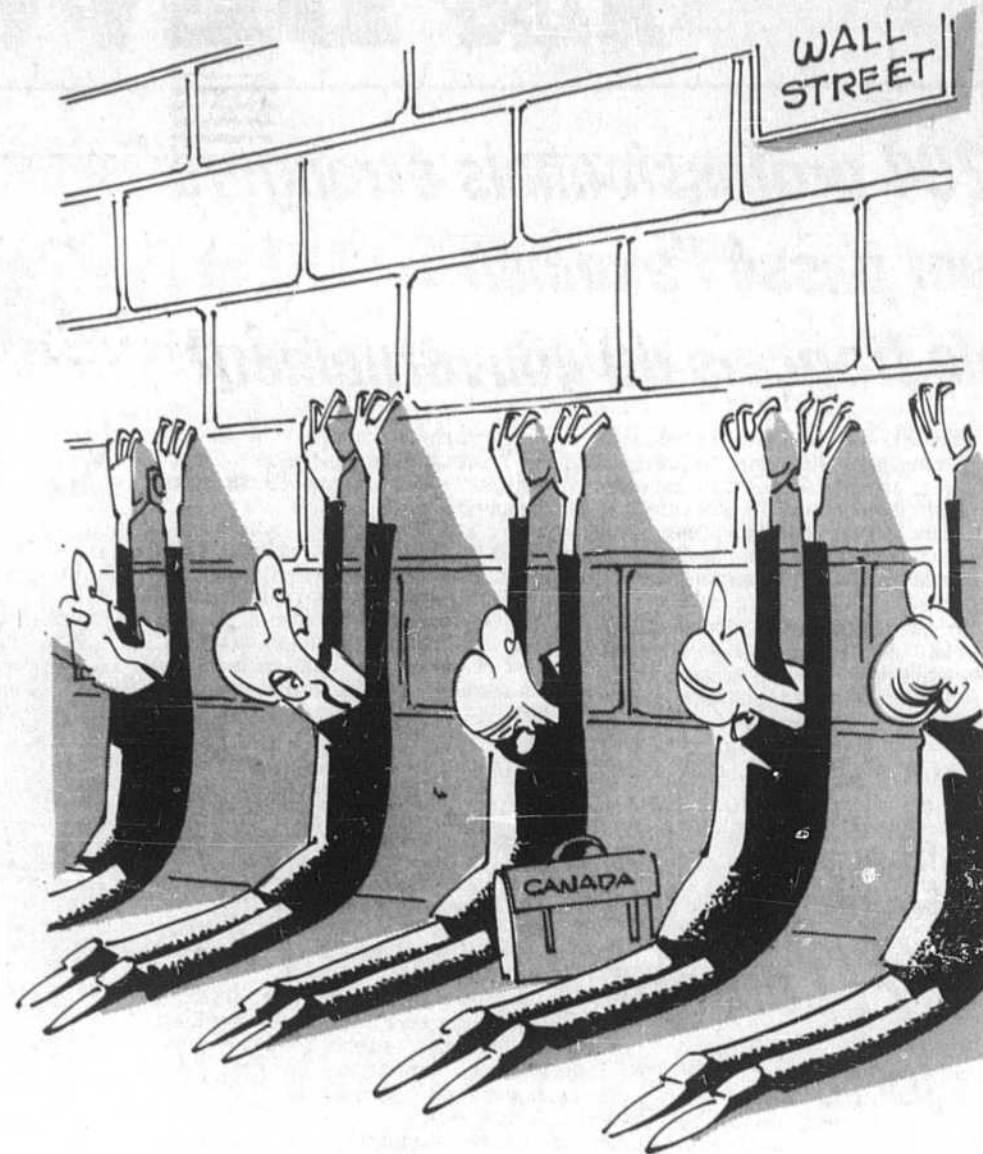
me si animation et politique diffèrent. Est-ce à dire que l'UN et le PQ voient du même oeil les nouveaux groupes de pression? Pas nécessairement. L'UN, si elle commet l'erreur de s'en tenir à ses habitudes, voudra consacrer les chefs de file des nouvelles formations de citoyens et de consommateurs. Si elle y parvient, elle ne réussira qu'à couper ces gens-là de leurs milieux et à constituer de nouvelles petites élites aussi sages que peu dynamiques.

Le PQ, de son côté, fait face au même test, mais il semble en meilleure posture pour laisser les citoyens et les consommateurs pénétrer de plain-pied dans le parti et en modéliser à leur guise l'action politique. Cela ne se fait pas sans heurt. M. Camille Laurin a raison d'inviter les citoyens et les consommateurs éveillés à l'action politique, mais il doit attendre à ce que les jeunes assises du PQ soient bousculées et ébranlées par l'arrivée de forces imprévisibles. Si le PQ ne prend pas le virage, il devient en un temps record une formation politique à toutes autres pareilles. S'il ouvre honnêtement sa porte aux revendications nouvelles, il sera l'aboutissement politique de mouvements vite irréversibles.

Rien, dans les propos de M. Loubier, ne permet de croire à un tel renouvellement de la part de l'UN. Pourtant, régionaliser sans laisser les régions prendre possession du parti, c'est une opération sûrement stérile. On saura, en fait, de façon certaine, ce que M. Loubier entend faire lorsqu'il ouvrira les portes de son premier bureau régional. On verra s'il sait le mettre en milieu populaire, qui le fréquente, quel accueil on y fait aux plus dépourvus et aux moins vocaux, quelles propositions découlent des contacts avec les couches les moins favorisées de la société.

M. Loubier estime que l'UN s'est égarée en prenant un comportement guimauve en matière constitutionnelle. Il n'a pas l'air de comprendre qu'il prend lui-même une allure de poisson-chat en ouvrant la porte à la régionalisation sans admettre du même coup les remises en question et la contestation. Quand on ouvre la fenêtre, il faut se résigner à ce que l'air entre! M. Loubier, qui parle aujourd'hui de démocratisation, a la punition facile et le bâillon impatient quand il est question de la crise d'octobre ou de manifestations dans les rues. Indépendamment du programme que peut soumettre son parti, M. Loubier ne donnera pas un style rentable à son parti s'il le laisse ainsi flotter entre la participation qui est possible dans le PQ et le caractère vertical et presque monarchique du parti libéral. De fait, il continuera à disputer au Crédit social le 15% de votes disponible pour les politiciens folkloriques.

Laurent LAPLANTE



The Wall of Lamentations

## lettres au DEVOIR

### Le cas du jeune Yougoslave

Votre journal a fait paraître un entrefilet concernant un jeune Yougoslave que le Juge-Malouf renvoyait de la prison pour la fin de semaine. Il pourrait se présenter aux bureaux de SAVI, le lundi matin, le 9-8-71, pour présenter une requête de rapatriement.

Le Yougoslave insiste qu'il ne veut rien d'autre que son billet d'avion le soir même pour partir. On demande alors au voyageur impuissant de réfléchir quelques minutes et de revenir voir la préposée, pour donner sa réponse définitive, en espérant qu'il acceptera ce délai jusqu'à lundi.

Ce Yougoslave pouvait comprendre l'anglais et le parlait de façon à se faire comprendre. Il n'est pas revenu à notre kiosque, après l'offre de services.

avant qu'une décision soit prise et elle offre à ce Yougoslave de l'héberger et de le nourrir pour la fin de semaine. Il pourrait se présenter aux bureaux de SAVI, le lundi matin, le 9-8-71, pour présenter une requête de rapatriement. Le Yougoslave insiste qu'il ne veut rien d'autre que son billet d'avion le soir même pour partir. On demande alors au voyageur impuissant de réfléchir quelques minutes et de revenir voir la préposée, pour donner sa réponse définitive, en espérant qu'il acceptera ce délai jusqu'à lundi.

Ce Yougoslave pouvait comprendre l'anglais et le parlait de façon à se faire comprendre. Il n'est pas revenu à notre kiosque, après l'offre de services.

s'est dirigé vers la ville de Dorval, où il a été arrêté plus tard dans la soirée pour vagabondage.

Le Yougoslave n'a donc pas été incarcéré faute de pouvoir recevoir des services dans l'aéroport de Dorval.

Le Juge Malouf, qui a dû prendre la décision de mettre ce jeune homme en prison pour la fin de semaine, n'était évidemment pas au courant que des services avaient été offerts, que le jeune homme avait refusé, et nous regrettons qu'après son arrestation, on n'ait pas comme Luthansa à l'aéroport de Dorval, songé à nous révéler le cas pour abri.

Gaston EMOND, directeur

Montréal, le 17 août 1971

### Des mécontents qui ne parlent que pour eux-mêmes

A la suite d'une lettre reproduite très rapidement dans certains journaux, on a qualifié de "dumping de main-d'œuvre québécoise en France" un programme d'échanges internationaux d'emplois d'été. Ce programme a pour but de permettre à des Canadiens d'effectuer des séjours socio-culturels en France avec une rémunération remboursant les frais de séjour et une intégration dans les milieux français.

Pour la première année, qui pourrait prétendre réussir un tel programme sans le moindre accroc? Bien entendu il y a eu quelques impairs, mais des que l'étudiant nous recontactait, le maximum était fait pour lui retrouver un autre emploi. L'étudiant ne doit pas

s'attendre à être pris par la main des son arrivée à Orly et à ce que tout, jusqu'au moindre détail lui soit programmé. Le maximum a été fait afin de donner un hébergement à l'étudiant pour les premiers soirs et quelques suggestions lui ont été faites pour le reste de son séjour mais c'est à lui de se débrouiller et de faire preuve d'un peu d'initiative personnelle. Les plus gros problèmes surviennent avec les "difficultés". Certains espéraient travailler quelques petites heures par jour, avoir un logement grand standing, voyager au cours de leur emploi et être très bien payé, mais la France est un pays comme les autres et si quelqu'un peut me trouver un tel job au Canada, qu'il me prévienne!

Une dizaine d'étudiants sont arrivés à Orly avec \$20.00. D'autres eux, après avoir employé taxi et avion en "France" pour se rendre à leur lieu de travail, téléphonaient: "je n'ai plus d'argent". Un autre mécontent: il arrive au bureau ou on lui avait demandé de se présenter. Il heures mais personne! Je ne peux attendre que vous daigniez ouvrir", écrit-il. C'était le 14 juillet. Y a-t-il beaucoup de bureaux ouverts chez lui le 14 juillet?

Il serait dommage d'arrêter un tel programme pour une minorité d'étudiants insatisfaits alors que tant d'autres sont exaltés par une telle expérience.

Jean-Loup GANDON

Montréal, le 12 août 1971.

### La mort de Charley

Charley est mort. Il était jeune. Il était fort. Il était beau. Voilà qui est très bien! Mais voilà que M. Luc Hétu se mêle de faire du sentiment dans une lettre au Devoir parue le 13 août. Il est évident que M. Hétu a un problème. Il n'accepte pas la mort de Charley parce qu'il n'a jamais pu accepter l'idée qu'il allait mourir un jour. Il parle de "supporter la vie" comme si c'était un fardeau! C'est étrange! Pour moi, la vie est gaie et légère. Je suis horriblement chanceux. Il ne m'arrive jamais d'accident. Je ne suis jamais malade. Tout cela est insolite, n'est-ce pas M. Hétu? Mais, ne savez-vous pas qu'il n'arrive à un homme que ce qui lui ressemble? Pourquoi êtes-vous triste devant la mort? Charley est rendu dans la lumière et vous, vous vous tordez les mains. Bien sûr, vous dites "nous ne sommes certains de

rien". Quelle horrible absurdité! Si vous attendez que la certitude vienne à vous, vous pouvez attendre longtemps. La certitude est une chose qu'on fait. La liberté est une chose qu'on fait. L'immortalité également. Au lieu de buter comme vous le faites "vachérie de vachérie", pourquoi ne pas vous réjouir à l'idée qu'il était prêt? Car, vous le savez bien, il était prêt! On meurt en son temps. Il y a un temps pour vivre et un temps pour mourir.

Que disent ses parents? J'espère qu'ils liront ces lignes. Je voudrais ici m'adresser au père et à la mère de Charley. Sachez bonnes gens que votre fils est dans la gloire et qu'il est beau comme jamais il ne fut. Sachez qu'il ne fait plus qu'un avec vous dans la lumière infinie. Sa mort fut brève et comme mystérieusement irrésistible. Ignorez la souffrance,

il s'avance et triomphe. Soyez heureux! Réjouissez-vous! Car les yeux n'ont point vu et les oreilles n'ont point entendu. Votre fils vous aime maintenant d'un amour infini et vous porte en son sein comme les images de sa bêtise. Chaque fois que vous penserez à lui, il pensera à vous et la nature trépassera de splendeur. Soyez bénis, car votre fils s'est confondu avec la source même de vos jours. Désormais, quant vous priez, c'est lui que vous priez; c'est lui qui priera à travers vous. Si vous connaissez la vertigineuse immensité de son bonheur, vous ne pleureriez plus. Vous souririez de toutes vos dents. Que la paix soit avec vous!

André MOREAU, philosophe

Montréal, le 13 août 1971.

### Sur le dos des politiciens

Le ministre Choquette placera-t-il Pierre de Béné sur la liste des agitateurs politiques? Je crois qu'il est à souhaiter que non. Le simple tort que je suis porté à lui trouver dans cette opération, est qu'il la fait sur le dos des politiciens. Pourquoi tous ces laïcs?

Je ne le sais pas et je me le demande, mais peut-être sans le vouloir, fera-t-il un grand pas pour encourager l'initiative privée, ou l'initiative tout court, chose qui, malheureusement n'existe à peu près plus.

Ce serait vraiment une opération digne si les gens de Cabano réussissaient par eux-mêmes à monter le complexe qu'ils désirent avec leur argent et leurs moyens; et de plus, c'est à l'essentiel, qu'ils le réussissent vraiment. Ce ne serait pas si extraordinaire que cela, mais juste normal. Telle la "Maison du Chômeur" que, personnellement j'approuvais beaucoup et que les gens auraient dû encourager par des commandes. Mais voilà, la publicité pour ces choses est toujours mal dirigée, on la montre comme de grand coups d'éclats en narguant les gouverne-

ments de ne rien faire au lieu de la faire en sollicitant l'encouragement de la population par des commandes et en montrant quelques exemples de réussites pour donner confiance. Le public ne répondant pas assez à cause de la mauvaise publicité, les sacrifices d'opération et d'organisation se présentent et voilà, on laisse tout tomber et c'est toujours et encore la faute du gouvernement. Pourquoi donc, la bonne initiative personnelle d'autrefois n'existe-t-elle à peu près plus?

Les journaux, au lieu de nous servir continuellement leurs veilles rengaines contre les politiciens, pourquoi ne s'appliqueraient-ils pas à faire de la pro-

motion dans le sens d'encourager l'initiative privée, ce serait je crois, rendre un bien meilleur service à la population que de toujours descendre les hommes politiques qui président à nos destinées surtout quand ce sont des mêmes journalistes qui les ont supportés dans leur accession au pouvoir.

Je ne dis pas tout à fait "Bravo" à Pierre de Béné, j'attends les résultats, cependant je souhaite beaucoup de chances aux gens de Cabano, afin qu'ils réussissent leur entreprise que beaucoup d'autres pourront sérieusement imiter ensuite.

Mme M. TREMBLAY

Port Cartier, le 13 août 1971

## bloc-notes

### Chômage en juillet

Les mois d'été sont normalement chez nous la période de l'année où le niveau de l'emploi est le plus élevé, parce que plusieurs activités saisonnières, notamment la construction, sont à leur sommet. Il est donc inquiétant que le chômage demeure aussi élevé; le nombre des chômeurs a légèrement diminué en juillet, mais il est demeuré à 514.000, ce qui donne un taux de 5,7 pour cent de la main-d'œuvre. Nous sommes donc très loin du plein emploi.

Au Québec, le chômage reste plus aigu que dans les autres provinces canadiennes; il était de 7,3 pour cent en juillet. Ce taux élevé est du reste inférieur à la réalité du point de vue statistique; car si on tient compte de la saison favorable, qui devrait réduire le chômage de façon marquée, le taux désaisonnalisé atteint 8,6 pour cent, ce qui représente non plus une diminution mais une augmentation par rapport au mois de juin. Le nombre des chômeurs a diminué de 37.000 entre juin et juillet, mais l'amélioration aurait dû être plus sensible, de sorte que la situation s'est aggravée par comparaison à l'évolution normale pour cette période de l'année.

Ces chiffres sont inquiétants non seulement en eux-mêmes, par la proportion élevée de chômeurs au Québec, mais aussi pour l'évolution du problème durant l'automne et l'hiver prochains. Comme le chômage augmente habituellement durant la saison froide, le niveau élevé de l'été actuel est de mauvais augure.

Il faut noter aussi qu'en plus de l'évolution saisonnière normale, les chiffres de juillet comportent une augmentation du nombre des emplois qui est temporaire; les travaux d'été pour les étudiants augmentent la masse des emplois en même temps que l'entrée des étudiants sur le marché du travail augmente la main-d'œuvre. Ces emplois d'étudiants sont temporaires, et en principe la présence des étudiants sur le marché du travail l'est aussi. Mais une partie des jeunes resteront sur le marché du travail en septembre, soit parce que leurs études sont terminées, ou encore parce qu'ils ne peuvent pas poursuivre leurs études pour diverses raisons. Cela signifie que les chiffres de juillet cachent une partie de la vérité, et que l'on doit craindre une certaine

augmentation du chômage si les jeunes qui devront rester sur le marché du travail voient disparaître leurs emplois temporaires.

L'on doit encore ajouter à ce tableau la crainte d'une diminution de nos exportations vers les États-Unis, et donc de la production de certaines de nos industries dans quelques mois, si la surtaxe annoncée par M. Nixon devait être maintenue jusqu'à la fin de l'année ou au-delà.

### Chômage dans le tiers monde

Jusqu'à ces dernières années la famine était la plus grande menace qui pesait sur les pays sous-développés. Ce problème de la faim est loin d'être résolu, mais les progrès réalisés avec de nouvelles variétés de blé et de riz ont multiplié la production de ces céréales dans plusieurs pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, et les experts croient que de plus en plus le tiers monde pourra subvenir à ses besoins alimentaires, en dépit de l'accroissement de la population.

Des études récentes sur ce qu'on appelle la "révolution verte" indiquent pour certains pays sous-développés des augmentations de la production des céréales de l'ordre de 80 pour cent entre 1966 et 1970. Ces progrès continuent et s'étendent graduellement à d'autres pays. Les nouvelles variétés, qui répondent mieux à l'usage des engrais, permettent plusieurs récoltes par année et même une permanence de l'emploi de la main-d'œuvre agricole tout le long de l'année dans les régions sans froid.

Mais un nouveau danger monte à l'horizon. Le progrès de l'agriculture exige une certaine mécanisation des techniques agricoles, toutefois, cette mécanisation ne doit pas être trop poussée afin de ne pas réduire l'emploi de la main-d'œuvre disponible et abondante. Si la mécanisation est trop accentuée, les paysans dont les services ne seront plus requis dans l'agriculture refleuront vers les villes.

Cette migration atteint déjà un niveau trop élevé; dans les pays sous-développés, l'industrialisation ne pourra pas être très rapide, de sorte que si une forte partie de la population rurale émigre vers les villes, elle sera condamnée au chômage, avec tous les dangers que cela comporte. Si la révolution verte n'est pas bien planifiée, le chômage pourrait être une grande menace des prochaines décennies dans le tiers monde. Paul SAURIOL

### Un dossier à tirer au clair

Le quotidien montréalais The Gazette vient de souligner avec raison les conséquences déplorables qui risquent de découler du moyen auquel Québec a eu recours pour mettre fin aux séqueles judiciaires des mesures de guerre. En signant des ordres de suspension des procédures dans le cas d'une trentaine d'accusés, le ministre de la justice Jérôme Choquette ne s'est pas trouvé, du point de vue judiciaire, à clore les dossiers. Peut-être le gouvernement avait-il la ferme intention d'en finir définitivement avec cette affaire. On a déjà signalé que la déclaration du solliciteur général Roy Fournier dans cette affaire, après les dérobades du premier ministre Robert Bourassa, n'était guère limpide. Il importait de revenir sur l'aspect proprement judiciaire de la question.

Parmi les prévenus il s'en trouvait peut-être à qui la loi Turner ne reprochait pas des crimes fictifs. Mais tous étaient présumés innocents, même si le gouvernement les a gardés en détention pendant des mois. Dans ces cas comme dans la plupart des autres procès d'assises, la présomption d'innocence, valable devant les tribunaux, n'est hélas guère utile dans la société, prompt à sauter aux conclusions, notamment sur le marché du travail. Les accusés ont normalement intérêt non seulement à invoquer le bénéfice du doute, mais à être pleinement lavés de l'accusation. Dans l'affaire qui nous occupe, ce droit est à ce jour refusé aux intéressés. Aucun d'entre eux ne pourra faire éclater son innocence, si le gouvernement s'en tient à la mesure prise par le ministre de la justice.

Certains procureurs de la Couronne n'ont pas manqué de signaler que, juridiquement parlant, les procédures n'étant que suspensives, les prévenus pourraient en aucun temps être rappelés devant les tribunaux. Ils n'ont pas affirmé qu'elles le seraient. Mais ils n'ont pas non plus précisé que le ministère de la justice se hâterait de mettre fin à cette situation ambiguë, préjudiciable non seulement aux prévenus mais à la bonne administration de la justice. Or, il serait honteux que le gouvernement laisse suspendue une telle épée de Damoclès.

Durant le répit que lui donne la "nolle prosequi", la Couronne

a la responsabilité de reviser chacun des dossiers et de prendre dans chaque cas la décision que lui impose l'état de la preuve et la bonne administration de la justice. Si les éléments de preuve sont insuffisants dans certains cas, ou si, même en présence d'une preuve plausible, le gouvernement trouve que des motifs supérieurs commandent un retrait, la Couronne ne doit pas hésiter à le déclarer devant les tribunaux et à retirer les procédures déjà engagées. Si au contraire, dans d'autres cas, les procureurs du ministère sont convaincus de la "preuve" qu'ils détiennent et que le gouvernement n'a pas de raison sérieuse de mettre fin aux procédures, elles doivent être poursuivies jusqu'à ce que le tribunal en décide.

Cette prompte clarification de la part du gouvernement est d'autant plus nécessaire que si le dossier des prévenus n'est pas fermé, aucun d'eux ne pourra bénéficier des indemnités que le ministère de la justice, en toute équité, a accepté de verser aux victimes des mesures de guerres. Or, s'il est des citoyens à qui la Couronne ne doit pas craindre d'accorder un traitement scrupuleusement équitable, c'est bien ces gens qu'elle n'a pas redouté de garder en prison des mois durant.

Jean-Claude LECLERC

### La liberté

Être libre, c'est d'abord se laisser être, puis laisser les autres être libres à leur façon. Être libre, c'est s'ouvrir au monde, comprendre, c'est-à-dire prendre avec soi les choses, se laisser prendre par elles. Être libre, c'est s'assumer pleinement avant que les autres ne le fassent en notre nom, c'est refuser de déléguer à quiconque la responsabilité de son savoir, qu'il soit sorcier, devin, astrologue, prêtre ou psychanalyste. Tout homme est son propre médiateur. Il peut demander de l'aide, mais on ne peut lui imposer une aide qu'il refuse. Dès qu'il a recours à des médiateurs et à des sauveurs professionnels, il renonce à une part importante de sa liberté. Il accepte de voir faire par les autres ce qu'il pourrait faire lui-même. Fondamentalement, tout homme est responsable de son propre salut. Sans doute pourrait-il recevoir cent absolutions au confessionnal pour la même faute, mais s'il ne se pardonne pas d'abord à lui-même qui donc pourrait le délivrer de ses péchés?

André MOREAU

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910  
Directeur et rédacteur en chef  
Claude Ryan  
Rédacteur en chef adjoint  
Michel Roy  
Directeur de l'information  
Jean-François  
Trésorier: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dupont, incorporée dans les statuts et située à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Condécor est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne, \$25 par année, ou mois, \$19. À l'étranger, \$40 par année, ou mois, \$32. Édition du samedi, \$10 par année. Édition quotidienne, \$10 par semaine. Le Devoir est distribué gratuitement par la poste aux abonnés qui le demandent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale de Québec.

TELEPHONE: 844-3261 (lignes groupées)



## LIBRE OPINION

**DeBané devrait plutôt prêcher le retour à l'école**par MICHEL CARON,  
professeur à l'Université du Québec à Rimouski

Dans la deuxième tranche de sa série d'articles sur la Gaspésie et le Bas Saint-Laurent dans Le Devoir du 14 août, le journaliste Pierre Richard écrit: "Comme toutes les populations pauvres, la population de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent a été bernée de tout temps par les politiciens. Mille fois crêpe et mille fois vendue, elle est sur le point de ne plus croire à rien..."

A quoi tient cette crédulité et cette facilité de se faire bernier? Les études du BAEQ l'ont amplement documentée. Cela tient du très bas niveau d'instruction de la population adulte de plus de 30 ans. Y a-t-il eu amélioration de ce côté depuis 1966 lorsque les études du BAEQ furent complétées? Presque pas ou pas du tout malheureusement.

Est-ce que la mobilisation (pour ne pas dire l'agitation) par les DeBané, les Otis, les Banville et les Gendron, du peuple mécontent veut dire que celui-ci est maintenant immunisé contre la crédulité? Est-ce que ce peuple comprend vraiment sa situation par rapport aux populations américaines et anglo-canadiennes hautement scolarisées? C'est ce que nous allons voir.

Dans un des discours à Saint-Esprit, dimanche le 15 août, on a entendu dire: "Finie la démocratie de tutelle et de patronage! Emmenons la démocratie de participation du peuple aux décisions qui les concernent!" Très bien. Mais comment peut-on participer lorsque l'on ne possède pas la moindre notion de la façon dont fonctionnent nos systèmes politique, économique et bureaucratique, ou encore des principes de gestion et de technologie moderne? Comment peut-on espérer participer à l'économie hautement évoluée de l'Amérique du Nord lorsque l'on reste ahuri devant même une vulgarisation poussée des principes qui permettent à cette économie de fonctionner? Comment peut-on faire autrement que de faire confiance bêtement à des "chefs" qui "semblent" être au courant et, par conséquent, d'en être presque totalement dépendant?

L'homme non-instruit est comme un aveugle. Il ne sait pas où il est et il ne sait quelle direction et quels moyens prendre pour se rendre au but qu'il désire atteindre. Quand quelqu'un d'instruit, lui qui voit très bien tout ce qui l'entoure, place l'aveugle dans une direction et lui dit d'y aller, l'aveugle est incapable de juger si celui qui lui imprime cette direction est compétent pour le faire, et même s'il l'est, si la direction imprimée sert l'intérêt de l'aveugle ou l'intérêt de celui qui lui a indiqué la voie à suivre.

Il n'y a qu'une porte de sortie à ce cauchemar de dépendance abjecte. Le citoyen doit s'instruire suffisamment pour comprendre comment nos systèmes sociaux fonctionnent et, ainsi, participer intelligemment à l'élaboration de politiques qui seraient de nature à assurer son bien-être. Suffisamment instruit pour pouvoir comprendre les grandes lignes et juger de la valeur des propositions qui lui sont suggérées par nos technocrates et autres spécialistes et savants.

Et quand on parle d'instruction, on parle de connaissances au moins équivalentes à celles d'un diplômé de CEGEP en sciences sociales. Ce niveau de connaissance peut être acquis par des programmes de scolarisation populaire spécialisés et accélérés d'une forme déjà éprouvée dans plusieurs pays. Il n'est donc pas nécessaire de suivre l'acheminement long et laborieux que doivent suivre les jeunes.

Or, ce préalable indispensable à une participation intelligente et éclairée de chaque membre de la population à la définition des politiques et objectifs d'intérêt collectif est singulièrement absent des propos tenus par Messieurs DeBané, Otis, Banville et Gendron. Pourquoi les politiciens et la direction d'organismes tel que l'U.C.C. évitent-ils si assidûment de poursuivre la seule véritable solution, celle d'instruire leurs commettants? Est-ce parce qu'ils craignent qu'ils ne feront pas le poids devant un commettant instruit qui est plus éclairé et plus apte à juger de la valeur de ce qu'on fait pour lui et de ce qu'on lui propose? On est en droit de se poser la question.

La désinvolture avec laquelle on promouvait les fermes

forestières et la cartonnerie de Cabano, commence à donner à ces mesures l'odeur de panacées. On évite trop facilement un grand nombre de questions très complexes et vexantes qui sont d'une résolution très difficile. Jacques Parizeau, dimanche le 15 août à Saint-Esprit, a justement attiré l'attention sur une de ces questions, à savoir, la nécessité d'exercer une étroite surveillance sur la production des fermes forestières qui vont proliférer à travers la province comme résultat de la politique provinciale qui en résultera si l'Opération Dignité II est un succès, ceci afin d'éviter l'effondrement des prix du bois qui résulterait d'une surproduction, comme on l'a vu avec la production du lait.

En ce qui concerne la cartonnerie de Cabano, des entreprises manufacturières modernes, ça ne marche pas toutes seules. Elles exigent un encadrement de gestionnaires spécialisés et compétents, ainsi qu'une main-d'œuvre qualifiée pour appliquer les techniques de gestion et les technologies avancées qui assureront le succès concurrentiel de l'entreprise. Si, au départ, on se méfie des sciences de la gestion parce qu'on ne les comprend pas, comment peut-on songer à avoir une gestion efficace qui saura se défendre devant la concurrence? Or, justement, M. Léonard Otis de l'U.C.C. a démontré peu d'intérêt, on pourrait même dire qu'il s'est révélé plutôt réfractaire, à l'application à l'agriculture de la région des principes de gestion moderne.

Une gestion à la bonne franquette d'une entreprise capitalisée à \$31.000.000 ne pourra réussir que si elle paie des salaires de crève-faim, comme tant d'autres entreprises de la région, car sa basse productivité en face d'une concurrence de haute productivité ne lui permettra pas de faire autrement.

Un aspect capital de ce projet de cartonnerie a été complètement ignoré. C'est celui de l'effet qu'aura l'usine sur cette inestimable ressource touristique qu'est le superbe lac Témiscouata. Il est difficile d'imaginer comment on pourra faire du lac Témiscouata un Lago de Como nord-américain après avoir installé sur sa rive une grosse usine malodorante et probablement polluante.

La prospérité que pourrait emmener l'aménagement en centre de villégiature moderne du lac Témiscouata est maintes fois plus grande, et beaucoup plus stable et durable, qu'une usine d'un produit dérivé comme le carton. Le réveil de la population de Cabano va être très amer lorsqu'elle réalisera qu'elle a troqué son droit d'aïnesse touristique pour un misérable plat de cartonnerie.

Déjà un malaise diffus se propage parmi ceux qui apprécient la complexité d'une économie technologique devant le simplisme des solutions proposées. Ce malaise vient du fait que l'on perçoit trop bien que ce peuple si souvent berné et exploité se jette à corps perdu dans des projets, les ramifications et les complexités desquels elle ne comprend et ne sait rien; qu'elle se laisse embrigader par un jeune député, sans doute très sincère; et qu'elle place sans réserve, et surtout sans discrimination, sa confiance en lui tout simplement parce qu'il s'est louablement approché d'eux et a écouté leurs doléances. Pierre DeBané doit avoir le sentiment de tenir un tigre par la queue. Il n'ose plus lâcher par peur de se faire dévorer.

Il pourrait toutefois dompter ce tigre enragé en prêchant un retour à l'école. La région est maintenant abondamment dotée d'institutions d'enseignement de toutes sortes et d'un corps nombreux de pédagogues très compétents. Que DeBané préconise le lancement d'un programme de scolarisation populaire tant sur le plan de la culture sociale que sur celui de la formation technique et professionnelle. Ce programme pourrait instruire toute la population adulte de l'est du Québec en deux ans ou moins si on mettait en oeuvre tous les moyens pédagogiques modernes qui sont à notre disposition; des moyens qui seraient adaptés à la capacité d'assimilation de cette population et qui sauraient la stimuler et la motiver à apprendre.

Que Léonard Otis de son côté, incite ses confrères cultivateurs à se recycler en technologie agricole afin de devenir des producteurs aussi efficaces que ceux de l'Ontario. Qu'il fasse des représentations auprès du Ministère de l'a-

griculture et de la colonisation et auprès de son propre organisme l'U.C.C. pour la mise sur pied d'un tel programme de recyclage. Qu'il demande à son ancien collègue Normand Toupin de modifier la loi sur le crédit agricole afin que celle-ci encourage l'introduction de méthodes industrielles en agriculture plutôt que de le décourager. Qu'il demande la mise sur pied d'un programme d'établissement sur des terres abandonnées et saisies par l'Office de crédit agricole de jeunes diplômés des Instituts de technologie agricole qui désirent profondément mettre en pratique ce qu'ils ont appris, mais ne le peuvent pas, faute de capital liquide nécessaire à l'achat d'une ferme.

Que les DeBané, les Otis, les Banville et les Gendron préconisent ces mesures de revalorisation humaine de chaque membre individuel de la population de l'est du Québec. Lorsqu'ils les auront obtenues, la population ne souffrant plus de cécité sociale et d'incapacité professionnelle, saura bien prendre les mesures qui s'imposent pour assurer sa dignité et sa prospérité, sans avoir recours à des émeutes et à des panacées.

## POINT DE VUE

**Les \$2 milliards des Caisses ramenés à leur juste proportion**

par ROGER ROY

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de l'Union régionale des Caisses populaires de Sherbrooke, tenue le 20 mars dernier, le président de l'Union, M. Roger Roy (pharmacien de Rock Island) avait précisé à l'intention des sociétaires présents la vraie signification de l'actif consolidé de plus de \$2 milliards dont on parle souvent à propos des Caisses. Voici ce qu'a dit à cette occasion M. Roy.

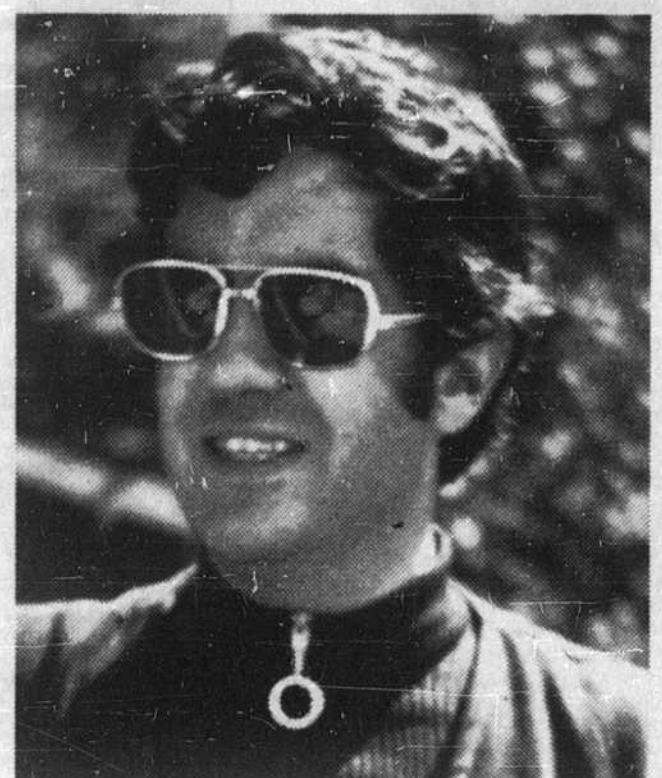
Je voudrais dégonfler un mythe très répandu dans le peuple et aussi répondre aux attaques qui parfois sont lancées à l'endroit des responsables des Caisses populaires un peu partout dans la province. En cette période terrible de chômage chez-nous, le peuple et surtout les chômeurs cherchent une planche de salut ou une solution pour obvier à cette crise provoquée par d'autres que les caisses populaires. Cependant on se tourne vers les caisses populaires... Pourquoi? Parce que certaines personnes en place, conscientes ou non, parlent continuellement de l'actif de plus de 2 milliards des caisses populaires. En ne fournissant pas d'explications, on laisse planer que les caisses populaires Desjardins ont tout simplement troqué le bas de laine de nos pères pour le béton de nos voitures modernes. Les gens et surtout les jeunes, croient qu'il y a 2 milliards de dollars qui, comme la belle au bois dormant, sommeillent dans des voûtes populaires solides attendant le prince charmant pour se réveiller et être investis.

Je vais faire une analyse du \$2.135.650.596 des caisses populaires Desjardins au 31 décembre 1970 et l'on verra qu'il ne reste pas beaucoup d'argent pour de l'investissement industriel. Les chiffres que je vais fournir sont les chiffres officiels consolidés

En caisse: \$403.160.759.  
Obligations et divers: \$481.133.001.  
Parts Union régionale et caisse centrale: \$11.873.732.

Les obligations sont surtout gouvernementales, scolaires, municipales et autres... Est-ce que ce n'est pas une participation au développement de la province et du pays?

Ensuite, la caisse populaire Desjardins existe par ses membres et pour ses membres à des fins d'entraide.



Les surplus des uns aident au manque des autres et tout le monde est traité également, riche ou pauvre. Cette même coopération s'applique entre caisses populaires, ce que certains sont tentés parfois d'oublier.

Ainsi, les membres des caisses populaires ont emprunté sur reconnaissance de dettes pour des biens de consommation, plus souvent nécessaires que futiles, la somme de \$437.652.795.

De plus, de nombreux membres désirent posséder leur maison, désir d'ailleurs très légitime. Aussi les caisses populaires Desjardins ont en prêts hypothécaires la somme de \$717.223.385. La construction ou la rénovation de toutes ces maisons n'a-t-elle pas fourni de l'emploi à des milliers de personnes?

Donc le total des prêts aux membres était au 31 décembre 1970 de \$1.154.876.181. Ensuite, il faut ajouter la valeur des terrains et immeubles, soit \$66.754.937. Ces immeubles ne serviraient pas à grand-chose s'il n'y avait pas d'ameublement et d'équipement et cela représente un investissement de \$15.216.311. Ensuite on re-

trouve, comme sur tous les rapports financiers, le poste "divers" pour une somme totale de \$2.635.672. Soit un grand total général de \$2.135.650.596.

Lorsque le gouvernement provincial a amendé la loi des caisses populaires Desjardins en juillet 1970, il a pour la première fois autorisé les caisses populaires à faire du placement dans l'industrie. Mais le gouvernement a limité le placement des caisses par leur Union régionale à 3% du total de l'actif des caisses. Cela représente au 31 décembre, pour toute la province, environ \$65 millions de dollars. Mais il y a à peine huit mois que la loi a été amendée et cela m'amène à poser deux questions dont je n'ai pas la réponse. La première: "Est-ce que nous avons le droit de risquer les épargnes du peuple?" Si la réponse est affirmative je termine par cette autre question: "Est-ce que nos dirigeants sont aptes à faire ce genre de placements de risque?" Personne ne peut s'improviser financier. On nait avec cette intuition que complètent les connaissances de la finance.

**QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE CAPILLAIRE ET QUE DEVEZ-VOUS EN CONNAÎTRE?**

Le Centre capillaire PIERRE se spécialise depuis plus de quinze ans dans les problèmes du cuir chevelu dont certains restent encore inexpliqués. Nous savons mieux que quiconque que les produits magiques ou les formules mises au point après des soi-disant années de recherche, ne font pas pousser les cheveux perdus, pas plus qu'une dent extraite ne peut repousser.

Faire repousser des cheveux sur un crâne déjà dégarni, lorsque la capillaire est atrophiée, ne laissant qu'un duvet, n'est pas réalisable et y croire serait faire preuve d'une incroyable crédulité.

Le Centre capillaire PIERRE, aidé par des chimistes québécois, développe d'année en année des formules plus efficaces, brevetées et déposées ensuite uniquement au nom du Centre et à son usage exclusif.

Toute représentation faite en province par des délégués utilisant le nom du Centre capillaire PIERRE s'avère frauduleuse. Nous savons que des gens nous ont avertis et parfois trop confiants se sont faits exploiter par ce genre de personnes n'ayant pas de conscience et ne faisant pas la distinction entre leur nom et celui d'un bureau établi depuis plus d'une décennie et demie et ne "promettant pas la repousse des cheveux".

Il est important que le sujet passant un examen capillaire soit averti sur plusieurs points que nous croyons importants:

- 1) Depuis combien de temps le spécialiste exerce-t-il sa fonction et où a-t-il acquis son expérience?
- 2) Comment se présente-t-il? Nom et prénom devrait être déclinés.
- 3) Si le spécialiste se réfère à des formules, demandez le nom du laboratoire, de la manufacture. En cas de doute, renseignez-vous par

divers organismes sur l'existence du laboratoire et si ce dernier fabrique réellement ces produits pour le bureau capillaire auquel vous vous êtes adressé.

- 4) Évitez tout genre de traitements capillaires proposés par des représentants se déplaçant dans les hôtels ou motels.
- 5) Un spécialiste sérieux ne court pas plusieurs métiers à la fois, soit dans les salons de coiffure ou des magasins de postiches et perukes.
- 6) Avant de déboursier quoi que ce soit, ne signez rien sous aucun prétexte qui vous engage financièrement.
- 7) Aucun service professionnel ne peut vous garantir une repousse de cheveux, sauf dans certains cas de pelade.
- 8) Si le spécialiste consulte se réclame d'un tel ou tel bureau connu, assurez-vous de la validité de ses dires, preuves à l'appui. En cas de doute, veuillez téléphoner ou écrire au bureau auquel le spécialiste se déclare attaché.
- 9) Il est reconnu inexact que des traitements de choc puissent assurer une stabilité de votre chevelure en 30, 60 ou 90 jours.
- 10) Il vous incombe, à vous client, de rester réaliste dans ce qui peut être fait ou non.
- 11) Une étude capillaire dure de 45 à 60 minutes.
- 12) Après avoir été mis au courant de votre cas, ne perdez pas de vue les récidives possibles, et qu'après avoir suivi des traitements une hygiène adéquate s'avère toujours indispensable mais non onéreuse.

Avant de penser à une substitut de votre chevelure, ne serait-il pas plus sage de chercher à sauver les cheveux qui vous restent.



C'est à vous d'en décider. L'artifice ne vaut jamais le naturel; à la longue il peut être la cause de sensations désagréables autant physiques que psychologiques.

Il serait avantageux pour vous qui vous rendez compte journellement d'une diminution de vos cheveux, de passer un examen au Centre capillaire PIERRE. Nous vous dirons après étude ce qui peut être fait ou pas.

Où que vous demeuriez, nous croyons qu'une visite d'une heure sur rendez-vous à nos bureaux vous sera profitable en ce qui concerne ce problème qui vous ronge intérieurement et vous vexe dans votre apparence.

Merci de votre bienveillante attention.

P.S. Nous avisons notre clientèle de la Province que l'étude capillaire initiale se fait exclusivement à notre unique bureau de Montréal. Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégué parcourant la Province en son nom. Toute représentation utilisant le nom du Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

par **P. A. PIERRE**  
TRICHOLOGUE

LD33A

## lettres

**Contre le renvoi de Jean Lévesque à CKAC**M. Pierre Beaudoin,  
directeur des programmes CKAC

Renvoyer M. Jean Lévesque dont la compétence, l'honnêteté, l'objectivité et le respect des diverses options politiques sont reconnus à travers la province, c'est malheureux; le faire malgré les protestations de son vaste et hétéroclite public (ce public que vous renvoyez comme votre) c'est frustrant; le remplacer par Yvon Dupuis, c'est ridicule; enlever à un public éveillé son moyen d'expression et son droit à un dialogue enrichissant et sain, c'est dangereux; on manifeste un extrémisme qui en fait naître un autre...

Teresa BRODEUR  
Longueuil, le 13 août 1971

NDLR: Nous avons reçu plusieurs autres lettres exprimant une opinion semblable à celle de notre correspondante.

**BARIL À VIN**

**BOUTIQUE DU BARIL**  
15, boul. LABELLE, Ste-Rose  
780, Notre-Dame, St-Sulpice  
625-0481



**Centre Capillaire Pierre**

450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424

Sortie de Métro Sherbrooke-Berri - Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

ÉDIFICE  
PLACE  
CANADIENNE



suites  
de la première  
page

## INVESTISSEMENTS

qui ont précédé la parution de ce rapport intitulé "Investissements privés et publics au Canada - Perspectives de 1971" ont été faites avant que le gouvernement ne dévoile son dernier budget, celui de juin. Ce budget, selon lui, stimulera davantage les investissements.

L'étude contenue dans le rapport a été menée en mai auprès des hommes d'affaires, des institutions et des pouvoirs publics.

Les dépenses prévues pour la construction non résidentielle et l'acquisition de machines et d'équipement sont supérieures d'environ deux pour cent à celles prévues au début de l'année. On croit que les achats de machines atteindront, par exemple, \$6,8 milliards, soit une hausse de 5 pour cent par rapport à 1970. Les mises de fonds anticipées dans le secteur de la construction non résidentielle en 1971 devraient dépasser \$9 milliards, ce qui représenterait alors une augmentation de 11 pour cent sur l'année dernière.

Quant aux investissements dans le secteur de la construction nouvelle, ils devraient dépasser 24 pour cent ceux de 1970. Ils comportent notamment un programme de construction évalué à \$12,8 milliards.

Dans le secteur des affaires, les dépenses devraient être d'environ 8 pour cent supérieures à celles de l'an dernier. Les investissements des mines par exemple, devraient être 35 pour cent plus élevés que ceux de 1970.

Au chapitre des investissements sociaux projetés, on croit qu'ils dépasseront de 13 pour cent ceux de l'année précédente.

Chez les gouvernements provinciaux, on prévoit des augmentations de dépenses en Colombie-Britannique (26 pour cent), Ile du Prince-Edouard (17 pour cent), Terre-Neuve (16 pour cent), Québec (14 pour cent), Alberta (10 pour cent), Ontario (9 pour cent), Saskatchewan (6 pour cent) et Nouvelle-Ecosse (4 pour cent). Le rapport ne signale aucune hausse de dépenses au Nouveau-Brunswick mais il prévoit une baisse de 7 pour cent au Manitoba.

## LA PAZ

ge socialiste bolivienne dirigée par Mario Gutierrez, et le Mouvement nationaliste révolutionnaire, organisations fidèles à l'ancien président Victor Paz Estenssoro. Les déclarations des groupes rebelles qui bénéficient selon les dirigeants ouvriers, d'appuis étrangers, revêtent, selon les observateurs, un caractère violemment anti-communiste.

A Lima où il vit en exil depuis 1964, date du coup d'Etat au cours duquel il a été renversé par les généraux Barrientos et Ovando, le président Estenssoro a souligné que ce mouvement était nécessaire, "car sous le gouvernement du général Torres la Bolivie vivait la pire crise de son histoire".

Après avoir décrit la pauvreté économique de la Bolivie, M. Paz Estenssoro a ajouté: "Pour sauver la Bolivie et assurer un avenir sûr à ses habitants, pour relancer son économie, et pour satisfaire les revendications sociales de la majorité, il faut mettre fin à ce gouvernement".

Le Mouvement nationaliste révolutionnaire qui a déclenché ce soulèvement a été au pouvoir pendant douze ans, de 1952 à 1964, sous la présidence de M. Victor Paz Estenssoro.

Ce dernier avait pris une série de mesures qui avaient profondément modifié

## NIXON

première fois de sa vie, d'autre part, que l'empereur Hiro Hito, qui est âgé de 70 ans, se rendra en territoire américain, en l'occurrence dans le 49e et avant-dernier Etat de l'Union.

La rencontre entre le chef de l'exécutif américain et le souverain nippon se déroulera apparemment à Anchorage, où l'empereur et l'impératrice doivent faire escale le 26 septembre en route pour l'Europe, où ils vont visiter sept pays.

Anchorage, qui est la plus grande ville d'Alaska, est un lieu de passage obligatoire pour de nombreux longs courriers reliant l'Extrême-Orient au reste du monde.

L'annonce faite par le porte-parole de la Maison Blanche, qui s'est déplacée de Washington à San Clemente la veille au soir seulement, a surpris tout le monde. Elle intervient au moment où la nouvelle politique économique et financière des Etats-Unis a produit un nouveau froid entre Washington et Tokyo, politique dont l'annonce a suivi d'un mois exactement celle du voyage de M. Nixon en Chine d'ici mai 1972.

Il y a un mois, à propos du rapprochement entre Washington et Pékin, les Japonais avaient amèrement reproché aux Américains de ne pas les avoir tenus au courant de leurs projets.

Aujourd'hui, Tokyo se refuse à réévaluer le yen, mesure qui est l'un des principaux objectifs qui ont guidé le président Nixon lorsqu'il a annoncé la non-convertibilité du dollar en or.

M. Takeshi Usami, grand intendant de la maison impériale, a publié un message de remerciements à l'adresse du président Nixon, précisant que les détails de la rencontre seront fixés après une série de consultations avec les Etats-Unis.

M. Eisaku Sato, premier ministre, a également exprimé, pour sa part, ses remerciements au président Nixon. Ce sera la seconde fois que ce dernier rencontrera l'empereur Hiro Hito depuis 18 ans. L'empereur et l'impératrice avaient reçu M. et Mme Nixon en audience au palais impérial, le 16 novembre 1953, alors que M. Nixon faisait un voyage au Japon en tant que vice-président des Etats-Unis.

à l'époque la structure économique de la Bolivie: les mines d'étain, métal qui représente 90% des exportations du pays, avaient été nationalisées et la réforme agraire réalisée. Ce régime, qui puisait son inspiration dans des théories nationalistes et libérales, ne put cependant maintenir la production à un niveau satisfaisant et fut renversé en 1964 par les généraux Barrientos et Ovando, soutenus par les milices paysannes issues de la réforme agraire de 1952.

Le général Barrientos qui arrive au pouvoir en 1968 est élu sur un programme réformiste de type démocrate chrétien. Il affronte en 1968 la tentative de guérilla menée par Che Guevara et meurt en 1969 dans un accident d'hélicoptère. Le vice-président Salinas qui lui succède est renversé en 1969 par le général Ovando qui a été proclamé par les paysans "l'héritier de Barrientos". Il nationalise la compagnie pétrolière Gulf Oil.

Le général Ovando est déposé en octobre 1970 par une junte militaire dirigée par le général Miranda. C'est le général Torres, chef d'état-major de l'armée, qui prend alors le pouvoir soutenu par la centrale ouvrière bolivienne et les étudiants de gauche. Il intensifie la lutte contre la guérilla mais libère Regis Debray et les prisonniers qui avaient participé à la guérilla de Che Guevara. Le général Torres lance un programme de nationalisation et de réformes fiscales assez audacieux mais ne peut obtenir le soutien des officiers nationalistes et des paysans comme l'avait fait Barrientos. Cet échec livre le gouvernement à la pression de la gauche, qui constitue le 22 juin 1971 une "assemblée populaire" souhaitant instaurer en Bolivie un "pouvoir ouvrier".

Le général Torres a déjà fait face cette année à deux coups d'Etat.

## C'EST PÉKIN

de 20 ans, ajoute-t-il, le gouvernement des Etats-Unis a imposé arbitrairement la Chine de Tchong Kai-chek à l'ONU pour usurper le siège de la République populaire de Chine. C'est là une immixtion caractérisée dans les affaires intérieures de la Chine et une grave insulte à l'ONU.

La déclaration du ministère chinois des affaires étrangères dénonce en outre "le complot tramé par les Etats-Unis pour séparer Formose de la Chine et leur tentative de soumettre des membres des Nations unies à leur volonté". Elle affirme que "la privation des droits légitimes de la République populaire de Chine à l'ONU est entièrement l'oeuvre du gouvernement des Etats-Unis".

"Le gouvernement chinois, conclut le texte, exprime la ferme conviction que la juste proposition formulée par l'Albanie, l'Algérie et 16 autres nations l'emportera finalement".

## LA RÉPONSE

sonnalité de la Trésorerie américaine, selon qui "les Canadiens sont arrivés avec des arguments valables et le secrétaire ne manquera certainement pas de les prendre en considération".

Le journal Washington Post prétend même que la délégation canadienne est repartie avec la promesse d'un examen sérieux des demandes formulées. Le journal souligne qu'il s'agit là de la première exception majeure consentie par le secrétaire au Trésor, M. Connally.

A l'appui de la thèse canadienne, M. Benson a souligné à M. Connally que le Canada fut le premier pays à faire flotter sa monnaie comme le souhaitent les Etats-Unis. On sait que le dollar canadien, flottant depuis plus d'un an, se trouve maintenant réévalué à huit pour cent par rapport au dollar américain.

Les Canadiens ont également fait valoir que les économies des deux pays sont tellement intégrées que le Canada souffrirait plus que n'importe quel autre partenaire commercial des Etats-Unis des effets de la surtaxe de dix pour cent. Les exportations canadiennes se chiffrent à douze milliards de dollars par année et une proportion de 65 pour cent de ce marché est destinée vers les Etats-Unis.

L'intransigence américaine s'ex-

## LE LT CALLEY

ans pour bonne conduite.

Cette décision constitue le premier échelon de la révision du procès requis par la défense lors de l'imposition de la sentence par la cour martiale siégeant à Fort Benning le 31 mars dernier. L'ultime échelon sera franchi par le président des Etats-Unis qui a en effet fait savoir qu'à son titre de chef suprême des forces armées il entendait avoir le dernier mot à dire dans cette affaire qui a soulevé une si forte émotion dans le pays tout entier. Une grande partie de l'opinion publique s'était élevée contre le fait que Calley semblait avoir servi de bouc émissaire pour le haut commandement des forces armées américaines au Vietnam.

Le jeune lieutenant commandait une section qui, le 14 mars 1968, avait procédé au "nettoyage" du hameau de My Lai: il avait été appelé à répondre en court martial du meurtre de plus de cent civils vietnamiens.

Actuellement, le lieutenant Calley est aux arrêts de rigueur à son domicile à Fort Benning, en attendant la fin de la révision de son procès.

## Michel Joly s'est suicidé

Le corps qui a été trouvé jeudi dans un champ de l'est de Montréal a été identifié hier par la police comme étant celui de Michel Joly, âgé de 23 ans, sur qui pesaient des soupçons en rapport avec le meurtre de deux fillettes du Cap-de-la-Madeleine en juillet.

Selon la police, Joly était mort depuis un mois environ quand des enfants, qui jouaient dans les champs, trouvèrent son cadavre.

Un porte-parole de la police a déclaré que le corps a été identifié par des tatouages sur les bras et les empreintes digitales.

Ce porte-parole de la police a précisé que Joly est mort d'une balle de .303 tirée dans la bouche avec précision. Il en conclut que Joly s'est suicidé.

Michel Joly était recherché en rapport avec le meurtre de Chantal Côté, âgée de 11 ans, et de Carole Marchand, âgée de 12 ans. Les deux fillettes étaient disparues au cours d'une cueillette de bleuets tout près de chez elles, au Cap-de-la-Madeleine.

Un autre homme, Ludger de la Rosbil, a été arrêté par la police peu après le double meurtre et il est détenu comme témoin important dans cette affaire.

plique, pour une large part, en regard des négociations que les Etats-Unis souhaitent à engager avec leurs autres partenaires qui pourraient exiger les concessions réciproques.

En somme, avant l'ouverture de ces entretiens, les Américains ne veulent pas créer de précédent qui laisserait croire qu'ils sont prêts à lâcher du lest. D'autre part, une exemption en faveur d'un seul pays constituerait une violation de l'accord du GATT (General Agreement on Trade And Tariffs) qui n'autorise l'imposition d'une surtaxe sur les importations que dans la mesure où celle-ci est générale et uniforme à l'égard de tous les pays.

Un autre élément vient renforcer cette thèse: en refusant d'exempter de la taxe, les moteurs Rolls-Royce, destinés à l'avion Tristar américain, les Américains entendent bien démontrer qu'ils n'accorderont aucune exemption dans l'immédiat, même si cela devait être au détriment de leur propre industrie.

## Répercussions sur les sous-développés

NATIONS UNIES (AFP) — Les services économiques du secrétariat de l'ONU vont préparer des études sur les effets de la dévaluation de facto du dollar sur la deuxième décennie de développement mise en marche par les Nations unies, et en particulier sur les dépenses engagées pour le développement par le PNUD (programme des Nations unies pour le développement), la Banque internationale et les institutions spécialisées, qui fonctionnent sur la base du dollar américain.

Ces indications ont été données hier, en réponse à des questions, au cours d'une conférence de presse par M. Philippe de Seynes, sous-secrétaire général de l'ONU pour les questions économiques et sociales.

## Des médicaments moins chers mais tout aussi efficaces?

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral vient de recevoir l'appui d'un expert dans sa campagne destinée à persuader les médecins que des médicaments moins coûteux peuvent être tout aussi efficaces que d'autres.

Le Dr Eldon M. Boyd, professeur de pharmacologie à l'université Queen's de Kingston, estime que les différences relevées entre diverses marques d'un même médicament sont "probablement très peu significatives".

Les importantes différences de prix d'un même médicament sont illogiques et difficiles à comprendre, écrit-il dans un article publié dans le Rx Bulletin, revue mensuelle de la direction des aliments et des drogues, envoyée aujourd'hui à tous les médecins.

Le Dr Boyd est considéré comme faisant autorité en la matière et a rédigé un rapport sur la réglementation de l'industrie pharmaceutique à la suite d'une étude effectuée, il y a quelques années, pour le compte du ministère fédéral de la Santé.

En se fondant sur les analyses de la Direction des aliments et des drogues quand au degré d'absorption par l'organisme humain des éléments actifs de divers médicaments, le Dr Boyd déclare:

"De 92 à 97 pour cent des diverses marques de médicaments vendues au Canada sont suffisamment absorbées pour être équivalentes sur le plan clinique".

Par ailleurs, des marques de médicaments d'un faible degré d'absorption sont produites tant par les grandes compagnies que par les plus petites, ajoute-t-il.

La plus grande absorption de certains médicaments "est due à des facteurs tels que, par exemple, les dimensions cristallines, qui sont facilement reproductibles".

L'un des principaux arguments de l'Association des fabricants de produits pharmaceutiques du Canada est que les versions moins coûteuses de certaines marques de médicaments ne sont pas aus-

si efficaces et ne sont pas aussi bien absorbées par l'organisme humain.

Un comité des Communes avait critiqué, dès 1967, les compagnies qui vendent des médicaments sous une marque enregistrée, d'avoir laissé entendre que les médicaments génériques n'étaient pas aussi sûrs. Il avait mentionné les tests de la Direction des aliments et des drogues montrant qu'ils étaient tout aussi sûrs.

L'intention du gouvernement est de renseigner les médecins pour qu'ils prescrivent des médicaments moins coûteux, tout en les rassurant sur l'équivalence des divers médicaments.

## Saint-Boniface pourrait perdre son hebdo français

SAINT-BONIFACE, Manitoba (PC) — L'un des plus anciens outils de rayonnement de la langue et de la culture françaises au Manitoba et en Saskatchewan, l'hebdomadaire La Liberté et Le Patriote est sérieusement menacé de disparition par suite de difficultés financières.

Si d'ici au 15 septembre, aucune aide ne lui est apportée, le journal sera dans l'obligation de cesser sa publication après avoir été au service de la francophonie des provinces des Prairies depuis 1913.

L'hebdomadaire de format tabloïd est la propriété conjointe des Pères Oblats Marie-Immaculée, de la Société francomanitobaine et de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan réunis dans la Société Presse-Ouest Limitée.

Dans un éditorial de la livraison du 18 août, le rédacteur-en-chef du journal, le père Jean-Paul Aubry, O.M.I., écrit sous le titre "Un avenir sombre?" qu'il est presque certain que si Presse-Ouest trouvait \$25,000 d'ici janvier prochain, elle baisserait aussitôt le pavillon de détresse et élèverait celui de l'espoir.

Si l'hebdomadaire disparaît, les seules injections de culture française qui seraient administrées à la population des quelque 18,000 francophones de la région Saint-Boniface — Winnipeg viendraient de la station de radio CKSB de Saint-Boniface et du poste de télévision de Winnipeg, CBWFT, une filiale de Radio-Canada.

Au cours de l'exercice financier 1970-71, l'administration du journal a enregistré un déficit de quelque \$30,000 dont \$15,000 ont été absorbés par les Pères Oblats.

Depuis quelques années, d'ailleurs, les déficits s'accumulent, comme l'a mentionné le père Aubry, au cours d'une entrevue, et on est rendu au point où les associations de francophones ne peuvent plus supporter le fardeau financier.

C'est ainsi que les dirigeants de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan ont décidé qu'à compter du 1er septembre prochain, l'ACFC cessera de faire partie de Presse-Ouest Ltée et de considérer en même temps La Liberté et Le Patriote comme un journal de langue française pour la Saskatchewan.

## NETTOYEUR

P.M.

Service d'une heure  
au comptoir

Service de chimies  
8309 ST-DENIS  
381-1322

## Gagnez

**\$100,000.00**

avec le nouveau Sweepstake du Manitoba

\$270,650.00 de prix en argent, basé sur le Championnat Canadien de Football 1971.

Le premier tirage aura lieu le 22 octobre, aussi achetez vos billets dès maintenant. Tous les billets restent valables pour les deux tirages. Des reçus officiels seront émis.

Le grand tirage final aura lieu le 26 novembre

1er prix \$100,000  
3ième prix \$15,000.

2ième prix \$25,000  
4ième prix \$ 5,000

Date de fermeture du tirage final, 12 novembre; date de fermeture du premier tirage, 7 octobre.



## Manitoba Citizens Campaign

"AIDANT LA CAUSE DES ARTS AU MANITOBA"

C.P. 1970, Winnipeg 1, Manitoba

Envoyez-moi..... billet (s) à \$2.50 chacun. Livret de 12 billets pour \$25.00. Mon chèque ☐ mandat poste ☐ ci-inclus \$...

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

PROVINCE .....

MLD-2

## DÉCÈS

LIMOGES ME FRANÇOIS avocat à Montréal, le 19 août 1971 à l'âge de 39 ans., est décédé. Maître François Limoges, avocat, époux de Monique Dubé, Père de Paul, Patrice et Vincent, fils de feu Paul-Emile Limoges et de Charlotte Valiquette, de Laval. Frère de André, Jean, Madeleine, Bernard, Louise et Pierre. Beau-frère de M. et Mme Aimé Vaillancourt et de M. et Mme Donat Rodrigue. Les funérailles auront lieu lundi le 23 août. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 2805 rue Alard à 8 heures 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER Rév. Alphonse, o.m.i. De la Maison de l'Assomption, 305 rue Wilson, Ottawa, est décédé subitement au Monastère des Oblats de Ste-Agathe-des-Monts, jeudi le 19 août 1971, à l'âge de 91 ans, le Révérend Père Alphonse Pelletier, o.m.i. Né à l'île d'Orléans, le Père Pelletier passa toute sa carrière sacerdotale à l'Université d'Ottawa où il fut surtout connu comme professeur de grec et comme directeur spirituel. La dépouille sera exposée à

partir de 2 p.m. samedi à la Maison Racine, Robert & Gauthier, 260 Bessier, Ottawa. Funérailles en l'église du Sacré-Coeur, rue Laurier à Ottawa, lundi 23 août à 10 a.m. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull.

LIMONADE  
**ASEPTA**  
PRÉFÉRÉE  
DES  
ENFANTS  
Agréable au goût  
PURGATIF EFFICACE

POUR BIEN DIGÉRER  
BUVEZ  
UNE EAU DE SANTÉ  
ALCALINE & PÉTILLANTE  
QUI FACILITE LE  
TRAJET DIGESTIF  
ET L'ÉLIMINATION  
sithines 33

## SI VOUS AVIEZ QUAT'Z-YEUX...



MAIS VOUS N'EN AVEZ QUE DEUX...

Optrex nettoie, calme et rafraîchit les yeux fatigués et irrités par le rhume, le vent, le surmenage, la fumée et la POLLUTION DE L'AIR.

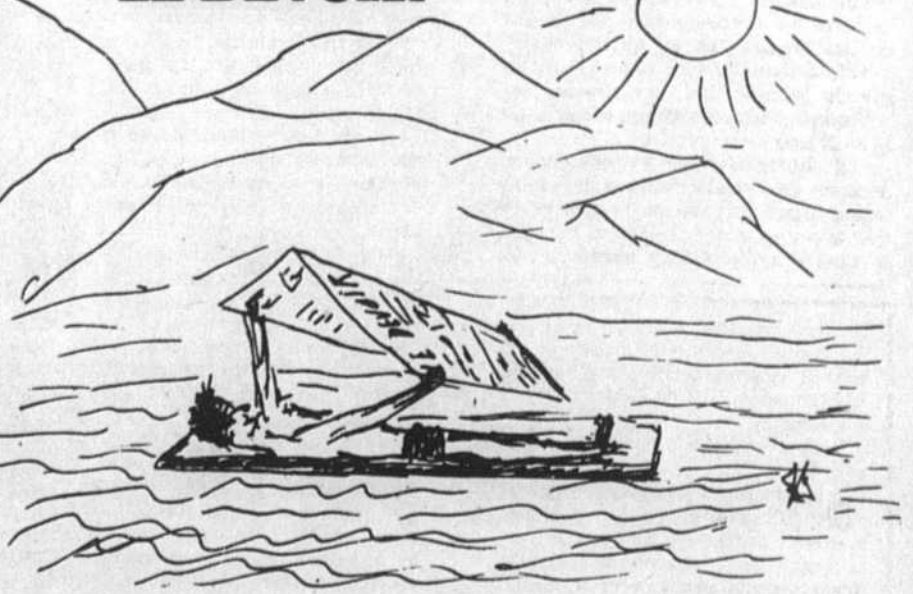
GOUTTES ET BAIN OCULAIRES

Optrex

soulagent les yeux fatigués

## ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

### LE DEVOIR



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES CANADA \$3.00 ÉTATS-UNIS \$4.00  
À CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE.  
S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins une semaine à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant ..... semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$ ..... pour un abonnement-vacances de ..... semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$ ..... pour un abonnement-vacances de ..... semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle

Nom: .....

Adresse actuelle: .....

Adresse de vacances: .....

Période du ..... au ..... inclusivement



# informations

## Quatre jours noirs pour l'Europe

BRUXELLES (AFP) — Réveillée lundi à l'aube par le coup de foudre des décisions monétaires américaines, la Communauté européenne est retombée dans les contradictions qui ont survécu entre les six pays membres, malgré treize années de vie en commun.

Entre ces deux moments, la machine européenne, assoupie par la pose estivale s'est mise en route, a posé le problème pour constater finalement que la situation n'était pas mûre pour les grandes décisions nécessitées par des circonstances exceptionnelles.

Lundi, la commission de Bruxelles s'efforce de rattacher les fils distendus par les vacances. On prend contact avec le président Malfatti qui se repose à l'île d'Elbe et douze heures après le discours de M. Nixon, avec le vice-président Barre, le spécialiste des questions monétaires à Bruxelles.

Mardi, la préparation du conseil convoqué pour jeudi par la présidence italienne, commence. Le comité monétaire (représentants des gouvernements, des banques centrales et de la commission) lance les premières idées de solution: fluctuation concertée des six monnaies par rapport au dollar et instauration dans les six pays d'un double marché. La commission Malfatti enchaîne. C'est la première nuit de cette crise.

La commission invite le conseil à prendre tout de suite une série de mesures conservatoires, mais le met en garde contre toute précipitation concernant les grandes décisions: la réforme du système monétaire mondial, qui fonctionne depuis 1948, mérite un temps de réflexion. Elle déclenche également l'of-

fensive contre les mesures protectionnistes (surtaxe de 10-0/0 sur les importations) décidées par Washington. Elles annulent en fait toutes les concessions tarifaires consenties par l'Amérique depuis 1932.

Mercredi, Rome, mais surtout Bonn et Paris, abattent leurs cartes. Le communiqué du conseil des ministres français est particulièrement net: Paris ne changera pas la parité du franc par rapport à l'or, et ne laissera pas flotter sa monnaie. Le décor est dressé pour le conseil qui s'ouvre jeudi matin, ministres, fonctionnaires et journalistes, bronzés par le soleil des vacances, ont afflué vers Bruxelles.

Ne disait-on pas que les mesures américaines pouvaient avoir l'effet d'un coup de foudre sur l'intégration européenne et notamment sur la mise en route, jusqu'à présent pénible, de l'union économique et monétaire. Tout le monde voulait assister à ce réveil. La venue attendue des ministres des finances des quatre pays candidats, (les futurs partenaires) confèrerait à ce conseil une dimension vraiment européenne.

Comme on pouvait un peu s'y attendre, la journée débuta par un échange de mots assez "francs" entre les grands argentiers de France et de République fédérale.

Les ministres avaient à résoudre un problème urgent: la réouverture lundi, des marchés des changes.

Mais ils ne pouvaient le faire raisonnablement sans poser les jalons de leur position au sein des assises internationales ("groupe des Dix") pays les plus riches du monde, fonds monétaires inter-

national), où se discutera la refonte du système monétaire. Très rapidement, le problème que les Six avaient étudié le 9 mai en tolérant la flottaison du mark et du florin, se reposait: le mark devrait être réévalué. Mais Bonn, déjà handicapé par les mesures protectionnistes de Washington, refuse une nouvelle pénalisation.

On crut, dans l'après-midi, trouver une solution. Les pays du Bénélux suggéraient aux Six de changer provisoirement et officieusement (sans ratification parlementaire et sans déclaration au Fonds monétaire) les parités de leur monnaie.

Paris réagissait plutôt favorablement. Les choses allaient bien. Mais M. Karl Schiller, le super-ministre fédéral de l'économie et des finances, parvint à convaincre cinq de ses six collègues, que les exportateurs allemands ne pouvaient subir une nouvelle brimade. "D'accord pour une réévaluation du mark dit en substance M. Schiller, mais emboîtez-nous le pas, au moins symboliquement". M. Giscard d'Estaing, lié par les conclusions du conseil des ministres français de mercredi, ne put se rallier à ce mouvement.

Après l'interruption du dîner (un buffet froid dans la plus belle tradition des marathons européens), le président en exercice, M. Mario Ferrari Aggradi (Italie) "confessa" ses collègues, les uns après les autres, dans son bureau. Mais en vain. Désormais, le conseil n'avait plus qu'une tâche: habiller cet échec le moins mal possible.

Il n'était certes pas question de tout régler en une séance même nocturne. Mais le résultat acquis était maigre et décevant, comme devait le constater avec amertume le vice-président de la commission M. Sico Mansholt.

Il se résume pratiquement à ceci: "les marchés des changes réouvriront lundi sans que les Six aient décidé une méthode commune pour y parvenir, et les banques centrales tenteront d'éviter que l'épreuve se passe trop mal.

# internationales

Présidentielles vietnamiennes

## Le retrait du "grand Minh" jette dans l'embarras le gouvernement US

par Marc Huitten, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) — La décision du général Duong Van Minh de ripier sa candidature pour l'élection présidentielle du 3 octobre prochain au Sud-Vietnam a jeté dans l'embarras le gouvernement américain qui ne sait encore quelle attitude prendre devant cet événement lourd de conséquences politiques.

Le risque de voir le président Nguyen Van Thieu demeurer seul en course va enlever, en effet, au scrutin du 3 octobre le caractère de compétition démocratique souhaité par Washington, d'autant que le retrait du général Minh intervient après celui du vice-président Nguyen Cao Ky et qu'il s'accompagne

d'accusations de fraude électorale.

L'ambassade américaine à Saigon s'est bornée à dire: "Nous regrettons que le général Minh ait retiré sa candidature pour l'élection à la présidence de la république du Vietnam. Au-delà de cela, nous n'avons aucun commentaire à faire".

A Washington, M. Robert McCloskey, porte-parole du département d'Etat, a répété: "Nous n'avons pas d'autre commentaire à faire".

M. McCloskey a rappelé cependant que "notre attitude, notre politique et notre espoir" ont toujours été de voir se produire au Sud-Vietnam des élections dis-

putées (entre plusieurs candidats), honnêtes et loyales". Cependant, a-t-il ajouté, Washington, a également voulu demeurer neutre dans cette affaire, ainsi qu'"impartial en apparence et en fait".

Le porte-parole s'est refusé à dire si l'ambassadeur Ellsworth Bunker, qui venait de regagner Saigon après des consultations à Washington, était porteur d'un message quelconque du président Nixon soit au général Minh, soit au président Thieu. Il n'a pas su expliquer, d'autre part, pourquoi, aussitôt après avoir rencontré M. Bunker, le général Minh a fait exactement le contraire de ce que le gouvernement américain souhaitait qu'il fit.

La politique de non-intervention américaine dans la campagne électorale n'est-elle pas en fait un facteur qui influera radicalement sur le résultat de ces élections? M. McCloskey a refusé de commenter cette interprétation évidente.

Il a affirmé toutefois que le retrait du général Minh n'aurait aucune influence sur la politique d'aide américaine au Sud-Vietnam, non plus que sur sa politique de rapatriement des troupes. Sur ce dernier point, a-t-il rappelé, le président Nixon doit annoncer la suite de son programme vers la mi-novembre.

On laisse entendre au département d'Etat, au sujet des élections d'octobre, qu'il n'est pas exclu après tout que la candidature du vice-président Ky revienne à l'ordre du jour. La Cour suprême sud-vietnamienne n'a pas encore rendu son jugement final dans cette affaire, fait-on observer.

Enfin, commentant certaines informations selon lesquelles les Etats-Unis réduiraient leur aide économique au Sud-Vietnam par suite du retrait du général Minh, les responsables américains affirment que, s'il y a réduction, ce sera "pour de toutes autres raisons". De toute manière, ces réductions ne seraient que de 10 pour cent, conformément à la décision annoncée par le président Nixon dimanche dernier de réduire l'aide à l'étranger dans cette proportion. Appliquée au Sud-Vietnam, cette réduction n'intéresserait d'ailleurs que les 565 millions de dollars de crédits demandés au Congrès pour l'année fiscale en cours au titre de "l'assistance de soutien" qu'administre l'AID. Le gros des dépenses américaines au Sud-Vietnam est du ressort du Pentagone. L'an dernier, la guerre d'Indochine a coûté aux Etats-Unis 14 milliards de dollars environ. Toute cette questions reste d'ailleurs à l'étude.

Ce qui préoccupe Washington, toujours disposé apparemment à soutenir le président Thieu, ce sont les conséquences politiques et les réactions de l'étranger devant la perspective de voir le scrutin du 3 octobre se transformer en référendum; à Saigon même les Américains craignent un coup d'Etat ou, pour le moins, certains désordres.

## Crise majeure entre Londres et Dublin

LONDRES (AFP) — Un simple échange de télégrammes a suffi pour déclencher une crise majeure entre Londres et Dublin au moment même où le concours du gouvernement de la République d'Irlande apparaît plus que jamais nécessaire à la solution du problème de l'Ulster.

La presse de Dublin a réagi hier de façon très vive à la fin de non-recevoir adressée la veille au soir par M. Edward Heath à M. Jack Lynch.

Celui-ci n'a d'ailleurs pas tardé à renvoyer la balle hier, en qualifiant de "regrettable" le message de M. Heath. "L'assertion que les événements d'Irlande du Nord ne me concernent pas est inacceptable", a déclaré M. Lynch à la presse. Il a ajouté qu'il maintenait sa demande d'une rencontre au sommet de "tous ceux qui peuvent contribuer à une solution pacifique" du problème de l'Ulster.

De son côté, à Londres, le parti travailliste a de nouveau demandé le rappel du parlement, à la suite de la correspondance entre les deux chefs de gouvernement dont le contenu les a "choqués". Toutefois, il ne semble pas que cette requête ait davantage de chances d'être acceptée par le premier ministre que celle déjà formulée au début de la semaine par M. Harold Wilson.

Pour leur part, les observateurs ont été très surpris par la violence de la réplique de M. Heath, et ils se demandent jusqu'à quel point sa colère ne l'a pas porté à commettre un grave impair.

Jamais en effet M. Heath n'avait fait preuve d'une telle dureté vis-à-vis de Dublin. Na-t-il pas été jusqu'à écrire: "Votre télégramme est injustifié par son contenu, inacceptable par la tentative d'ingérence dans les affaires du Royaume-Uni qu'il représente, et ne peut en aucune façon contribuer à la solution du problème d'Irlande du Nord". La surprise est d'autant plus grande que le message de M. Lynch ne semblait pas spécialement dur. Le premier ministre de l'Eire a certes menacé d'apporter son soutien à la résistance passive des catholiques du Nord si la mesure d'internelement administratif n'était pas rapportée. Mais il s'est également déclaré disposé à discuter avec "toutes les parties intéressées".

On est d'autre part habitué à Londres aux foudres verbales de M. Lynch, dont on n'ignore pas qu'elles lui sont dictées par le souci de se dédouaner vis-à-vis

des éléments les plus radicaux de la République.

En fait, estime-t-on dans les milieux politiques, M. Heath a surtout été choqué par le fait que M. Lynch ait cru bon d'adresser à Londres une mise en demeure — préalablement communiquée à la presse — le jour même où le chef du gouvernement britannique recevait M. Brian Faulkner, premier ministre de l'Ulster, afin de faire le point de la situation. M. Heath, ajoute-t-on, se devait de réagir avec d'autant plus de vigueur qu'il devait défendre son hôte. On indique encore dans ces mêmes milieux que Westminster ne pouvait plus longtemps rester silencieux après avoir bien voulu ignorer la violente attaque lancée la semaine dernière par M. Lynch contre le gouvernement de Belfast.

Il n'en reste pas moins qu'une solution politique, qui passe nécessairement par Dublin, n'a jamais paru aussi éloignée qu'aujourd'hui. Bien que la rencontre au sommet Heath-Lynch, prévue pour le mois d'octobre à Londres, soit maintenant, elle se présente sous les auspices les plus défavorables.

Sur le théâtre des opérations, on apprendait que deux des trois personnes blessées hier à Belfast étaient des soldats britanniques de l'armée du Rhin en permission. Le troisième, un jeune homme de 17 ans, était le beau-frère de l'un d'entre eux.

Tous trois ont été attaqués par un commando masqué de l'IRA alors qu'ils regardaient la télévision chez eux dans le quartier de Ballymurphy. En entrant, l'un des attaquants a crié "il y a des soldats britanniques ici", puis le commando a ouvert le feu, blessant les trois hommes. L'un d'eux aurait succombé à ses blessures, ce qui porterait à 29 le total des victimes des 12 derniers jours.

Le dialogue avec Pretoria

## Le Dr Banda souhaite que d'autres Africains suivent son exemple

BLANTYRE (AFP) — Le chef de l'Etat du Malawi, le président Kamuzu Banda, a reçu hier soir un accueil triomphal à Blantyre, après un voyage officiel de 5 jours en Afrique du Sud.

A son arrivée à l'aéroport, devant près

de 20.000 Malawiens enthousiastes, le Dr Banda a déclaré que "près de 99 pour cent des chefs africains" rencontrés au cours de sa visite officielle se sont déclarés favorables à sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud.

Le gel des prix et salaires

## Mesures contre le Texan récalcitrant

WASHINGTON (AFP) — Le "conseil du coût de la vie", organisme chargé de faire respecter le blocage des salaires et des prix décrété dimanche dernier par le président Nixon, est parti en guerre contre le gouverneur du Texas, qui vient de le défier.

Les deux leviers de l'action entreprise par ce conseil pour obliger le Texas au respect du plan de redressement économique décidé par le gouvernement fédéral vont être un recours en justice, et des moyens de pression d'ordre budgétaire.

Le gouverneur du Texas, le démocrate Preston Smith, avait annoncé jeudi qu'en dépit du "gel" de 90 jours décrété par Washington, les fonctionnaires de son Etat bé-

néficiaient des augmentations de salaires qui devaient entrer en vigueur pendant cette période de temps.

Le gouvernement fédéral a fait distribuer hier le bref communiqué suivant: "Le conseil du coût de la vie a demandé aujourd'hui à l'at-torney-general (ministre de la justice) d'entamer sans tarder toute action de nature à assurer le respect du plan de stabilisation présidentielle en ce qui concerne le Texas. Il regrette que le gouverneur de cet Etat ait refusé de coopérer avec le gouvernement des Etats-Unis et qu'il ait choisi au contraire de se rebeller contre lui en cherchant à augmenter le traitement des fonctionnaires provinciaux pendant la durée de gel de 90 jours".

Le conseil a fait savoir d'autre part qu'il avait autorisé pour suspendre ou annuler tout contrat de fourniture de biens d'équipement et de crédits fédéraux passé avec un Etat provincial qui ne respecterait pas les nouvelles directives de Washington.

Le secrétaire au Trésor John Connally, qui préside ce conseil, a indiqué de son côté qu'il soutiendrait ces mesures de rétorsion à l'encontre du gouverneur récalcitrant. Le département de la justice, quant à lui, portera l'affaire devant un tribunal fédéral dès la semaine prochaine.

L'un des aspects inédits de cette petite "guerre du Texas" est que MM. Smith et Connally sont tous deux démocrates et Texans.

L'affrontement avec l'ennemi sioniste' approche

## L'acte de naissance de la Fédération des républiques arabes

DAMAS (AFP) — "La tentative de liquider la résistance palestinienne est vouée à l'échec devant la volonté du peuple arabe de libérer et de récupérer sa terre et son honneur", affirme une déclaration commune signée par les présidents Sadate, Kadhafi et Assad à l'issue du sommet de la Fédération des républiques arabes tenu à Damas du 18 au 21 août.

"La libération de la terre arabe occupée est l'objectif au service duquel seront placés toutes les ressources et tout le potentiel de l'Etat fédéral, noyau de l'unité arabe totale", ajoute la dé-

claration commune, qui poursuit:

"Pas de paix, pas de négociation avec l'entité sioniste, pas de cession d'aucune parcelle de la terre arabe occupée et pas de marchandage sur la cause palestinienne".

"L'affrontement avec l'ennemi sioniste approche de son ultime étape", affirment les présidents Sadate, Kadhafi et Assad dans la première partie de leur déclaration commune.

Ce document indique que les délibérations du sommet ont porté, outre la mise au point des textes constitutionnels de la fédération, sur "le déroule-

ment de la bataille, l'évaluation de la situation qui a été étudiée sous tous ses aspects, ainsi que l'examen de toutes les éventualités".

Les trois présidents ont approuvé le projet de constitution de la Fédération des républiques arabes, ainsi que les règlements fondamentaux qui régiront les trois républiques fédérées.

Ces textes seront soumis à l'approbation populaire au cours du référendum qui se déroulera le premier septembre en RAU, en Libye et en Syrie.

La constitution de la "Fédération des républiques arabes", signée hier à 17h00 par les présidents Sadate, Kadhafi et Assad, comporte trois chapitres et 72 articles.

Voici les titres des chapitres: 1- Principes fondamentaux de la fédération des républiques arabes. 2- Attributions de la fédération, ses institutions et ses finances. 3- Règlements généraux et transitioires.

A l'issue de la signature, le président Anouar Sadate, accompagné de M. Hassan Sabri el-Kholi, a quitté Damas à destination de Djeddah.

De son côté, le colonel Mouammar Kadhafi est parti pour Tripoli.

## Un avocat pour Mujibur Rahman

RAWALPINDI (AFP) — L'ancien président de la Ligue Awami, le cheikh Mujibur Rahman, a choisi comme défenseur un avocat pakistanais de réputation internationale, Me A.K. Brohi, indiquant hier soit une note transmise à la presse par les autorités militaires chargées d'appliquer la loi martiale. Selon la note, le cheikh Mujibur Rahman avait proposé une liste de trois avocats au cours de sa première comparution, le 11 août, devant le tribunal militaire spécial.

La note pakistanaise souligne que, "soucieux d'assurer la meilleure assistance légale possible" à l'accusé, le gouvernement pakistanais a lui-même insisté pour que Me Brohi accepte de défendre le cheikh Mujibur Rahman, "dans l'intérêt de la justice et de la légalité". Selon la note, Me Brohi avait d'abord hésité à assurer la défense de l'ancien chef de la Ligue Awami en raison de ses nombreux engagements auprès d'autres clients.

Me Brohi a quitté Karachi hier soir pour avoir une première rencontre avec le

cheikh Mujibur Rahman, indiquant la note pakistanaise. Aucune indication n'a été fournie sur le lieu où se déroulera le procès.

## UNE DÉSIGNATION PROFESSIONNELLE RECONNUE À TRAVERS LE CANADA

PRÉPAREZ-VOUS À JOUER UN RÔLE IMPORTANT DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE

PROGRAMME DE FORMATION aux universités du Québec — éducation permanente ou cours d'études personnelles spécialement conçus par les C.G.A. du Canada et une université canadienne conduisant à une carrière dans la gestion financière.

ÉCRIVEZ-NOUS DÈS MAINTENANT

L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC 5165 chemin de la Reine Marie suite 512 Montréal, Qué.

## Ville CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES PHONÉTIQUES

Il est organisé conjointement par: — l'Université de Montréal et il se tiendra du 22 au 25 août au Pavillon des sciences sociales, et par: — l'Université McGill qui recevra les participants du 26 au 28 août au Pavillon Stephen Leacock.

Quatre cents spécialistes: linguistes, phonéticiens, médecins, ingénieurs, acousticiens, etc. venant de plus de trente pays présenteront plus de deux cents communications sur des sujets divers tels: la production, la transmission, la perception des sons ainsi que des aspects connexes: orthophonie, audiologie, reconnaissance individuelle des voix, etc...

Les personnes intéressées à assister aux journées d'études peuvent s'inscrire au:

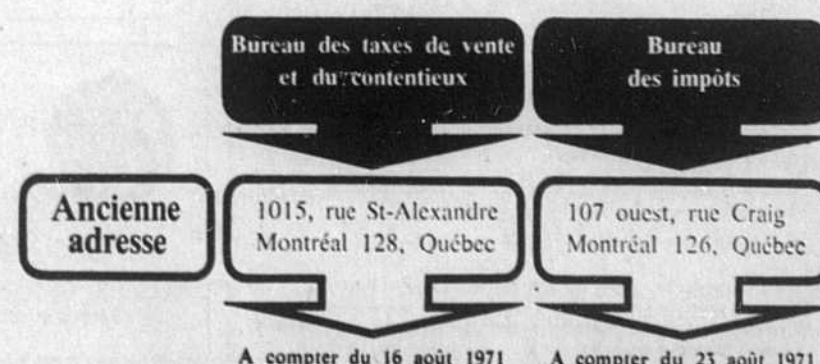
SECRÉTARIAT DU VILLE CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES PHONÉTIQUES

1390 ouest, rue Sherbrooke, bureau 46 Montréal 109 tél.: 845-9325

André Rigault Secrétaire général

René Charbonneau Président du congrès

## Nouvelle adresse à Montréal



Nouvelle adresse Palais de Justice, rue Craig Montréal 126, Québec

Toute remise ou communication écrite devant être faite au bureau régional de Montréal, à partir de ces dates, devra porter l'adresse ci-haut mentionnée.

Les personnes désirant rencontrer des représentants du ministère pourront aussi se présenter au Palais de Justice, rue Craig, où un comptoir d'accueil et de renseignements sera à la disposition du public.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC MINISTÈRE DU REVENU



# Carrières et Professions

Voir autres  
Carrières  
en page 9

## DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

Pour un Collège Universitaire.

- Doit maîtriser le français et posséder une connaissance adéquate de l'anglais.
- Une certaine formation universitaire est requise
- Salaire: \$11,000 - \$15,000.

Les demandes seront acceptées jusqu'au 25 août et devront être adressées au:

Bureau du Recteur,  
8406 - 91<sup>e</sup> rue,  
Edmonton, Alberta.

## PROFESSEURS DEMANDÉS

Enseignement professionnel

Cours aux Adultes

Mécanique d'ajustage (Machine Shop)  
Mécanique automobile  
Dessin - Carto - topographie  
Electricité bobinage  
Electronique industrielle  
Soudure - Découpeur et HAUTE Pression  
Réfrigération

Durée:

12 à 21 semaines  
9:00 a.m. à 3:15 p.m. ou 4:00 à 10:00 p.m.

Seules les demandes écrites seront considérées

NE PAS TELEPHONER

Conditions 13 ans de scolarité et 3 ans d'industrie  
Adresser demande écrite avec détails et preuves de qualifications à:

Service du Personnel  
La Commission Scolaire de Lachine  
170 - 15<sup>e</sup> avenue, Lachine 600, Qué.

Date limite: le 27 août 1971.

## COLLÈGE

ANDRÉ-GRASSET

Exigences:

Traitement:

## Offre d'emploi

**PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES**  
(niveau Cégep)

BSc  
Avec expérience d'enseignement.  
Normes de la convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 25 août à:

Directeur du Personnel,  
Collège André-Grasset,  
1001, boul. Crémazie est,  
Montréal 352.

## Collège de

Maisonnette

Exigences:

Traitement:

## Offre d'emploi

**PROFESSEUR EN COMPTABILITÉ**

18 années de scolarité  
Expérience affaires souhaitable  
Expérience pédagogique non nécessaire  
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard, mardi 24 août 1971 à:

Monsieur Benoit Lauzière,  
Secrétaire général,  
Collège de Maisonneuve,  
3800 est, rue Sherbrooke,  
Montréal 406



## PSYCHOLOGUE

Psychologue demandé pour travail d'évaluation et de psychothérapie.

EXIGENCES:

- Maîtrise ou licence;
- Membre de la Corporation des Psychologues du Québec;
- Formation en thérapie de groupe souhaitable;
- Expérience en milieu hospitalier du Québec, de préférence;

SALAIRE:

Selon l'expérience et les qualifications.

S'adresser au:

Bureau du Personnel,  
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc,  
3570 St-Urbain,  
Tél.: 842-6141, poste 282

## CHEF-COMPTABLE

FONCTIONS

Sous l'autorité du Directeur financier, prendre charge complète du service de la comptabilité et en assurer le bon fonctionnement.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire en comptabilité: C.A., C.G.A., R.I.A., ou formation équivalente ou 10 ans d'expérience en comptabilité dont 5 ans dans un poste de responsabilité, de préférence dans le secteur hospitalier. La connaissance de l'informatique serait souhaitable.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé à:

Directeur du Personnel,  
Hôpital des Laurentides,  
L'Annonciation, Comté Labelle.

## JOURNALISTE DEMANDÉ

Le plus important hebdomadaire des Laurentides est à la recherche d'un journaliste pour combler une vacance dans la salle de rédaction.

La préférence sera donnée à un candidat possédant déjà une certaine expérience dans la presse hebdomadaire régionale.

Nous exigeons également une solide scolarité: diplôme d'étude collégial ou équivalent.

Salaire conforme à l'expérience et à la compétence et selon les stipulations de la convention collective en vigueur.

Faire parvenir curriculum vitae à:

L'Echo du Nord,  
Directeur de l'Information,  
Case postale 500,  
St-Jérôme, Qué.

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

demande

## UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

FONCTIONS:

- Aviser le Directeur des services de l'enseignement sur toute question relative.
- A l'évaluation et à la promotion de l'enseignement.
- Aux programmes, examens et techniques didactiques.

EXIGENCES:

- Formation universitaire équivalente à 16 années de scolarité ou plus avec spécialisation en pédagogie.
- Expérience de l'enseignement au niveau secondaire (minimum 5 années)

SALAIRE:

Selon les qualifications.

Date limite du concours: 1er septembre 1971.

Toute demande doit être adressée à:

M. Valmont Richard,  
Directeur des Services de l'Enseignement,  
Commission Scolaire Régionale du Golfe,  
700 avenue Laure,  
Sept-Iles, Qué.

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER

requiert les services de PROFESSEURS dans les matières:

- chimie ayant méthodologie du Chem Study
- physique ayant méthodologie du PSSC.
- bachelier en sciences majeure en biologie
- anglais langue seconde
- mécanique d'automobile
- mécanique d'ajustage
- fabrication et finition industrielle du meuble
- comptabilité
- électrotechnique "montage et contrôle".
- techniques de l'imprimerie
- classe de récupération anglaise 1er cycle
- arts plastiques mi-temps (11-22)
- géographie IV
- initiation au travail (garçons)
  - menuiserie
  - tôlerie
- initiation au travail (filles)
  - art culinaire
  - tenue de maison
  - couture
  - coiffure

EXIGENCES:

- légalement qualifiés
- expérience au Québec.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 25 août 1971 à:

M. André Milton,  
Responsable d'Effectifs,  
129 rue Grande-Allée,  
Montréal 550

## INFIRMIÈRES POUR SALLE D'OPÉRATION

Des infirmières avec expérience de la salle d'opération, sont invitées à formuler des demandes pour combler des postes vacants à la salle d'opération.

Les candidates intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit au:

Directeur du Nursing,  
Montreal Children's Hospital,  
2300 rue Tupper,  
Montréal 108, Qué.

## HÔPITAL SAINT-JOSEPH

779, Ste-Julie

Trois-Rivières, Qué.

Hôpital en Mauricie est à la recherche:

Poste: Personne chargée de la planification en production d'un service alimentaire en voie d'expansion importante.

Défi: Réorganisation du secteur de production dans toutes ses activités et synchronisation de ce fonctionnement par rapport aux secteurs connexes (distribution, achat, etc.).

Qualifications: 10<sup>ème</sup> année dans une école reconnue par le Ministère de l'Éducation. Détenteur d'un diplôme d'un cours de qualification de 2 ans, dans une école d'Hôtellerie reconnue. De plus, au moins 5 ans d'expérience en production alimentaire institutionnelle.

Qualités personnelles: Psychologie de groupe - Leadership - bonne santé - Être capable de travailler en équipe. Posséder le sens des responsabilités.

Âge:

30 à 45 ans

Salaire et conditions de travail: Selon les normes gouvernementales qui régissent le secteur hospitalier.

Toutes personnes qui possèdent les qualifications ci-dessus mentionnées sont priées de faire parvenir leur demande ainsi qu'une copie de leur curriculum vitae, au Centre de Main-d'Oeuvre du Québec le plus près de chez elles.

## LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

330 rue Gilmour, Ottawa K2POP9

Des candidats sont invités à formuler des demandes pour combler les postes d'enseignement ci-dessous énumérés, à partir du 1er septembre 1971.

## ÉCOLE SECONDAIRE CARTIER

M. Laurier Sauvé, Directeur,  
225 rue Donald,  
Ottawa,  
Tél.: 745-9155

- Buanderie (nettoyage à sec)
- Mécanicien d'automobile (petits moteurs)
- Petites réparations d'appareils électriques

## ÉCOLE SECONDAIRE ANDRÉ LAURENDEAU

M. R. Scantland, Directeur,  
235 chemin McArthur,  
Ottawa,  
Tél.: 746-8113

- Physique pour la 11<sup>e</sup> année - sciences générales pour la 10<sup>e</sup> année.
- Mécanicien d'automobile

Exigences: pour les postes; buanderie et mécanicien d'automobile.

- 12 années de l'Ontario ou l'équivalent
- 7 années d'expérience dans la pratique
- être disponible à compter du 1er septembre 1971.

Les demandes doivent être adressées au directeur des écoles intéressées.



## CEGEP AHUNTSIC

## ENSEIGNANTS

Secteur VI, communications graphiques

Pour les départements de:

- Photomécanique (caméra)
- Photolitho (montage et plaque)

Traitement annuel conforme aux normes du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard, le jeudi 26 août 1971

Directeur,  
Service du Personnel,  
Collège Ahuntsic,  
9155, rue St-Hubert,  
Montréal 353.



## COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL MONTMORENCY

OFFRE D'EMPLOI

BIBLIOTÉCHNIEN

POSTE:

Au Centre de Documentation.

FONCTIONS:

- Responsabilité du centre bibliographique sous la direction du responsable des services publics.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme d'enseignement collégial avec spécialité "bibliothèque".

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Prière d'envoyer curriculum vitae à:

Secrétaire général,  
CEGEP Montmorency,  
3719, boulevard Lévesque,  
Chomedey, Laval.



Asselin, Benoit, Boucher,  
Ducharme, Lapointe

INGÉNIEURS-CONSEILS

DEMANDENT

## CHEFS D'ÉQUIPES ET HOMMES D'INSTRUMENTS

Les candidats doivent posséder un minimum de 3 années d'expérience pratique dans les domaines suivants: triangulation et implantation en général.

LES CANDIDATS DOIVENT ESSENTIELLEMENT ÊTRE BILINGUES.

Toute demande d'emploi sera confidentielle.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae au résumé à:

Service du Personnel,  
Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe  
4,200 ouest, boul. Dorchester,  
Montréal 215, Qué.

## PROVINCE DE QUÉBEC

CITÉ DE LACHINE

## POLICIERS DEMANDÉS POUR LA CITÉ DE LACHINE

Citoyen canadien

Âgé d'au moins 18½ ans et ne pas avoir atteint 30 ans.

Taille minimum de 5'8" pieds nus.

Poids proportionné à la taille selon les standards médicaux reconnus.

Posséder une acuité visuelle minimum de 20/40 corrigée à 20/20 au moyen de lunettes incassables.

Avoir complété avec succès au moins une onzième année (secondaire V) ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'éducation.

Parler et écrire le français et l'anglais.

Les intéressés pourront se présenter au Poste de Police, No. 30 - 19<sup>ème</sup> Avenue, Lachine, de 9.00 a.m. à 4.00 p.m., du lundi au vendredi et apporter leur certificat de naissance, leur certificat d'études et 3 photographies d'une grandeur approximative de 2½" x 3".

PAUL REMILLARD  
Greffier de la Cité de Lachine

Lachine, le 20 août 1971

## HÔPITAL EN MAURICIE

EST À LA RECHERCHE:

POSTE:

Personne chargée de la planification en production d'un service alimentaire en voie d'expansion importante.

DÉFI:

Réorganisation du secteur de production dans toutes ses activités et synchronisation de ce fonctionnement par rapport aux secteurs connexes (distribution, achat, etc.).

QUALIFICATIONS:

10<sup>ème</sup> année dans une école reconnue par le ministère de l'Éducation. Détenteur d'un diplôme d'un cours de qualification de 2 ans, dans une école d'Hôtellerie reconnue. De plus, au moins 5 ans d'expérience en production alimentaire institutionnelle.

QUALITÉS PERSONNELLES:

Psychologie de groupe-Leadership-bonne santé - Être capable de travailler en équipe. Posséder le sens des responsabilités.

ÂGE: 30 à 45 ans.

Salaire et conditions de travail: Selon les normes gouvernementales qui régissent le secteur hospitalier.

Toutes personnes qui possèdent les qualifications ci-dessus mentionnées sont priées de faire parvenir leur demande ainsi qu'une copie de leur curriculum vitae, au Centre de Main-d'œuvre du Québec le plus près de chez elles.



## CEGEP AHUNTSIC

## PSYCHOLOGUE

(Service de psychologie et d'orientation)

ATTRIBUTIONS:

- Consultation auprès des étudiants concernant certaines difficultés de choix professionnel, de même que d'adaptation;
- Information scolaire et professionnelle;
- Participation à des recherches psychopédagogiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Scolarité minimum de 18 années.
- Condition: être membre de la C.P.P.O.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 27 août 1971 à:

Directeur,  
Service du Personnel,  
Collège Ahuntsic,  
9155, rue St-Hubert,  
Montréal 353

## ANALYSTE-PROGRAMMEUR

LE DÉFI

Assumer la responsabilité d'analyse et de programmation de systèmes généralisés et particuliers, de l'exploitation d'un centre de traitement pour une entreprise progressive.

LE CANDIDAT

- Doit posséder de 4 à 5 années d'expérience dans l'utilisation des ordinateurs I.B.M. 360 (disques et rubans magnétiques); et avec les langages Assembler, Cobol et R.P.G.;

- Doit posséder des aptitudes manifestes à travailler en équipe;

- Doit avoir des connaissances de comptabilité;

- Doit être bilingue;

TRAITEMENT

Selon l'expérience, les connaissances et la formation.

Notre personnel est au courant de cette annonce.

Faire parvenir votre curriculum vitae à

Case 1552,  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.



## LA COMMISSION SCOLAIRE DE ROSEMÈRE

désire engager un

### ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN ÉDUCATION PHYSIQUE

qui accepterait d'enseigner au niveau d'une 6e année à demi-temps et possédant un brevet d'enseignement.

Envoyer curriculum vitae à:

**M. Jean-Louis Préseault, Directeur,**  
343 rue Académie,  
Rosemère

## URBANISTE

Bureau d'urbanistes de Montréal cherche un urbaniste d'au moins 3 ans d'expérience pour collaborer à l'étude des plans d'extension d'une petite ville et autres projets.

Toute communication sera considérée confidentielle.

Si intéressé, vous adresser à:

**CASE 1551, LE DEVOIR**

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA PÉNINSULE

demande

### UN ANIMATEUR

#### FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur, Service aux étudiants, il aura la responsabilité de la supervision, l'organisation, de la coordination des activités étudiantes à la résidence des étudiants.

#### QUALIFICATIONS:

Études universitaires ou expérience pertinente.

Les personnes intéressées doivent communiquer leur demande indiquant leurs qualifications, avant le 30 août 1971 au:

**Directeur,**  
Service au Personnel,  
C.S.R. de la Péninsule,  
Case postale 2003,  
Gaspé, P.Q.

## université du québec à trois-rivières

## DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET D'ÉCONOMIQUE

### CHARGE DE COURS

Session d'automne 1971

#### COURS:

- Marché monétaire et financier
- Histoire des faits économiques (Canada)
- Monnaie et crédit

#### QUALIFICATIONS:

Maîtrise ou l'équivalent

Faire parvenir curriculum vitae à

**M. GILLES ARES, DIRECTEUR**  
DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION  
ET D'ÉCONOMIQUE,  
C.P. 500,  
TROIS-RIVIÈRES

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

à Montréal

### offre d'emploi

Analyste de l'informatique classe I affecté au Centre de Calcul.

#### fonctions:

- L'analyste de l'informatique est responsable d'appliquer les techniques de l'informatique à des problèmes de gestion, d'enseignement, de recherche ou d'information d'une nature complexe.
- Son rôle consiste plus spécifiquement à recueillir, ordonner et analyser les données d'un problème de même qu'à proposer une solution, le tout en fonction du traitement par ordinateur.
- Il peut aussi être appelé à coordonner le travail des programmeurs.

#### exigences:

Posséder un premier diplôme universitaire d'une Université reconnue, dont l'obtention requiert habituellement un minimum de seize (16) ans d'études en sciences pures ou en sciences appliquées ou en sciences commerciales ou dans une autre discipline universitaire appropriée et deux (2) années dans l'application de l'informatique

ou Posséder une maîtrise en mathématiques plus une (1) année d'expérience dans l'application de l'informatique à des problèmes scientifiques ou administratifs d'une nature complexe.

**N.B.:** Une formation en ingénierie ou en "software" de télécommunication serait un atout.

#### traitement:

Dans une échelle de salaire se situant entre \$8,652 et \$11,433, dépendant des qualifications et de l'expérience.

Seules les demandes écrites reçues sur formulaires officiels, avant le 31 août 1971 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au Directeur du personnel, Université du Québec à Montréal, 355 ouest, Ste-Catherine, Suite 6060, Montréal 111, Qué.

## Le baseball démarre à R. du L.

de notre envoyé spécial FRANÇOIS LEMENU

RIVIERE-DU-LOUP. — Pour la première fois depuis l'ouverture officielle des premiers Jeux d'été du Québec présentés à Rivière-du-Loup, la pluie est venue ennuyer les athlètes, en l'occurrence les joueurs de baseball qui étaient à l'extérieur.

Elle n'a par ailleurs eu aucun effet sur les nageurs et nageuses se disputant les finales des différentes catégories, et particulièrement pas sur Marc Boyd (Rivière-Sud), qui a égalé son record (établi d'ailleurs la veille) des 50m dos, catégorie 13-14 ans, en parcourant la distance en 33.2 secondes, pour ainsi s'assurer une médaille d'or. Son ancienne marque était de 33.6" laquelle n'a pas été améliorée par Richard Dubé (Montréal) et Pierre Bédard (centre du Québec) qui, avec des temps respectifs de 34.8 et 35.5, ont mérité les médailles d'argent et de bronze.

A cause du temps pluvieux, les parties de baseball, sans être annulées, ont été retardées de telle sorte que le résultat d'une seule rencontre nous est parvenu, soit la victoire de l'est du Québec au compte de 10-1 sur la région des Laurentides.

Avant de match, Roger Brûlotte et Ronald Piché, de l'organisation des Expos de Montréal, avaient inauguré la compétition.

Bien que ce sport ne soit pas autant pratiqué en province qu'à Montréal, Brûlotte a révélé que le baseball connaissait néanmoins un essor formidable dans toutes les régions du Québec, tellement qu'un championnat junior provincial sera peut-être organisé pour l'été prochain.

La finale du baseball incidemment sera jouée demain.

#### Montréal et Québec en vedette

Des 16 médailles d'or qui ont été données hier, huit d'entre elles ont été gagnées dans les mains des nageurs et nageuses des régions de Montréal et Québec, qui en ont chacune récolté quatre. Montréal a par ailleurs rafé quatre médailles d'argent et une de bronze tandis que Québec a mérité deux médailles d'argent et une de bronze.

La Rivière-Sud a également très bien fait hier, obtenant deux médailles d'or et deux de bronze.

Côté individuel, outre la très belle performance de Marc Boyd, plusieurs nageurs et nageuses ont également connu une excellente journée. Ainsi, Johanna Dansis (Rivière-Sud, 11-12 ans) a distancé toutes ses rivales dans les 50m papillon en nageant la distance en 35 secondes, soit 2.3 de moins que sa plus sérieuse rivale, Anne Lauzon, de Montréal.

David Thériault (Saguenay, 11-12 ans) a par ailleurs connu des moments plus difficiles que Mlle Dansis puisqu'il ne gagna cette même course qu'avec un temps de 36.9, soit seulement 2" de moins de Serge Bédard, de la Mauricie.

Toujours dans les 50m papillon mais cette fois chez les filles de 13-14 ans, Lina Laporte (Lanaudière) a terminé bonne première en 34". Elle a devancé de justesse Bibian Thériault (Montréal, 34.7) et Josette Doucet (Est du Québec, 34.8).

Dziemay Tad (Montréal), dans le même groupe d'âge mais chez les garçons, a remporté la course en 30.7, soit une priorité de près de cinq secondes devant Stewart Graham, du Sud-Ouest.

Dans les 50m dos (11-12 ans), Suzy Crispin (Côte-Nord) s'est adjugée la médaille d'or avec un temps de 36", deux secondes de moins que Jocelyne Dufort, de Montréal.

Chez les garçons, c'est Marc-André Saucier (Saguenay) qui a fini premier en 38.8. Sylvie Marnada (Québec) a pris la mesure de ses rivales dans les 50m dos (14-15 ans) en parcourant la distance en 36.1.

Sylvie Poulin (Québec) a terminé première dans le 50m brasse (11-12 ans) en 39.7. François Marneau (Québec) a réussi le même exploit dans le même groupe d'âge en 38.2. Johanne Bergeron (Montréal) a gagné l'épreuve des 100m brasse (13-14 ans) en 1'25.0". Enfin, Edith Goulet a remporté la médaille d'or dans les 25m (9-10 ans) en 20.3, tandis que Peter Ellis en faisait autant chez les garçons en 20.6.

## Remis hier: \$2,700,000; à venir: 20 amphithéâtres de \$100,000!

RIVIERE-DU-LOUP (De notre envoyé spécial). — Cent chèques totalisant une somme de \$2,700,000 ont été envoyés hier, aux différentes organisations de la province qui avaient demandé des subventions afin de promouvoir le sport amateur.

C'est ce qu'a déclaré Gilles Houde, adjoint parlementaire du haut-commissariat aux loisirs, à la jeunesse et aux sports invité, en compagnie du ministre de l'Éducation, M. Guy

Saint-Pierre, à venir rencontrer les journalistes à la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup site des premiers Jeux d'été du Québec.

Outre cette déclaration qui va certainement réjouir plusieurs gérants de banques qui, depuis quelques semaines, submergeaient d'appels téléphoniques les bureaux du ministère de l'Éducation, M. Houde a tenu à souligner la collaboration qui existe depuis déjà plusieurs semaines entre le Haut-Commissariat et le service de l'équipement.

## Richard Houde sera honoré

RIVIERE-DU-LOUP. — La mémoire du jeune athlète de 13 ans Richard Houde, de Drummondville, décédé, il y a moins d'un mois, après une compétition de natation aux Jeux régionaux du Centre-Québec, sera perpétuée par Pi-loup, le petit loup-marin blanc qui a prêté son esprit sportif aux premiers Jeux du Québec.

L'organisation de la ville hôte a en effet décidé d'installer un trophée commémoratif Richard Houde qui sera remis annuellement à la meilleure équipe de natation aux finales d'été.

Le trophée représente un énorme Pi-loup sculpté sur bois et dont l'auteur est Sylvio Lagacé de Rivière-du-Loup. L'artiste a mis tout son cœur dans cette œuvre puisqu'il a lui-même un fils nageur dans la même catégorie que celle à laquelle le jeune Houde participait.

Puisqu'elle ne pourra pas garder indéfiniment le trophée, la région gagnante se verra attribuer une plaquette rappelant qu'elle l'a gagné.

#### Pas de contravention!

Si Pi-loup avec son esprit sportif remplit d'allégresse les cœurs des gens de Rivière-du-Loup ainsi que ceux des visiteurs, il remplit aussi de magnanimité les cœurs des policiers municipaux.

Pour toute la durée des jeux, en effet, soit depuis le 14 dernier, la Sûreté municipale, dirigée par Camille Lavoie, n'a émis aucune contravention!

Pour les automobilistes contrevenant aux lois, on a imaginé un avertissement amical ainsi libellé: "Vous êtes mal stationné. Cependant, parce que la cité de Rivière-du-Loup est présentement remplie de l'esprit des Jeux du Québec 1971, ceci n'est pas une contravention mais un simple avertissement. Bienvenue à Rivière-du-Loup... La Sûreté municipale".

## PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES

### 844-3361

- Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.03
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

## PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être signalée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 844-3361.

## PETITES ANNONCES ENCADRÉES

### 844-3361

- Le prix des petites annonces encadrées est de: \$4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

#### AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Dame ou jeune fille pour s'occuper de 2 enfants (7 mois - 3 1/2 ans) et entretenir maison du lundi au vendredi, 7.30 a.m. à 5.30 p.m. Bon langage. Notre-Dame-de-Grâce. 482-4415. 23-8-71

#### APPARTEMENT A LOUER

ST-BRUNO: 4 1/2, 1er étage, balcon, chauffage, pèche, frigidaire, conciergerie. \$135. Tél.: 653-6025 ou 653-2446 Claire. 23-8-71

## IMPERIAL HOUSE

3445 rue DRUMMOND  
Luxe appartement de 3 chambres à coucher dans immeuble moderne avec vue panoramique sur la ville

2 1/2 pièces - \$175.00  
3 1/2 pièces - \$215.00  
4 1/2 pièces - \$225.00  
5 1/2 pièces - \$250.00  
6 1/2 pièces - \$335.00

- Immeuble et ascenseur modernes
- Systèmes d'air climatisé
- Laveuses de vaisselle
- Service de portiers
- Stationnement souterrain
- Sauna

POUR LOCATION IMMÉDIATE, ET OCTOBRE le 1er, COMPLÈTEMENT ÉQUIPÉ ET TOUTES TAXES PAYÉES.

Contactez le gérant

**844-1659**

**WESTMOUNT REALTIES**  
Administrateurs en immobilier  
courtiers licenciés 23-8-71

#### APPARTEMENT A PARTAGER

Cherchons jeune fille pour partager appartement, pres Nouveau Radio-Canada, chambre seule, \$10, par semaine. Tél.: 522-5071 soir. 23-8-71

#### APPARTEMENT A SOUS-LOUER

ST-LAMBERT: 3 1/2 pièces, chauffées, piscine. A sous-louer \$125. Tél.: 672-1009 ou 671-0627 23-8-71

COTE-DES-NEIGES: Rockhill, 5 1/2, non meublé, 2 baigns, tranquille, côté montagne. Pres Université de Montréal, idéal pour professeur. \$280, chauffé. Tél.: 738-2160. 30-8-71

#### AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Ste-Thérèse, dame ou jeune fille avec expérience, 1 bébé (3 mois) entretien maison, 5 jours (7.30 - 6 p.m.). Tél.: 430-3534. 23-8-71

#### A VENDRE

VERGER, 1400 pommiers situé à Freighsburg, 3/4 mille du village sur route 108. Equipement complet; arroseur avec moteur automatique, 2 tracteurs, un neuf, boîtes, échelle et levier pour boîtes, bien bâtie, maison 2 étages et chalet pour cueilleurs de pommes. Condition: \$45,000, comptant \$30,000. S'adresser: André Paquette, 175 rue Foch, Granby, Tél.: 378-6002. 23-8-71

#### AUTO A VENDRE

RENAULT 16, TS, 1970, 15,000 milles, radio AM-FM. \$2,100. Tél.: 728-6186. 23-8-71

#### BUREAU A LOUER

BOUL. PIE IX: coin Jean-Talon, 1,000 p.c. ou 2025 p.c., chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: 271-4631. 1-9-71

JEAN-TALON pres hôpital, 4 bureaux neufs, chauffés, éclairés, 24' x 12' chacun. \$120. 473-0175. 23-8-71

#### CHALET A LOUER

STE-AGATHE, luxueux "Bavarois", "Tivoli", 5, chauffés, flanc montagne, foyer, meubles Thibault, TV, équitation. Semaines: prix réduits septembre-octobre (aussi saison-ski). Tél.: frais v. 1-819-326-5836. 7-9-71

#### CHALET A VENDRE

Pres de LACHUTE: à flanc de montagne, terrain environ 100' x 200', beaux grands arbres, chalet à vendre. Prix avantageux. Tél.: 722-4371. 23-8-71

#### COURS

Cercles de conversation espagnole et cercles de yoga organisés des maintenant. Méthodes formidables. Pas de contrat à signer. Tél.: entre 5-7 p.m. 637-5937. 30-8-71

#### DEMEUREMENT

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local. Longue distance, emballage, entreposage. 725-2421. 23-8-71

#### DOMAINE A VENDRE

200,000 PIEDS CARRÉS  
Avec dépendances: cottage, bungalow, 2 écuries avec "club-house", piscine, érablière, autres.  
Ste-Thérèse — \$110,000.  
Rendez-vous 430-2901 samedi entre midi et 1 p.m. 23-8-71

#### DUPLEX A VENDRE OU A LOUER

OUTREMONT: Rockland-Van Horne, pres université, grand duplex, bas libre, salle de jeux, finie, foyer, jardin, garage, comptant à discuter ou à louer. Tél.: 271-2271. 23-8-71

#### FEMME DEMANDEE

Demandons personne sérieuse pour garder vieille dame, 5 jours par semaine St-Laurent. Tél. 336-1323. 24-8-71

#### STENO-DACTYLO Bilingue

Au moins 5 ans d'expérience-étude légale ou assurances.  
Salaire intéressant selon qualifications.  
Mme Mawhood  
878-1781 poste 270 23-8-71

Mesdames, mesdemoiselles: aimez-vous gagner \$2,000 par an chez vous sans vous déplacer? Faites des tricotés sur un nouvel appareil entièrement automatique. Cours et entraînement gratuits à la maison. Pour information écrite ou téléphoner 274-4879. Les Tricotés Québécois Inc. 1208 est, Beaubien, Montréal 326. 1-9-71

#### SECRÉTAIRE LÉGALE

Avec 2 ans d'expérience. Bilingue.

Pour la Clinique Légale de Pointe St-Charles.

Salaire à discuter.

Appeler: Linda Tremblay 933-8432 23-8-71

SECRÉTAIRE légale avec expérience, steno dactylo bilingue. 523-2144 Mme Searles. 23-8-71

#### REPRÉSENTANTE

Un important manufacturier canadien de produits alimentaires recherche une femme sérieuse et ambitieuse pour travailler comme représentante pour les régions de Québec et des Maritimes, avec quartiers généraux à Montréal.

La candidate doit: • être bilingue. • posséder une certaine expérience de la préparation des produits alimentaires et de la vente sur le plan institutionnel et détail. • Devra être en mesure de voyager. Le salaire sera proportionné d'après l'expérience et les qualifications. Écrire en toute confiance en mentionnant années de scolarité et détails complets à: CASE 76 LE DEVOIR 24-8-71

#### Bureau d'architectes demande STENOGRAPHE

- Parfaitement bilingue.
- Intelligente.
- De belle personnalité.
- Avec de bonnes aptitudes mathématiques.

Le début d'emploi pour le 1er septembre 1971.

Téléphoner: 288-2201 Mlle A. Tompson 24-8-71

#### HOMME DEMANDE

#### REPRÉSENTANT

Un important manufacturier canadien de produits alimentaires recherche un homme ambitieux comme représentant pour les régions de Québec et des Maritimes, avec quartiers généraux à Montréal.

Le candidat doit: • être bilingue. • posséder une certaine expérience dans la préparation des produits alimentaires et de la vente sur le plan institutionnel et détail. • Devra être en mesure de voyager. Le salaire sera basé sur l'expérience et les qualifications. Écrire en toute confiance en mentionnant années de scolarité et détails complets à: CASE 77, LE DEVOIR 24-8-71

#### HOMME OU FEMME DEMANDE

Secrétaire, minimum de 2 ans d'expérience, connaissance de l'anglais et de la sténographie non essentielle pour travail dans une bibliothèque.

Salaire: \$3,000 à \$6,400, selon l'expérience.

Les candidatures sont reçues par écrit jusqu'au 6 septembre 1971 à l'adresse suivante:

Régie du Personnel, Case postale 938, Hull, P.Q. 23-8-71

#### PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux. 1600 Berni, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ed., B. Ph., L. ès Lettres. Tél.: 288-2332, J.N.O.

#### PROPRIÉTAIRE A VENDRE

WILTON

Bienvenue-acheteurs-courtiers Visitez notre luxueuse maison familiale, détachée, en pierre, située sur immense terrain dans Haut d'Outremont. 4 chambres à coucher magnifiques - grande salle de jeux et grenier finis - cuisine moderne etc. Doit être vendue. Occupation immédiate. Valeur \$90,000, accepterait \$69,000. Peut être visitée du lundi au vendredi, de 7 p.m. à 9 p.m.

Tél.: 276-3232

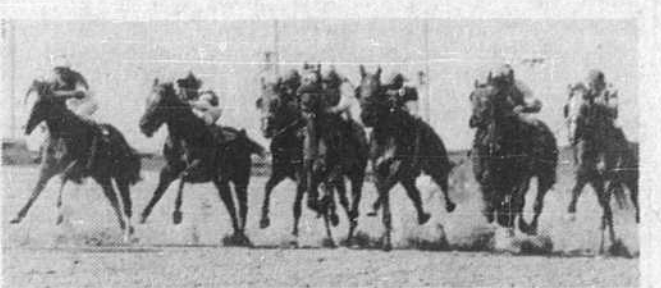
Pour rendez-vous 481-9338 ou 481-8191

80 Pagnuelo (pres Chemin Ste-Catherine) 28-8-71

VILLE ST-LAURENT: pour vente rapide. Maison unifamiliale, 9 pièces, bien située, beau grand terrain, arrangements faciles. Tél.: 733-9447 23-8-71

## AUTOUR DES JEUX

RIVIERE-DU-LOUP. — Bernard Royal, de la région Sud-Ouest, un jeune garçon de 13 ans qui en paraît 18 à cause de sa taille et de son allure athlétique, s'est révélé un brillant joueur de crosse au cours des jeux. Ainsi, avant-hier, dans la finale contre la Rivière-Sud, il a marqué 7 des 12 buts de son équipe. Le club du Sud-Ouest, incidemment, a été accusé par d'autres d'être, en réalité, une équipe d'as et non un club dont les joueurs formaient équipe en saison régulière. En fait, le Sud-Ouest, représenté par Valleyfield, a été formé de joueurs faisant partie d'une équipe de 14 et 15 ans. Mais comme les Jeux du Québec exigeaient des jeunes de 13 ans et moins, le Sud-Ouest prit tout simplement les meilleurs 13 ans de cette formation qui, l'an dernier, avait remporté le tournoi provincial des minimes.



## Les choix de "M. Hans" à B.B.

- CE SOIR
- 1ère course: 1—Warhanni (no 7); 2—Mister Snowman (no 9); 3—Tap-boe (no 1).
- 2ème: 1—Becky Dear (9); 2—Come On Maggie (1); 3—Best Behaved (4).
- Paris doubles suggérées: 7-9, 9-9, 1-9.
- 3ème: 1—Winning Song (10); 2—Canbechamp (5); 3—G.A. Give (1).
- Quinielas suggérées: roulette 10-5-1.
- 4ème: 1—Prince du Jour (3); 2—Quail Creek (6); 3—Current Lady (5).
- 5ème: 1—Open Sight (9); 2—Sindot (3); 3—Enlyn Sue (4); 4—Patria O Muerte (8).
- Quinielas suggérées: roulette 9-3-4-8.
- 6ème: 1—Dream Green (3); 2—Black Treasure (2); 3—Jamt (6).
- 7ème: 1—Brown Eyed Gem (3); 2—Foxy Lynn (9); 3—Level Road (8); 4—Rapid Charger (10).
- Quinielas suggérées: 3-9-8-10.
- 8ème: 1—Timon (8); 2—Get Em John (7); 3—Victorio (1).
- 9ème: 1—Seven Sails (2); 2—Reclamation (10); 3—Commodore (8); 4—Tasty Bird (4).
- Exactas suggérées: 2-10, 2-8, 2-4.

## DEMANDES D'EMPLOI

### EMPLOYEURS!

GERANT de crédit possédant plus de 20 années d'expérience dans le domaine du crédit industriel et commercial deviendra disponible le 15 septembre. Conditions à discuter.

Écrire Case 1550, Le Devoir



# Furieux Fairey, bon Fairly, 5ème gain Expos d'affilée

par MARC THIBEAULT

James Burke Fairey et Ronald Ray Fairly sont deux joueurs qui, euphoniement et typographiquement, ont des noms qui se prêtent à la confusion. Ils se ressemblent aussi quant à leur fierté de joueurs de baseball professionnel. Celle du vétéran Fairey est reconnue. Fairey, lui, la révèle subitement il y a environ deux semaines alors qu'il protesta sans gêne contre le fait que le gérant Gene Mauch ne le faisait pas jouer assez souvent et qu'il n'avait donc pas l'occasion de se faire valoir. "Si je suis pour rester sur le banc des joueurs avec les Expos, j'espère qu'on m'échangera à une autre équipe d'ici la prochaine saison", ajouta-t-il sans crainte de se faire réprimander.

Mauch le prit au mot et se mit à le faire jouer et Fairey, la bouche bien fermée, se mit aussitôt à faire parler son bâton de frappeur. Ainsi, hier soir au Parc Jarry, devant l'as-lanceur Juan Marichal, des Géants de San Francisco et 26,122 partisans des Expos, il en était à sa 376ème partie dans les ligues de calibre majeur en 4 saisons. En cours de route, il avait réussi un grand total de 5 circuits et de 6 triples. Que fit-il hier soir? Avec Fairly sur les buts à la 2ème manche, il frappa son premier circuit 1971, seulement son 5ème avec les Expos, pour donner une avance qui devait s'avérer victorieuse de 2-1 au club montréalais et au lanceur Bill Stoneman. A sa suivante apparition au bâton à la 5ème manche, Fairey dirigea un autre coup puissant vers la clôture du champ centre. Mais Bobby Bonds, le voltigeur, sortit virtuellement hors-limite (comme dans "out of bounds") pour pousser et ramener la balle sur le terrain. Volé d'un autre circuit, Fairey se contenta d'un triple qui, comme son circuit, était son tout premier de la saison 1971. Le même Bonds devait plus tard se blesser sur la clôture du champ droit en essayant le même truc contre Ron Fairly. Mais il rata son effort et Fairly eut un circuit en flèche qui portait le pointage à 3-1 pour les Expos. A la manche suivante, la 8ème, il passait à son total final de 4-1. Pour seulement la 5ème fois de leur histoire (deux fois l'année dernière), les Expos venaient de remporter une 5ème victoire consécutive.

Bill Stoneman, qui avait perdu 1-0 contre Marichal à San Francisco il y a 10 jours, a pris sa revanche hier soir. Il chambra quelque peu durant les 3 premières manches mais fut superbe par la suite, aidé de 9 retraits au bâton et de deux attrapés sensationnels du receveur John Bateman par la foule.

Stoneman commença par donner un bb à Ken Henderson mais se tira momentanément d'embarras en obligeant Tito Fuentes à frapper dans un double-jeu. Il accorda un autre bb à Willie Mays celui-là, mais il retira au bâton, sur décision, Willie McCovey.

A la 2ème: BB à Bonds, qui vole le 2ème but et se rend au 3ème sur le mauvais lancer de Bateman au 2ème coussin. Mais Jim Ray Hart est retiré sur une petite chandelle au champ gauche et Bonds ne bouge pas: BB intentionnel à Chris Speier puis Russ Gibson est retiré au bâton sur élan. En même temps, Speier tente de voler le 2ème but. Bateman lance à Hunt, Bonds déçoit, Hunt retourne à Bateman, retrait... et double-jeu, le 120ème des Expos en 1971.

Fairly commence la 2ème moitié de la 2ème manche avec un but sur balles, seulement le 44ème de Marichal en 206 manches et 2 tiers. Il avance au 2ème sur le sacrifice de Bob Bailey et au 3ème sur le roulant-retrait de Sutherland. Survient M. Fairey qui, sur le second lancer de Marichal, envoie la balle par-dessus la clôture du champ droit et M. Bonds... et de 2-0.

Au début de la 3ème manche, Henderson, 2ème frappeur, expédie le 4ème lancer de Stoneman par-dessus le tableau indicateur du champ droit, la balle voyageant plus de 430 pieds. Et de 2-1.

Par la suite, soit de la 4ème à la 9ème manche, Stoneman ne devait plus accorder que deux simples (tous deux à la 7ème et le premier étant annulé par une tentative ratée de vol du 2ème but par Hart) et deux buts sur balles tout en retirant 6 frappeurs au bâton, ce qui portait son total pour la soirée à 9, et pour la saison, à 192, le troisième meilleur dans la ligue Nationale après Tom Seaver et Ferguson Jenkins. C'est aussi durant cette période que Bateman, à deux reprises, alla chercher du gant des balles fausses parmi les

| San Francisco (1) | Montreal (1)   |
|-------------------|----------------|
| Henderson cc      | ab p cs pp     |
| Fuentes 2b        | ab p cs pp     |
| Maye, cc          | ab p cs pp     |
| McCovey, 1b       | ab p cs pp     |
| Bonds, cf         | ab p cs pp     |
| Hart, 2b          | ab p cs pp     |
| Lanier, pc        | ab p cs pp     |
| Speier, 3b        | ab p cs pp     |
| Gibson, 3b        | ab p cs pp     |
| Marichal, p       | ab p cs pp     |
| Totals            | 27 14-4-Totals |

San Francisco (1) 000 000-1-4  
Montreal (1) 000 000-1-4  
F. Bateman, J. - San Francisco 2, Montreal 2.  
LB - San Francisco 6, Montreal 2.  
CB - Sutherland, JB - Fairey, CB - Fairey, Henderson H. Fairly II, S. Bailey.

Marichal p, 12.9  
Stoneman W, 14.10  
T-2:09. A-26,122.

spectateurs (3ème rangée près de l'abri des Géants dans le 1er cas, 2ème rangée près de l'abri des Expos dans le 2ème). Le triple de Fairey à la 5ème suivit inutilement lorsqu'il fut saisi du retrait au bâton de Bateman et d'un coup-retenusque-tout de Stoneman sur lequel Fairey fut doublé au marbre, plus exactement au 3ème but. Fairey avait filé vers le marbre sans voir que le coup de Stoneman n'était qu'un petit ballon dans les mains du lanceur Marichal.

Mais à la 7ème, Ron Fairly alla de son 11ème circuit 1971... et de 3-1. Il fit compter un autre point à la 8ème. Après le retrait de Hunt, Day eut un simple au champ intérieur et avança au 2ème but lorsque Staub reçut son 2ème BB de la partie et son 69ème de la saison. Fairey frappa alors un dur roulant au 1er-but McCovey qui, à 4 pattes, lança mal au 1er-but couvert par Marichal. Fairly fut sauf pendant que Day comptait du 2ème but. Mais lorsque Staub pousa la ténacité jusqu'à tenter de compter à son tour, Marichal lança au receveur Gibson qui n'eut aucune peine à retirer l'aventurier "Grand Orange".

La partie fut rapide (2h.09) et intéressante. Elle fut marquée de 6 doubles-jeux, 3 par chaque équipe et d'arrêts spectaculaires de part et d'autres. Willie Mays (il vola un double à Bateman après le circuit de Fairey à la 2ème manche) eut 3 buts sur balles avant d'être retiré, sur 3 prises et 3 lancers, au bâton à la 8ème. Le populaire vétéran n'avait jamais eu plus de 82 buts gratuits en une seule saison (82 en 1964). Les trois que lui donna Stoneman firent passer son total 1971 à 84.

## Tableau comparatif des Expos.

| ANNEE | PJ  | PG | PP | MOY. PROG. | ASSISTANCES |
|-------|-----|----|----|------------|-------------|
| 1970  | 122 | 52 | 70 | 426        | 961,483     |
| 1971  | 122 | 51 | 71 | 418        | 915,960     |

MOINS: 45,523

## Dave Hill devance son frère Mike

PHILADELPHIE (AP) - Dave Hill a réussi une 2ème ronde d'affilée en 68 coups hier, pour devancer son frère

Mike et prendre le devant, à la classique de golf de \$150,000 de Philadelphie. Hill, un joueur controversé

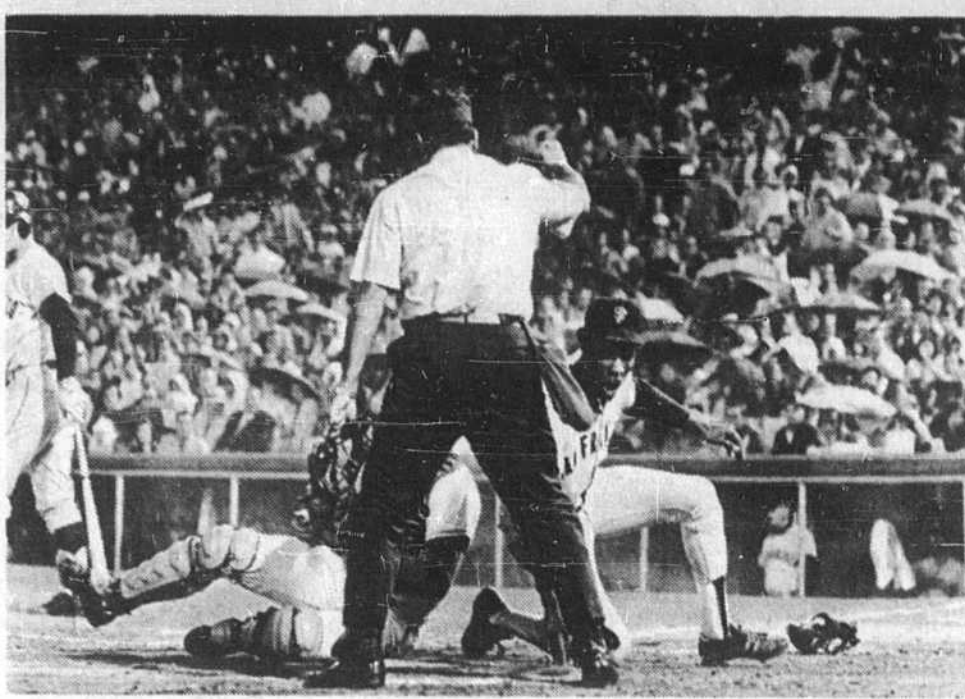
un nouveau record personnel pour l'ancien "Say Hey Kid". Stoneman exécuta 19-21-23-9-9-8-16-14-18 - 137 lancers et on notera combien plus efficace il fut après les 3 premières manches. Pour sa part Marichal exécuta, en 8 manches, 16-16-10-9-13-14-17-109 lancers. Il fut donc assez précis mais, malheureusement et contrairement à son rival, il donna des coups sûrs bien groupés... par les Expos.

A COUP SUR: Bien qu'en tête de la division Ouest, les Géants n'ont qu'un frappeur régulier avec une moyenne de .300 soit Bobby Bonds qui, avant la partie d'hier soir, avait exactement cette moyenne (aussi 22 circuits et 72 points produits - il mène l'équipe aussi sur ces deux points). Willie Mays frappait pour 284 avec 16 circuits et 51 points produits...Toujours avant la joute d'hier, Marichal n'avait permis que 3 points mérités à ses 24 dernières manches au monticule...Les lancers des Géants ont complété 6 de leurs 9 dernières parties, dont 3 d'affilée...

...Au cours de ces 6 parties complètes, Gaylord Perry (13-9, 3.19), John Cumberland (7-2, 2.81) et Marichal (12-8, 2.80) ont accordé que 5 points mérités en 56 manches, une fantastique moyenne de 0.80. 34 joueurs du système de clubs affiliés des Expos participèrent à un cours de perfectionnement accéléré au Parc Jarry du 28 août au 15 septembre...Les Expos avaient inscrit une équipe dans la Ligue de perfectionnement de la Floride aux automnes 1969 et 1970 mais tel ne sera pas le cas cette saison...Ces nouveaux cours au Parc Jarry grouperont 17 lancers, 3 receveurs, 5 intérieures et 9 voltigeurs...Ils viendront des clubs West Palm Beach (A), Jamestown (A), Winnipeg (AAA), Watertown (A) et Québec (AA). Cinq Canadiens feront partie du groupe soit les lanceurs Michel Dostaler (Montréal), Denis McSweeney (St-Timothée), Paul Sullivan (Scarborough), le receveur Michel Dion (Montréal) et l'intérieur Jim Chapman (Vancouver).

## A Blue Bonnets

HIER SOIR Double: Irish Soeur (5) et Star of Bartolomeo (6): \$40.70. 1ère quinielle: Northern Beacon (2) et Impetuous Red (3): \$29.90. 2ème quinielle: Reasonably Fera (4) et Q Z Diver (3): \$48.60. 3ème quinielle: Talesman (3) et Miss Black Jay (8): \$19.20. Exacta: Roughn Aways (2) et Chincoteague (3): \$164.40. Mutuel: \$505.971. Assistance: 9,157. En choisissant 1 gagnant sur neuf hier soir, "M. Hays" a maintenant un grand total de 25 vainqueurs en 81 courses pour une moyenne de 30.8%.



BOBBY BONDS RETIRE AU MARBRE — Le rapide coureur des visiteurs est déclaré retiré par l'arbitre du marbre, Dick Stello, pour avoir oublié d'y toucher en y glissant au début de la partie d'hier soir. (Photo Le Devoir, Donati)

## Les sports à la pige

La partie qui devait avoir lieu hier soir entre Brockville, Ont., et Vancouver Nord et qui pouvait décider du championnat des Petites ligues a été remise à cause de la pluie et sera plutôt disputée ce matin à Ville Saint-Laurent. Si Vancouver gagne, il représentera le Canada aux Petites Series mondiales à Williamsport à la fin du mois. Si non, il affrontera de nouveau la même équipe cet après-midi pour une partie décisive. Mercredi, Brockville a perdu une avance de 6-0 pour s'incliner 10-7 contre Vancouver dans le tournoi à double élimination.

RENE NOEL et CELINE RENAUD, de Shawinigan, ont remporté hier sur le parcours du club Royal-Montréal, le tournoi de golf provincial mixte avec un compte de 79. Trois équipes ont joué des 80. Il s'agit de M. et Mme Paul Laverdure, de Isleme, Claire Richardson et Marcel Campeau, du Country Club et Jacques Fleury et Louise Larochelle, de Cap Rouge. A 81, on note Dave Flamm, de Summerlea et Jocelyne Bourassa, de Shawinigan.

TAFFY SAVARD, de Vancouver, a défait Dru-Ann Mushlin, de Burlington, 6-1 et 6-2 sur une surface détrempée hier matin au championnat canadien de tennis junior. Taffy, qui a déjà joué à Wimbledon, affrontera maintenant Mila Zarubova, d'Ottawa, qui a facilement défait hier Sandi Campbell, de Winnipeg, 6-1 et 6-0. Chez les hommes, le quatrième favori, Steve Whitehead a défait Guy Tythelberg 6-3 et 7-6. Le 1er favori, le Torontois Pat Gamey, a éliminé Peter Vick, de Vancouver, 6-1 et 6-3.

LE STADE CONNIE MACK, de Philadelphie, où deux équipes ont joué durant plus de 40 ans, a été la proie des flammes qui ont nécessité cinq alertes hier. Les flammes ont détruit le toit de l'ancien palais des sports et endommagé les estrades, le long de la ligne du premier-but. D'origine inconnue, le feu a également détruit le bureau de feu Connie Mack, qui occupait une tour au-dessus de l'entrée principale sur l'avenue Lehigh.

LES PINGUINS DE PITTSBURGH ont réengagé leur instructeur Red Kelly pour une période de cinq ans. A sa première année avec l'équipe en 1969-70, il la mena à la finale de la section Ouest de la ligue Nationale. Un vétéran de 20 saisons dans la L.N. auparavant, Kelly n'avait signé qu'un

seul contrat de plus d'un an. Il est instructeur et directeur général à Pittsburgh.

MOSES DENSON, le brillant porteur de ballon des Alouettes, aurait l'intention de prendre sa retraite à l'expiration de son présent contrat de trois ans, soit à la fin de la saison 1973. "J'aurai alors 30 ans", a dit Moses, "et j'espère alors être en mesure de me retirer du football professionnel". Denson, qui se dit très heureux d'être relié à nouveau avec Bruce Van Ness au champ-arrière offensif, aimerait accumuler 1,500 verges au sol cette saison, soit une moyenne de 107 1/2 par match (il en avait gagné 820 la saison dernière). "Je suis légèrement en retard actuellement parce que j'ai connu une mauvaise partie contre Toronto, mais je me reprendrai au cours des prochaines rencontres", a-t-il ajouté. Les hommes de Sam Etcheberry rencontrent les Chats-Tigres à Hamilton, mercredi soir prochain.

ANATOLY TARASOV, instructeur de l'équipe de hockey de l'URSS, a accepté de rencontrer, aujourd'hui à Ottawa, les dirigeants de l'Association de football amateur du Canada. On sait que Tarasov, qui est au Minnesota depuis quelques jours, s'est montré très intéressé à voir à l'oeuvre, en entraînement pré-saison, une équipe de football professionnelle des Etats-Unis.

YVAN MacMILLAN, le jeune botteur de précision originaire d'Alexandria (Ont.), a avoué qu'il était très nerveux lorsqu'il a affronté ses anciens coéquipiers, les Rough Riders d'Ottawa, pour la première fois de la saison, avant-hier soir à Toronto. Mais cette nervosité semble l'avoir bien servi puisqu'il a réussi 12 points, résultat de trois placements et trois convertis, dans une victoire de 30-28 des Argonauts, vaincus jusqu'ici en quatre matches dans la LCF. Le même soir à Winnipeg, l'instructeur Dave Skrien, de Saskatchewan, a dit que les liens ont donné des signes de leur puissance, de la saison dernière quand ils sont revenus de l'arrière, grâce à un touché de George Reed dans la dernière minute de jeu, pour vaincre les Blue Bombers 31-25.

LA GRANDE FINALE de la coupe Davis, opposant le Brésil et la Roumanie, commence aujourd'hui à Sao Paulo par la présentation des deux premiers simples.

## BASEBALL

### CLASSEMENTS

| Est          | G  | P  | Pct. | Dif.   |
|--------------|----|----|------|--------|
| Pittsburgh   | 74 | 51 | .587 | -      |
| Chicago      | 58 | 55 | .513 | 4 1/2  |
| St-Louis     | 57 | 58 | .500 | 5 1/2  |
| New York     | 60 | 62 | .492 | 12     |
| Philadelphie | 53 | 70 | .434 | 19 1/2 |
| Montreal     | 51 | 71 | .418 | 21     |

| Ouest         | G  | P  | Pct. | Dif.   |
|---------------|----|----|------|--------|
| San Francisco | 74 | 51 | .587 | -      |
| Los Angeles   | 67 | 58 | .536 | 6 1/2  |
| Atlanta       | 56 | 62 | .516 | 9      |
| Houston       | 61 | 54 | .528 | 12 1/2 |
| Cincinnati    | 61 | 68 | .471 | 13 1/2 |
| San Diego     | 47 | 79 | .373 | 27     |

Hier  
St-Louis 5, Atlanta 6 (1ère partie)  
Chicago 3, Houston 2 (1ère partie)  
Chicago 5, Houston 4 (2ème partie)  
Los Angeles 9, Philadelphie 5  
San Diego 3, New York 2  
San Francisco 1, Montréal 4

| Est        | G  | P  | Moy. | Pct.   |
|------------|----|----|------|--------|
| Baltimore  | 74 | 45 | .622 | -      |
| Boston     | 66 | 57 | .537 | 10     |
| Détroit    | 56 | 57 | .533 | 10 1/2 |
| New York   | 53 | 61 | .508 | 10 1/2 |
| Washington | 52 | 70 | .428 | 23 1/2 |
| Cleveland  | 49 | 75 | .395 | 27 1/2 |

| Ouest       | G  | P  | Moy. | Pct.   |
|-------------|----|----|------|--------|
| Oakland     | 78 | 44 | .639 | -      |
| Kansas City | 53 | 59 | .516 | 15     |
| Chicago     | 61 | 63 | .492 | 18     |
| Minnesota   | 56 | 66 | .459 | 22     |
| California  | 57 | 58 | .456 | 22 1/2 |
| Milwaukee   | 51 | 71 | .418 | 27     |

Hier  
Boston à Oakland, 11h  
New York à Californie, 11h  
Washington 6 Kansas City 3  
Chicago 9 Cleveland 1  
Minnesota 8 Baltimore 5  
Milwaukee 2 Detroit 3

| Est                                                               | G   | P   | Moy. | Pct.   |
|-------------------------------------------------------------------|-----|-----|------|--------|
| Houston                                                           | 200 | 000 | .000 | -2 9 0 |
| Chicago                                                           | 030 | 000 | .000 | -3 6 0 |
| Cook, Ray 7 et Edwards; Jenkins et Cannizzaro. G. - Jenkins, 20-9 |     |     |      |        |
| P. - Cook, 0-2. CIR. - Chicago, Callison 5e. Durée - 1h59.        |     |     |      |        |

| Ouest                                                                                                                                                     | G   | P   | Moy. | Pct.       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|------|------------|
| Houston                                                                                                                                                   | 002 | 110 | .000 | 4-8-0      |
| Chicago                                                                                                                                                   | 000 | 200 | .000 | 12x 5-10-1 |
| Forsch, Culver (5-7) 7, Ray 8 et Hatt, Edwards 7; Holtzman, Dockert 4, Bonham 5, Tompkins 8, Regan (4-3) 8 et Martin, Cannizzaro 9. CC: Hou - Morgan 11e. |     |     |      |            |

| Est                                                                                                                                                                                         | G   | P   | Moy. | Pct.   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|------|--------|
| Houston                                                                                                                                                                                     | 000 | 000 | .000 | -5 5 0 |
| Cincinnati                                                                                                                                                                                  | 000 | 000 | .000 | -1 9 1 |
| Bob Johnson et Milt May; McGlothlin, Granger 9 et Bench. G - Johnson, 8-8. P - McGlothlin, 6-10. CIR - Pittsburgh, Oliver 7e, Hehner 17e. Cincinnati, L. May 33e. Durée - 2h02. A - 20,611. |     |     |      |        |

| Ouest                                                                                                                                                                                       | G   | P   | Moy. | Pct.   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|------|--------|
| Houston                                                                                                                                                                                     | 000 | 000 | .000 | -5 5 0 |
| Cincinnati                                                                                                                                                                                  | 000 | 000 | .000 | -1 9 1 |
| Bob Johnson et Milt May; McGlothlin, Granger 9 et Bench. G - Johnson, 8-8. P - McGlothlin, 6-10. CIR - Pittsburgh, Oliver 7e, Hehner 17e. Cincinnati, L. May 33e. Durée - 2h02. A - 20,611. |     |     |      |        |

| Est                                                                                                                                                                                         | G   | P   | Moy. | Pct.   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|------|--------|
| Houston                                                                                                                                                                                     | 000 | 000 | .000 | -5 5 0 |
| Cincinnati                                                                                                                                                                                  | 000 | 000 | .000 | -1 9 1 |
| Bob Johnson et Milt May; McGlothlin, Granger 9 et Bench. G - Johnson, 8-8. P - McGlothlin, 6-10. CIR - Pittsburgh, Oliver 7e, Hehner 17e. Cincinnati, L. May 33e. Durée - 2h02. A - 20,611. |     |     |      |        |

| Ouest                                                                                                                                                                                       | G   | P   | Moy. | Pct.   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|------|--------|
| Houston                                                                                                                                                                                     | 000 | 000 | .000 | -5 5 0 |
| Cincinnati                                                                                                                                                                                  | 000 | 000 | .000 | -1 9 1 |
| Bob Johnson et Milt May; McGlothlin, Granger 9 et Bench. G - Johnson, 8-8. P - McGlothlin, 6-10. CIR - Pittsburgh, Oliver 7e, Hehner 17e. Cincinnati, L. May 33e. Durée - 2h02. A - 20,611. |     |     |      |        |

| Est                                                                                                                                                                                         | G   | P   | Moy. | Pct.   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|------|--------|
| Houston                                                                                                                                                                                     | 000 | 000 | .000 | -5 5 0 |
| Cincinnati                                                                                                                                                                                  | 000 | 000 | .000 | -1 9 1 |
| Bob Johnson et Milt May; McGlothlin, Granger 9 et Bench. G - Johnson, 8-8. P - McGlothlin, 6-10. CIR - Pittsburgh, Oliver 7e, Hehner 17e. Cincinnati, L. May 33e. Durée - 2h02. A - 20,611. |     |     |      |        |

| Ouest                                                                                                                                                                                       | G   | P   | Moy. | Pct.   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|------|--------|
| Houston                                                                                                                                                                                     | 000 | 000 | .000 | -5 5 0 |
| Cincinnati                                                                                                                                                                                  | 000 | 000 | .000 | -1 9 1 |
| Bob Johnson et Milt May; McGlothlin, Granger 9 et Bench. G - Johnson, 8-8. P - McGlothlin, 6-10. CIR - Pittsburgh, Oliver 7e, Hehner 17e. Cincinnati, L. May 33e. Durée - 2h02. A - 20,611. |     |     |      |        |

Chi - Williams 24e. Durée - 2h59. A - 30,718.  
Ferguson Jenkins devient le premier lanceur à gagner 20 parties pour une 5e année consécutive depuis Warren Spahn de 1956-60 et Johnny Callison a claqué un circuit de trois points dans la 1ère partie.)

Pittsburgh 000 000 000 0-4-3  
Cincinnati 201 000 30x 6-11-0  
Kison (3-4), Briles 7 et Sanguillet; Grimsley (8-5) et Bench. CC: Cin - Perez 20e, May 34e. Durée - 2h04. A - 26,452.

Los Angeles 003 020 040-9 14 0  
Philadelphie 000 200 120-5 13 0  
Downing, Mikkelsen 4, Brewer 8; Ferguson, Sims 5; Short, Lersher 3, Champion 5, Brandon 7, Hoerner 8, Selma 9 et McCarver. G - Mikkelsen, 8-5. P - Short, 7-14. CIR: Los Angeles, Allen 18e, Philadelphie, Johnson 28e.

San Diego 000 001 020-3 6 0  
New York 000 010 001-2 6 1  
Kirby (11-10), Kelly 9, Savarisen 9 et Barton; Koonman 4-9, Williams 8, Taylor 9 et Grote.

Washington 200 040 000-6 10 0  
Kansas City 003 000 000-3 10 1  
McLain et Billings; Fitzmorris, York 5, Abernathy 8 et Kirkpatrick. G - McLain, 8-16. P - Fitzmorris, 5-2. Durée - 2h42.

Chicago 400 010 022-9 11 2  
Cleveland 000 000 010-1 8 1  
Bradley (13-10), Johnson 8, et Hermann; Colbert (3-4) Foster Hennigan 9, Hargob 9, P - Fosse. CC: Johnstone (2), 10e Melton 27e, Andrew 10, Cleveland Pison 9.

Minnesota 000 001 052-8 9 1  
Baltimore 210 020 000-5 7 2  
Perry (13-14) Williams 8 et Mitterwald; Dobson, Jackson 3, Hall (5-6) 8, Richter 9 et Hendricks. CC: Balt - B. Robinson 20, B. Robinson 21.

San Diego 000 001 020-3 6 0  
New York 000 010 001-2 6 1  
Kirby (11-10), Kelly 9, Savarisen 9 et Barton; Koonman 4-9, Williams 8, Taylor 9 et Grote.

Washington 200 040 000-6 10 0  
Kansas City 003 000 000-3 10 1  
McLain et Billings; Fitzmorris, York 5, Abernathy 8 et Kirkpatrick. G - McLain, 8-16. P - Fitzmorris, 5-2. Durée - 2h42.

Chicago 400 010 022-9 11 2  
Cleveland 000 000 010-1 8 1  
Bradley (13-10), Johnson 8, et Hermann; Colbert (3-4) Foster Hennigan 9, Hargob 9, P - Fosse. CC: Johnstone (2), 10e Melton 27e, Andrew 10, Cleveland Pison 9.

Minnesota 000 001 052-8 9 1  
Baltimore 210 020 000-5 7 2  
Perry (13-14) Williams 8 et Mitterwald; Dobson, Jackson 3, Hall (5-6) 8, Richter 9 et Hendricks. CC: Balt - B. Robinson 20, B. Robinson 21.

San Diego 000 001 020-3 6 0  
New York 000 010 001-2 6 1  
Kirby (11-10), Kelly 9, Savarisen 9 et Barton; Koonman 4-9, Williams 8, Taylor 9 et Grote.

Washington 200 040 000-6 10 0  
Kansas City 003 000 000-3 10 1  
McLain et Billings; Fitzmorris, York 5, Abernathy 8 et Kirkpatrick. G - McLain, 8-16. P - Fitzmorris, 5-2. Durée - 2h42.

Chicago 400 010 022-9 11 2  
Cleveland 000 000 010-1 8 1  
Bradley (13-10), Johnson 8, et Hermann; Colbert (3-4) Foster Hennigan 9, Hargob 9, P - Fosse. CC: Johnstone (2), 10e Melton 27e, Andrew 10, Cleveland Pison 9.

San Francisco, Perry (13-0) à Montréal, Remko (12-12), 8h05.  
Los Angeles, Alexander (4-4) à Philadelphie, Fryman (8-4), 7h35.  
Houston, Billingham (5-12) à Chicago, Hands (10-14), 2h15.  
St-Louis, Carlton (16-5) à Atlanta, Stone (5-4), 8h05.  
San Diego, Roberts (11-12) à New York, Seaver (13-8), 8h05.

AMERICAINE  
Washington, Thompson (1-4) à Kansas City, Hedlund (10-55), 8h30.  
Chicago, John (10-12) à Cleveland, Lam (5-11), 1h30.  
Minnesota, Kaat (10-9) à Baltimore, McNally (14-4), 8h.  
Milwaukee, Lockwood (8-9) à Detroit, Loh (19-8), 2h30.  
Boston, Clipp (13-11) à Oakland, Odom (7-9), 4h30.

New York, Bahsen (10-9) à Californie, Murphy (6-13), 11h.

Football  
LIGUE CANADIENNE

Est  
Toronto 4 0 0 99 79 8  
Hamilton 2 0 0 37 32 4  
Ottawa 2 3 0 103 92 4  
Montreal 1 1 0 43 42 2

Ouest  
Calgary 4 0 0 97 21 8  
Vancouver 2 2 0 69 51 4  
Saskatchewan 2 4 0 100 139 4  
Edmonton 1 4 0 48 100 2  
Winnipeg 1 5 0 127 167 2

Avant-hier soir  
Ottawa



Un essai de Maurice Champagne

## Violence et paix, sociologie et psychologie

par ROBERT GUY SCULLY

Après avoir lu un ouvrage aussi réfléchi et serin que "La violence au pouvoir", l'envie nous est venue de problématiser un peu la chose, de brouiller les cartes en posant une question: psychologie ou sociologie de la violence? La question est fondamentale, comme nous le verrons. Mais l'auteur aurait pu nous reprocher, dans ses propres termes, d'utiliser une forme "violente" de l'intelligence. Violente parce qu'elle opposerait subtilement psychologie à sociologie, et imposerait cette opposition au lecteur. Pour le moment donc, jouons franc jeu et contentons-nous de concilier les deux concepts.

On a souvent fait la sociologie de la violence, et on continue à la faire. Les manifestations les plus évidentes, violences terroriste ou criminelle ou bureaucratique, semblent provoquer cette nouvelle passion des sociologues. Il faut croire que les guerres des deux derniers millénaires ne leur ont pas suffi! Il aura fallu les Tupamaros et les Black Panthers pour qu'on fasse quelques découvertes sur la violence et le racisme, la violence et le colonialisme, la violence et l'âge, la violence et les classes sociales.

Or, le livre de M. Champagne ne fait que rarement allusion aux schèmes coloniaux, terroristes, criminels. Pourquoi? Un sociologue plus rusé que ses autres confrères refuserait les exemples évidents simplement pour en trouver de plus savoureux. Ce n'est pas le cas de notre auteur. Il ne réfléchit pas en scientifique sur le phénomène donné de la violence, mais en philosophe sur la condition humaine. Sa réflexion l'amène à expliquer la société québécoise contemporaine en termes de violence. Il pense à autre chose qu'à des bombes. Il pense à la rupture au sein des groupes sociaux et familiaux, au sein des individus eux-mêmes. On voit comme le titre est trompeur: pas de pots sur le FLQ ci-dessus. D'ailleurs, on perd fréquemment de vue, dans cet exposé de deux cents cinquante pages, la théorie-maîtresse de la violence. Parti de cette théorie, l'auteur y reviendra surtout vers la fin. Paradoxalement, la violence joue presque le double rôle de postulat et de conclusion.

Le titre suscite fatalement des images connues, étudiants sur les barricades et tout le reste. Pour dissiper l'équivoque de "violence", rangez ce terme sous la signification très large que lui donne le français dans l'expression "faire violence à quelqu'un". Effectivement, selon Champagne, nous nous faisons violence les uns les autres, la société nous fait violence, la morale nous fait violence, même l'intelligence nous fait violence. Nous comprenons encore mieux cette conception originale si nous examinons une définition de la non-violence, établie par l'auteur. Il voit de la non-violence dans toute lutte pour l'esprit et la connaissance (Marx-Freud), dans toute recherche de tendresse ou de justice, dans le respect d'autrui. Inversement, la violence finit par englober les injustices, petites ou grandes, les agressivités mal dirigées, les besoins frustrés.

On aura remarqué, j'espère, que plus nous nous éloignons de la traditionnelle sociologie de

la violence, fondée sur l'étude des événements, plus nous nous rapprochons d'une psychologie, fondée à son tour sur les mécanismes intérieurs et personnels du comportement violent. L'auteur, de toute évidence, ne veut pas être classé psychologue, parce qu'il élaborera plus tard certains modèles sociaux à partir de son analyse. Des l'introduction, il s'est défendu d'avoir délaissé la dimension sociale, et il a trouvé une très belle expression pour expliquer sa démarche: le sens de la personne. Le sens de la personne, écrit-il, "s'inspire précisément d'un immense respect du social". On ne peut qu'être d'accord, lorsqu'on voit de près les arguments du livre. Penché sur le problème du mariage, de l'église, du pouvoir politique, Maurice Champagne dénoncera le caractère violent de ces institutions. Mais toujours dans son optique, il y a violence quand ces institutions "font violence" à la personne. Et il y aura solution à cette violence seulement si l'on réétudie les institutions en fonction de la personne. Le sens de la personne guide l'auteur dans ses raisonnements, jusque dans les plus sociaux.

Le sens de la personne rend le livre d'autant plus assuré, profond et utile. J'oserais affirmer qu'en dernière analyse, la violence importe peu. Elle chapeaute plus ou moins bien une série de réflexions brillantes sur le couple québécois, sur la société québécoise. Elle fournit un assez bon titre au livre. Cependant, c'est l'humanisme de Maurice Champagne qui compte. Sa prose respire, on la lit avec l'esprit ouvert, avec curiosité, parce que l'on sent toujours l'esprit ouvert et la curiosité de celui qui écrit. Un titre n'a pas à tout expliquer. Puis, "La curiosité au pouvoir" ou "L'humanisme au pouvoir" auraient eu infiniment moins de sens. Le titre retenu par l'auteur introduit bien un sous-titre des plus significatifs: "essai sur la paix".

Il me semble plus facile de suivre les thèmes de l'œuvre dans cette perspective de paix, que dans celle de la violence. Il y a un côté justicier chez l'auteur, certes, qui veut abattre les structures inhumaines, les structures génératrices de violence. Il y a aussi, à un niveau plus fondamental (et peut-être plus inconscient, chez lui) une recherche de la paix.

Au nom de cette paix, Champagne fait la part entre un véritable christianisme, par exemple, et un christianisme institutionnalisé. Il éclaire quelque peu la contradiction des syndicats, où dès qu'un simple membre passe à la présidence, il peut devenir malgré lui un manipulateur et un administrateur, à l'image de ses pères adversaires patronaux. Il étudie surtout les rôles que se sont donnés l'homme et la femme au cœur d'une union conjugale. La rupture entre ces rôles lui apparaît comme la plus importante, puisqu'elle occupe la large part du livre. C'est un indice de la curiosité et de l'esprit ouvert dont nous parlions, que de noter la quête des solutions neuves — ou personnelles, en tout cas — et la prudence à l'égard des schèmes apparemment contestataires. Ainsi l'unisexe, la libération de la fem-

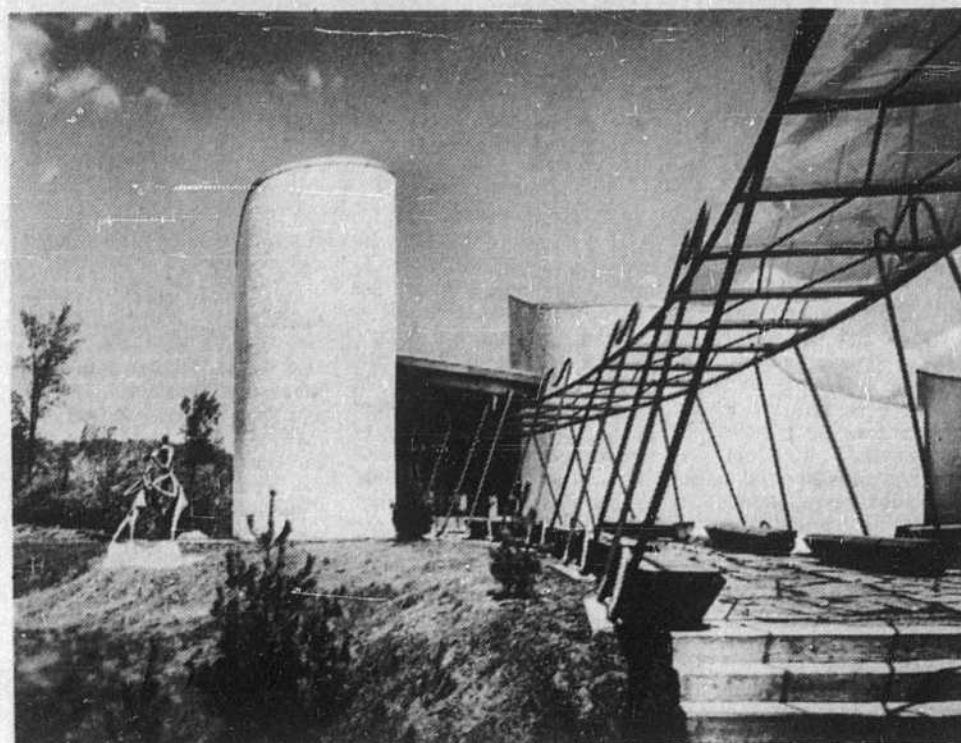
me dans sa forme agressive et militante, ne le séduisent point. Il n'a pas découvert l'égalité, derrière ces nouveaux systèmes, mais un nivellement brutal.

Cette conclusion s'accorde avec une méfiance latente dans l'œuvre, que Maurice Champagne aurait sans doute du mal à avouer en toutes lettres: méfiance des systèmes et des doctrines. Les cyniques crieront au néo-rousseauisme. Il y a en effet un ou deux parallèles frappants. Ce sous-titre de la page 191, particulièrement: "la nature humaine est fondamentalement digne de confiance". La morale que déplore l'auteur a toujours fait triompher le bien sur le mal, en cherchant à culpabiliser par sa doctrine les individus. Le type d'intelligence qu'il déplore a toujours employé la spécialisation, l'abstraction et le purisme pour aliéner l'homme du réel. L'intellectuel, dans sa fuite névrosée du réel, n'a jamais pu communiquer les fruits de sa raison aux non-intellectuels. Conséquemment, il souhaite une morale qui ne procéderait pas par des lois stériles, et un type d'intelligence qui tenterait franchement et humblement de découvrir la vérité, pour ensuite communiquer ses découvertes. Mais la morale et l'intelligence actuelles se sont érigées en système depuis fort longtemps. Il faudrait démanteler le système; il faudrait en créer un autre d'une telle perfection, qu'il respecterait la personne et la collectivité à la fois, qu'il ne serait plus la proie de tous ces malheureux assoiffés du pouvoir.

Le lecteur ne doute pas, après l'expérience enrichissante de "La violence au pouvoir", que l'auteur ait pu lui-même éprouver la valeur de son modèle, c'est-à-dire réconcilier certaines forces et éliminer la violence dans ses rapports avec autrui. Ce même lecteur intégrera sûrement, dans la mesure où il s'agit de son univers personnel, plusieurs perspectives d'épanouissement. S'il est québécois, il appréciera aussi les références données par l'auteur: rapport Parent, l'Eglise pré-duplexiste. Pourtant, quand vient le temps de réformer non plus son mariage, mais LE mariage, quand il faut adapter non seulement sa morale, mais LA morale, quand on doit transformer sa pensée et la pensée en Occident, alors là....

Champagne a raison de constater l'état du monde, puis de s'adresser modestement à son lecteur. Car "le sens de la personne" est également une invitation indirecte à celui qui lit. L'auteur préconise la formation de Groupes de Responsabilité, sortes d'associations entre hommes libres. L'action du "G. de R." commence dans le milieu scolaire. Qu'on se souvienne des excellents articles de Maurice Champagne sur les CEGEPs, publiés dans ce journal. Groupe de Responsabilité par Groupe de Responsabilité, l'action sociale prendra forme. La révolution se fera lentement ou elle ne se fera pas du tout.

"La violence au pouvoir — essai sur la paix", par Maurice Champagne. Aux éditions du Jour, Montréal 1971. 255 pp., \$3.50.



La salle de concert du Centre d'Arts d'Orford est le bâtiment dominant du site pittoresque où les Jeunesses Musicales du Canada tiennent chaque été leurs activités. On voit, sur notre photo, la marquise d'entrée de cette salle, ainsi qu'une sculpture de bronze réalisée par Yves Trudeau.

Au Mont Orford

## Une journée dans la vie des JMC

par JACQUES THÉRIAULT

Le compositeur allemand Karlheinz Stockhausen a déjà souhaité réaliser une œuvre qui serait jouée en forêt, par des groupes de musiciens perchés dans des arbres. Mais ce projet est demeuré jusqu'à ce jour à l'état d'ébauche, le ministère de la chasse s'étant opposé à une telle exécution de peur qu'on effraie les animaux. Au Centre d'Arts d'Orford, ce rêve de l'auteur du "Chant des adolescents" est presque devenu une réalité. Pour s'en rendre compte, on n'a qu'à parcourir l'une des allées de ce domaine de 222 acres que les Jeunesses Musicales du Canada occupent depuis vingt ans. Ici et là, provenant de la forêt comme de bâtiments qui dominent le site, les sonorités instrumentales les plus diverses se mêlent et s'entrechoquent pour former la plus grande ronde cacophonique qu'on puisse imaginer.

On aura compris bien sûr, que le Centre d'Arts d'Orford permet chaque été, à près de 400 jeunes, de compléter leurs études musicales dans un cadre qui remplace avantageusement le climat asphyxiant des écoles. Ceci dit non pas pour minimiser le rôle important qu'assument les écoles de musique du Québec, mais parce que le parc provincial du Mont Orford constitue sans contredit un lieu de rêve pour l'enseignement des arts.

Le visiteur qui s'y rend pour la première fois — au hasard d'une balade en voiture par exemple — est d'abord attiré vers ce superbe bâtiment qu'est la salle de concert. Chaque été, une cinquantaine de manifestations culturelles y sont présentées: concerts, colloques, conférences et spectacles audiovisuels. La journée où je m'y suis rendu, un quintette composé de jeunes musiciens répétait des ouvrages du grand répertoire, sous la supervision minutieuse de deux professeurs résidents et familiers du camp d'été des JMC: le violoniste Hansheinz Schneeberger et le pianiste Anton Kuerti. Dans la salle, quelques étudiants se mélangaient à des curieux (dont une touriste américaine qui avait les yeux rivés à d'énormes jumelles) qui voulaient en savoir plus long sur les mystères d'une répétition. Dans le hall et sur la terrasse adjacente à cette salle de concert de 500 places, d'autres visiteurs s'attardaient à examiner des sculptures dont les lignes savantes constituent une véritable fête pour l'œil, mais dont les prix sont malheureusement inabordable.

Je pense notamment au "Topolog" de Peter Gnass (\$3.200), ainsi qu'à une sculpture de Marcel Jean où le plexi se fond à une structure d'aluminium (\$1.000). A l'heure où chacun parle en faveur d'une plus grande démocratisation de l'art, on souhaiterait que le Centre d'Arts d'Orford offre à tout un chacun des œuvres dont il peut faire plus facilement l'acquisition.

A côté de cette salle, on trouve ce qu'on appelle le Pavillon Central qui comprend une salle à manger (prix minimum d'un repas complet: \$7.00 vins non compris), une cafétéria (prix d'un repas: \$1.85), une phonothèque, des bureaux réservés à l'administration, une salle de sé-

jour et un studio de photographie. Et l'aménagement de ce pavillon est également une réussite. Pour l'instant, ce vaste complexe architectural (on reconstruit prochainement le pavillon JM de l'Expo '67 à Orford) est complété par deux pavillons d'habitation, des chalets-studios qui permettent de loger des étudiants, des professeurs et le personnel, ainsi que plusieurs studios de pratique (on dit les "ut") répandus à travers bois et conçus avec beaucoup de goût. Chaque après-midi, des étudiants s'y réfugient et approfondissent leur connaissance d'un instrument, dans une attitude qui rappelle étrangement celle d'un ermite sur son styliste.

Car, contrairement à ce qu'on pourrait croire, le Centre d'Arts d'Orford n'est pas un lieu de villégiature où les satyres peuvent vaquer librement à leurs occupations. Ce n'est pas non plus un endroit où l'on peut flâner pieds nus sur les pelouses, s'ébrouer dans l'eau ou même se faire dorser au soleil. Une discipline un peu draconienne règne au camp et la musique y occupe chaque instant de la journée. Comme me le faisait



remarquer un jeune instrumentiste, "on est ici pour travailler, non pas pour s'amuser. Personnellement, je trouve que l'enseignement des professeurs est précieux, mais j'aimerais bien parfois me joindre à des étudiants pour faire du jazz par exemple, ou tout simplement pour m'amuser. Il est dommage également qu'on doive assister à toutes les manifestations artistiques qui sont présentées durant les trois semaines que dure notre séjour au camp. Je ne sais pas que le plaisir soit incompatible avec le travail".

Ces jeunes, ils ont entre 14 et 30 ans. Chaque été, trois programmes leur sont offerts. Cette saison, les trois

ministère des Affaires culturelles ou du Conseil des arts), à faire en sorte que tous les Québécois manifestent un amour particulier pour la musique puissent y avoir accès. Il y a aussi cette question de discipline qui pourrait rebouter ou gêner certains étudiants dans l'épanouissement de leur spontanéité.

Mais, cela est incontestable, les Jeunesses Musicales du Canada constituent un pilier essentiel de la culture au Québec, et le Centre d'Arts d'Orford est établi sur l'un des sites québécois les plus romanesques. Ce qui n'est pas un petit atout lorsqu'un art aussi attachant que la musique est en cause.

Théâtre et société

## Vocation de la scène québécoise

par ALAIN PONTAUT

Alors que, quelquefois, ici et ailleurs, on entend dénier au théâtre la qualité d'art de notre temps, qu'on trouve plus facile de l'enterrer que de le repenser selon les exigences de notre époque contestataire (ou au contraire étonnamment passive?), je lisais récemment sous la plume d'un spécialiste de la scène internationale (1)

"Il n'est plus de pays qui ne possède une dramaturgie, sinon originale, du moins autonome. Partout, le théâtre a retrouvé un pouvoir d'attraction passionnelle et magique, et sur les ruines des illusions ou des croyances de l'avant-guerre, il a bâti un nouvel humanisme... L'élan d'un public sans préjugés comme sans passé lui signifie qu'il est le seul art à briser les individualismes et à satisfaire son besoin de communication tout en répondant à son appétit de beauté, de rire et de connaissance."

Au Québec, il nous faut témoigner de la vitalité du théâtre dans le monde. Avant tout, il nous faut témoigner de nos propres efforts. Une communauté ne devient humaniste qu'à partir du moment où elle assume pleinement sa propre identité. Un peuple ne peut véritablement faire partie de la famille humaine que lorsqu'il ne doute plus de son caractère propre, que, lorsque, sans aliénation ni complexe, il occupe pleinement, sans chavirisme ni angoisse, le territoire

re exact de sa vocation nationale.

Et c'est pourquoi nous voudrions faire en sorte, dans ces pages, que rien de ce qui est culturel et québécois ne nous soit étranger. Il serait tout à fait inéquitable, et d'assez lourde conséquence, que l'on conclue, d'un certain vide de ces pages, à une semi-inexistence, à une certaine léthargie, à un manque de vitalité du milieu. Il se passe au contraire chez nous beaucoup de choses. Trop de choses, pour nos moyens, et non certes trop peu, comme on pourrait parfois en avoir l'impression.

### Une âme repliée

Qu'est-ce que le théâtre québécois? Comment, d'ici à aujourd'hui, en dessiner valablement la perspective? Etant intimement lié à l'histoire du Québec, c'est-à-dire à ce long réseau d'obstacles dramatiques, de tentatives de dénaturation, mais c'est-à-dire aussi à cette vocation constante d'homogénéité en forme de survie, d'affirmation, longtemps le théâtre québécois témoigne, comme il peut, de cette vie collective incertaine, de cette revendication nationale à la fois interdite et cependant toujours reformulée.

Comme il peut, c'est-à-dire avec incertitude. Pour qu'un théâtre puisse être ce qu'il est, il doit couramment qu'il doive être: le miroir d'une collectivité, le témoin d'une nation, encore faut-il que cette collectivité comporte un minimum de traits distinctifs communs, de particularités affirmées, assumées par le groupe; encore faut-il, autrement dit, que la nation existe, que son identité, non menacée de dilution, mais dynamiquement condensée, permette aux créateurs nationaux d'en offrir, sur le plan dramatique, une projection reconnaissable. Si l'homme cessait d'être homme, quel humanisme pourrait encore prétendre témoigner de lui?

Affirmée, constituée, une nation en devient raisonnablement assimilatrice. Une nation crée. Et elle attire, par sa personnalité, des créateurs venus d'ailleurs. Longtemps les traits du groupe sont trop

fous, son âme trop méfiante, parce que trop farouchement repliée, pour attirer. En 1606, de l'homogénéité de la Nouvelle-France, Marc Lescarbot saura témoigner. Mais Marc Lescarbot est français. Il n'est au Canada que par hasard, pour peu de temps. Et après lui, pendant plus de deux-cents ans, en exceptant Joseph Quessnel, venu aussi d'ailleurs, le théâtre ne parvient pas à naître car la nation n'y parvient pas non plus: au moment où, dans le courant du XVIIIe siècle, le groupe canadien commence, loin de la France, à vivre de sa vie propre, organisée, sans l'aide de la métropole, son existence distincte, la Conquête fait avorter dans l'œuf ce début d'organisation.

Le sens des origines, le culte des racines ne sont pas morts, mais presque agonisants: la volonté d'expression propre de cette communauté d'abord si dépourvue sous le rapport de la culture, bientôt assujettie à la mentalité du vainqueur et au respect de ses institutions, de sa démocratie, de sa culture, facilement, tacitement opposées à la France marâtre et d'ailleurs régit.

### Du théâtre engagé

Aux termes d'une logique provisoirement valable, et que démentira l'étrange obstination de ce groupe "séparé", Lord Durham peut rendre ce verdict: "Bien qu'elle descende d'une nation qui a le plus aimé et qui a le mieux cultivé l'art dramatique et vivant dans un continent où presque chaque ville, grande ou petite, possède un théâtre anglais, la population française du Bas-Canada, séparée de tout un peuple qui parle sa langue, est incapable de maintenir une scène nationale."

Mais ce n'est pas la faute d'Antoine Gérin-Lajoie si, en 1844, le patriotisme cornélien du "Jeune Latoré" se voit borné à une représentation de collège. Au reste, la résistance de l'esprit national est si peu vaincue que, comme le note Georges-Henri d'Auteuil (2), "par la suite, à l'instar du jeune collègue courageux, on mit souvent les thèmes

patriotiques à l'honneur chez nos auteurs dramatiques d'occasion. Nous avons eu ainsi, faisant alterner des morceaux de farces populaires plutôt médiocres, des saynètes folkloriques et des scènes éducatives, plusieurs "Montcalm", "Bigot", "Riel", des épisodes de 1837 et autres, qui indiquent les préoccupations de l'époque, plutôt bataillesuses et revendicatives, fort éloignées des hautes régions de l'art pur. Cela explique du reste la caducité d'un tel théâtre, trop localisé dans le temps et l'espace pour accéder à l'universel. C'est proprement ce qu'on appelle aujourd'hui du théâtre engagé."

Et il paraît plus important d'enregistrer cette tendance à l'engagement politique, cette revendication d'une existence nationale, que de mépriser, au nom de l'art pur, les œuvres qui les illustrent. Au reste, le théâtre du jeune Canada anglais, et si pourvu qu'il soit en "chaque ville, grande ou petite", a-t-il vu naître, de son côté, tellement d'auteurs locaux? Aura-t-il, à la fin du XIXe siècle, son Fréchette ou sa Laure Conan, son Petitclair (dont "La Donation" ne manque ni d'actualité satirique ni de style), son Pamphile Lemay, son Félix-Gabriel Marchand (dramaturge de qualité au demeurant premier ministre du Québec!)

### Des œuvres déscendues

Et d'une part, sans doute, la fermeture au monde produit de ces retards: l'esthétique de la tragédie classique en 1844; quelques imitations, à la même époque, du "Turcaret" de Lesage (1709); le drame romantique de la "Véronique" de Fréchette en 1903. D'autre part, et comme on a cherché récemment la présence de la thèse nationaliste dans le roman canadien-français, à la chercher dans le théâtre, on la trouverait aussi partout. Support, réalité, miroir indispensables qui ont, il y a vingt-cinq ans, fait sortir de ses limbes une dramaturgie malingre et

empêchée.

On connaît les raisons d'une certaine absence de vie théâtrale au Québec jusqu'en 1945: colonisation économique-culturelle, méfiance de l'Eglise à l'égard du théâtre, pressions d'une langue sur l'autre, "ennui de sous-vivre", valeurs fausses (la terre ou la mission divine de la race), escamotage du sens national, etc... Alors qu'il fallait dire la nation québécoise pour ne point s'aliéner, c'est-à-dire devenir un autre, alors que, tout bonnement, il fallait accoucher d'une nation pour accoucher vraiment d'une culture, d'une littérature, d'un théâtre ("Nous aurons une grande littérature, comme en Irlande, disait Jacques Ferron, le jour où chez nous, le patriotisme sera devenu une passion"), issus d'une communauté provincialisée, d'une nation désincarnée, certains écrivains des œuvres désincarnées.

Combien avons-nous eu ainsi de sous-Montherlant, de sous-Mauriac, de sous-Giraudoux, de sous-Claudel? Coupé de sa réalité historique et sociale, lorgnant vers des ailleurs qui se suffisent à eux-mêmes, on se réfugie dans le moralisme abstrait, le décalage d'œuvres parisiennes, dans le brumeux et le fumeux, le non-situé, de "l'humanisme universel", dans le classique, le quintessencé, le suranné, quand ce n'est pas la vanité du jeu de salon. Par cette façade de toc du théâtre dit psychologique, le peuple était masqué, la nation invisible, cachée par les élites méprisantes et qui ne faisaient vivre dans leurs œuvres qu'un ersatz d'humanité. Le peuple, c'était Tarzan, c'était Ti-Coq, c'était les Belles-Sœurs.

### Une galerie enfin située

Il est plaisant d'entendre décrier ce pays infirme de sa culture et de sa langue par ceux-là même, parfois, qui ont aidé à le décultrer tout en le méprisant de n'avoir pas produit plus de chefs-d'œuvre. Du reste, à par-

Suite à la page 13

LA BOUQUINERIE

1629 ST-DENIS 842-1507

LIVRES USAGÉS

ACHAT-VENTE

POSTERS

DACTYLOS

ARTISANAT

OUVERT À PARTIR

DE MIDI

FOYER DES ARTS EATON 9<sup>e</sup> ÉTAGE EN VILLE

Eaton présente

une exposition de

PEINTURES ORIGINALES

CHINOISES

de la

DYNASTIE CHING

par des

artistes du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle.

Également des œuvres de

LEE BYNG

et

WONG SHU CHANG

jusqu'au samedi 28 août.

EATON'S

FOYER DES ARTS EATON 9<sup>e</sup> ÉTAGE EN VILLE







## arts

## Les lettres canadiennes anglaises

## Northrop Frye et la littérature canadienne

par NAIM KATTAN

Sans nul doute Northrop Frye est à l'heure actuelle l'un des plus grands théoriciens vivants de la littérature. Connus surtout dans le monde anglophone, Frye, qui a précédé de dix ans les Français qui se sont penchés sur l'étude des archétypes, commence à être connu en France. À Montréal, on a déjà traduit deux de ses ouvrages et Gallimard a publié à Paris voici un peu plus d'un an son grand livre "L'anatomie de la critique".

Même si le champ d'exploration de Frye s'étend de la Bible à T.S. Eliot en passant par Shakespeare et William Blake, ce professeur de l'Université de Toronto ne s'est jamais isolé de la vie de son propre milieu. Bien plus, il s'est intéressé, non seulement aux grands problèmes du Canada, mais à la vie littéraire du pays. Ainsi pendant dix ans de 1950 à 1960, il publiait une chronique annuelle dans le "University of Toronto Quarterly" sur la poésie canadienne de langue anglaise. Frye vient de réunir, en un ouvrage, ses chroniques en leur ajoutant quelques autres importants essais qu'il a consacrés au cours de ces dernières années à la littérature canadienne.

Sans doute, dans ses chroniques immédiates, Frye, autant que n'importe quel commentateur littéraire, s'est trompé. Il a pu donner plus d'importance qu'ils ne méritaient à certains poètes et à parfois minimisé le rôle de certains autres. Cependant, il ne se faisait pas d'illusion sur sa propre démarche. Il savait qu'il s'adressait à la communauté canadienne. Pour lui, le Canada est un petit pays et le problème se pose s'il faut appliquer par rapport aux poètes canadiens des critères canadiens ou mondiaux. "J'ai examiné ce problème très attentivement et ma décision a été peut-être arbitraire et peut-être erronée. J'ai parlé des poètes canadiens comme s'il n'y avait pas d'autre poésie contemporaine accessible aux lecteurs canadiens".

Pour lui, la parution de nouveaux livres de poèmes, au Canada, revêt une importance historique. Ce pays est à la recherche de sa voie et le lecteur d'un nouveau recueil doit se rendre compte qu'il participe à la marche de l'histoire. L'horizon culturel limité offert au lecteur canadien présente l'avantage qu'il peut lui permettre d'avoir une conscience plus aigüe et plus directe de la littérature qui se fait dans son pays. Frye ne prétend pas enseigner aux poètes leur métier. Ceux qui ont du talent possèdent eux-mêmes suffisamment de sens critique pour faire leurs œuvres ou s'abstenir de les publier. Aux autres on ne peut que dire que leur démarche s'éloigne de l'art et revêt même un caractère anti-intellectuel. "Encourager un véritable poète serait de l'impertinence; en encourageant un médiocre serait de la condescendance". Frye ne voudrait pas non plus décourager quelqu'un d'écrire. Pour lui, prétendre que seulement ceux qui peuvent écrire de la bonne poésie devraient s'adonner à cette pratique équivaudrait à dire que les seules personnes qui devraient lire la poésie devraient être les professeurs d'anglais. On ne peut décourager personne que par implication, en essayant de mettre en valeur les qualités des poètes que l'on considère les meilleurs.

Cet ouvrage comprend l'important essai qui a servi de conclusion à "l'Histoire littéraire du Canada" publiée sous la direction de Carl Klinck et qui fut traduite de l'anglais par Maurice Lebel. Frye constate que la tradition littéraire canadienne est née le rapport établi par la nouvelle communauté humaine qui s'est installée sur un sol dur et parfois aride, qui l'a accepté ou qui l'a rejeté. Il déceale deux aspects d'une tradition pastorale dans cette littérature. "A une extrémité de l'expérience il existe une fusion de la vie humaine et de la vie de la nature; à l'autre extrémité, se trouve l'identité des éléments sinistres et terribles de la nature avec le désir de mort dans l'homme". A mesure que la communauté humaine subjugue la nature, elle lui impose un modèle étranger abstrait. Et les écrivains sont portés à considérer ce processus en grande partie comme quelque chose d'humain mais cependant déshumanisé, "laissant la véritable humanité de l'homme comme une partie de la nature qu'il viole constamment mais qui demeure cependant inviolée".

Les écrivains canadiens commencent à se dégager de l'emprise de la nature. Cependant le rapport entre l'homme et le monde demeure le problème primordial. Que le réel ne soit plus circonscrit par l'espace ne change rien au conflit, même s'il lui donne une autre dimension et d'autres caractéristiques. Et pour comprendre le conflit d'un écrivain avec le monde, il faut toujours revenir à son milieu, le replacer dans un cadre spécifique. C'est à partir de ce cadre spécifique que le réel prend un sens. Un écrivain a besoin de traditions qui lui sont propres. Frye est fidèle à lui-même quand il dit que rien ne peut donner à l'expérience et à la sensibilité d'un écrivain une forme quelconque excepté l'étude de la littérature elle-même. "Dans cette étude des grands classiques, monuments de sa propre magnificence, les meilleurs ouvrages contemporains ont évidemment la priorité. Plus nombreux sont ces monuments ou ces ouvrages contemporains dans les traditions culturelles particulières à un écrivain, plus fortuné il se trouve; mais de toute manière il a besoin de ces traditions. Il en a besoin par dessus tout quand ce qu'il affronte semble nouveau au point de menacer son identité. Pour les écrivains canadiens d'aujourd'hui et de demain et aussi pour leurs lecteurs, ce qui importe en littérature canadienne au-delà des qualités des ouvrages individuels qui se trouvent, est l'héritage de l'entreprise littéraire toute entière".

Parfois, Frye est entraîné, par sa propension à voir la littérature dans de grandes perspectives, à des jugements un peu rapides surtout quand il parle des rapports entre les deux cultures canadiennes. Son ouvrage n'en demeure pas moins précieux, ne fut-ce que par les incitations qu'il donne à la réflexion par l'examen qu'il fait de certains ouvrages et par la discussion qu'il suscite.

"The Bush Garden" (Essays on the Canadian Imagination) par Northrop Frye — House of Anansi — Toronto — 1971.

## lettres



Louis Armstrong



Ella Fitzgerald



Miles Davis



Sonny Rollins

## Éditions jazzistiques

## Le jazz mis en fiches

par DEL DONGO

Les Américains, qui forment le peuple le plus nationaliste de la terre, ont fort peu écrit, tout compte fait, sur un mets pourtant bien autochtone, le jazz. En effet, si l'on exclut les travaux de Nat Hentoff, de Martin Williams et de quelques autres, la plupart des ouvrages qui font autorité en la matière sont l'œuvre d'étrangers. John Chilton, Stanley Dance et Leonard Feather sont anglais, André Hodeir et Lucien Malson sont français. Les Scandinaves et les Allemands prennent le jazz au sérieux au moment où les mêmes Américains se démandent encore qui de Duke Ellington ou de Paul Whiteman était supérieur!

Deux livres viennent de paraître, en France, qui n'ont pas leur équivalent aux U.S.A. Il s'agit de deux recueils de fiches, le premier intitulé *Jazz Classique*, le second, *Jazz Moderne* (1). Ces ouvrages, de consultation facile, ont l'originalité de nous présenter une foule de renseignements

sur l'Histoire du Jazz, des origines aux développements les plus récents de "Free Jazz". Parmi les nombreux auteurs on remarque Alain Gerber, André Hodeir, François Postif. Les lecteurs du magazine *Jazz* ne seront pas déçus, car c'est du côté de ses collaborateurs qu'a puisé Henri Renaud, principal animateur de projet.

Nous avons parlé d'originalité, explicites. Tout d'abord, une constatation: on a cherché à faire neuf. Certains novateurs que l'on malmenait généralement en France, ainsi Benny Goodman et Jack Teagarden, par exemple, reçoivent justice. D'autres, dont on a clairement les mérites ad nauseam sont réévalués, et les détails que l'on avance sur leur carrière ne sont pas nécessairement de ceux que l'on trouve partout. L'article de J.B. Hess sur Billie Holiday, celui d'André Hodeir sur Lester Young ou encore celui d'Alain Gerber sur John Coltrane permettent

de jeter un regard neuf sur l'œuvre de ces grands interprètes.

En plus de consacrer des fiches à des musiciens d'envergure, on a vu à ne pas oublier des jazzmen d'importance secondaire. Ainsi, après des chapitres qui nous entretiennent de Roy Eldridge, Dizzy Gillespie, Fats Navarro, Miles Davis et Clifford Brown, la fiche suivante s'intitule: "Trompettistes Modernes". Ce qui nous permet de faire le point sur des musiciens aussi valables qu'Art Farmer, Freddie Webster, Don Ellis, etc.

L'état d'esprit qui a prévalu à cette entreprise est celui d'une vulgarisation intelligente, l'amateur bien intentionné y trouvera donc une lecture fort agréable et une mine de renseignements assez précieux. La seule restriction que nous ferions à ces fiches met en cause la sélection discographique que l'on a reproduite à la fin de chacune des fiches. Nous passons sous silence le fait que

l'on n'ait tenu compte de ces disques parus en France, l'ouvrage étant français, acceptons de bonne grâce. Cependant, il nous semble malheureux que l'on s'en soit tenu aux microfilms disponibles sur le marché. On connaît les caprices des maisons d'édition, comment peut-on espérer donner un panorama convenable de l'œuvre des musiciens en agissant ainsi? Nous croyons que l'amateur un peu dégourdi, qu'il soit français, québécois, canadien ou camerounais peut toujours mettre la main sur un enregistrement retiré de tous les catalogues depuis longtemps. Et puis les seldiers de la place Saint-Michel finissent toujours par dénicher des microfilms américains ou allemands qu'ils écoulent à vil prix!

1) "Jazz Classique", recueil de 46 fiches, 256 pages, publié sous la direction de Henri Renaud, Castelman, Paris, 1971.

"Jazz Moderne", recueil de 54 fiches, 256 pages, publié sous la direction de Henri Renaud, Castelman, Paris, 1971.

## Les lettres françaises

## L'exposition Proust au musée Jacquemart-André

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'académie canadienne-française

Proust aurait cent ans! Son œuvre est consacrée à la jeunesse: lui-même, Gilberte, Saint-Loup, Bloch en constituent le centre, avec la fuyante Albertine. Les vieillards sont ridicules ou pitoyables, qu'il s'agisse des mondains, des musiciens ou des ambassadeurs. Lorsque nous y rencontrons Charlus pour la première fois, c'est déjà un homme mûr, un veuf: Swann est un noceur qui pense, enfin, à s'assagrir. Odette elle-même n'est pas jeune. Le vieillissement rend ridicule. C'est pourquoi il peut paraître incongru de songer à Proust comme à un centenaire vénérable. Il est mort au début immédiat de la vieillesse, à cinquante ans. C'est à quarante ans, dit-on, que l'homme entre en agonie. Celle de Proust débouche sur une apothéose.

Au cours d'un bref séjour à Paris, j'ai visité attentivement l'exposition Proust au Musée Jacquemart-André. J'y avais déjà vu l'exposition Côtéau, merveille d'élégance et de savoir. L'exposition Proust se veut, elle, historique. Cela est bien, car Proust est avant tout un historien des mœurs, le photographe d'une époque, la courtoise de transmission d'une sensibilité. Cette Exposition a voulu situer la prise de possession de son univers par Proust en le plaçant, comme s'il vivait encore, au milieu de ses objets familiers, au centre de son groupe d'amitiés, dans son décor physique. Ce qui frappe d'abord, c'est la laideur de l'univers physique où il a évolué. Les robes des femmes étaient à la Belle Époque, non seulement laides, dans leur luxe exagéré; elles étaient anti-naturelles. Le mobilier, cassé, manque de simplicité et paraît fort peu

confortable. Les hommes et les femmes que nous présentent les peintres à la mode — Albert Besnard, La Gandara, Gervex — ont l'allure contrainte, se donnent des airs. Nous sommes, de toute évidence, au déclin d'une forme de civilisation. Proust avait raison. La morgue s'affiche sur presque toutes les physionomies. Art d'imitation, qui oblige les sujets à singer les poses des ancêtres. La joliesse triomphe partout, jamais la beauté. Le seul peintre qui réussisse, dans cette Exposition, à transcender la banalité de la vie, c'est Jean Béraud, dans ses "Scènes de la vie parisienne", consacrées à l'animation de la grande ville. Mais ce ne sont pas les personnages de Proust que l'on trouve dans ces petites toiles; c'est le peuple, c'est la petite bourgeoisie, ce sont les Parisiens qui reçoivent les éclaboussures des victoires sur les Champs-Élysées. Les aristocrates proustiens font les éclaboussures. J'ai noté avec une certaine stupefaction le caractère figé, roide, anti-sentimental de cet univers. Les sociétés fortes ne manquent jamais de ce naturel qui permet à la sentimentalité de se donner libre cours, de s'affirmer en toute quiétude. Ainsi, lorsque Swann veut passer la nuit avec Odette, il emploie le langage des fleurs pour lui signifier son désir. N'est-ce pas là de l'afféterie? Seuls quelques personnages ont conservé, dans ce monde factice, une certaine verdeur. Ainsi le duc de Gramont qui, voyant Proust s'apprêter à s'inscrire sur le registre de son château, lui dit: "Votre nom, monsieur Proust, mais pas de pensée!" Lui avait compris à qui il avait affaire.

En vrai grand seigneur, il se méfiait d'instinct de écrivains, qui veulent toujours poser, se donner le beau rôle devant la postérité.



Second trait de cette Exposition. On y constate à quel point Proust soignait sa propagande. D'innombrables lettres le rappellent sans cesse à l'attention de ses amis; il se fait des relations nouvelles; il sait utiliser chaque événement pour se mettre en évidence. Les mots coulent d'une source souvent bien impure. Proust songe d'abord à ses intérêts. La correspondance avec les princesses qui composaient son entourage est d'une préciosité parfois affligeante. Mais d'une certaine façon, on comprend l'attitude de Proust. Que fait-il, sinon, au milieu de la vulgarité de la vie, se réfugier dans un rêve d'accessibilité beauté? L'exposition du Musée Jacquemart-André souligne, peut-être malgré elle, à quel point les arts, à la fin du XIXe siècle, étaient profondément atteints par une sorte de sclérose. C'est l'époque post-impressionniste. Seule la musique, autour de Fauré et du jeune Debussy, s'élève au-dessus d'elle-même. Proust a été marqué en profondeur par l'ina-

rité de son temps. Ce n'est pas sans raison qu'il a choisi d'être d'abord l'imitateur et le traducteur de Ruskin. Ruskin est passé maître dans ce style essentiellement bavard qui est la griffe de cette époque: style caractérisé par l'absence d'ossature, style à la vacomme-je-te-pousse. Proust a eu le génie de ce style alambique, qui finit, sous sa plume, par n'avoir plus que les qualités de ses défauts. En dernière analyse, l'artiste est celui qui, à partir d'éléments épars, souvent négatifs, saisit l'essentiel de l'univers qui est le sien et lui donne son véritable sens devant la postérité. "C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, lorsqu'on lit Mau-

passant, on retient de lui les éléments qui sont proustiens. Le monde du XIXe siècle finissant ressemble à la Recherche du temps perdu. La dernière salle de l'Exposition est la plus touchante. Elle émeut les proustiens. Les dernières pages de l'œuvre y figurent, avec le célèbre mot "FIN". Le lit où Proust est mort, dans un coin, est d'une belle simplicité. Les dernières années de Proust sont moins marquées que les premières par l'amour des falbalas. Moins de femmes du monde, plus de pages noircies; loin du tapage. Proust ressent le besoin de la recreation totale. Ainsi, le dernier volume du "Temps retrouvé" reprend la technique du roman réaliste. Proust ne cherche plus à jouer les philosophes. C'est sur la vie en soi qu'il réfléchit, sur l'acte même de vivre. De là l'intérêt de cette Exposition, témoin de la progression d'un homme qui part des légèretés de l'oisiveté mondaine pour finir dans la pure méditation. Trajectoire mystique, la seule valable, pour les écrivains comme pour le commun des mortels.

## Les beaux-arts

## Panorama des revues d'art

par GUY ROBERT

De nouvelles revues apparaissent, au Québec, ce qui oblige les revues déjà existantes à un plus grand dynamisme, ce qui montre que l'activité intellectuelle ne déperit point, et ce qui prouve que l'imprimé conserve encore son importance en tant que véhicule d'informations et de valeurs, malgré la concurrence des "mass-media".

MEDIART est publiée par le Pavillon des arts de l'UQAM (Université du Québec à Montréal) et se consacre aux arts contemporains québécois; on ne peut juger d'une revue sur son premier numéro, surtout quand celui-ci est dévoué exclusivement à un dossier, par ailleurs discutables (mais l'auteur

semble souhaiter qu'il soit justement discuté), sur la question épineuse de l'art et de l'anti-art. Il aurait de toute évidence été préférable que plusieurs collaborateurs démontrent, par le mouvement même de leur participation, les visées de cette revue, dépourvue de toute illustration. On veut sans doute faire original, par une présentation matérielle peu orthodoxe, mais il ne faudrait pas trop tôt réussir l'anti-revue, qui ne s'adresserait qu'à des anti-lecteurs!

Les deux revues VIE ET ARTS et ARTSCANADA continuent à se livrer une concurrence stimulante. Signalons que VIE DES ARTS a obtenu

récemment un certificat d'excellence de la part de Printing Industries of America; ceux qui connaissent déjà la tenue artistique exceptionnelle de cette revue montréalaise, qui paraît courageusement, parfois héroïquement depuis 15 ans, ne seront sûrement pas étonnés d'une telle décoration.

Le numéro 63, été 1971, de "Vie des Arts" vient de paraître, et il est consacré en grande partie aux musées du Québec. Malgré sa belle tenue graphique coutumière (dont l'ensemble ne nous empêche pas de chicaner certains détails moins réussis), le numéro déçoit. Pourquoi? Parce que seulement 40 pages, abondamment illustrées, sur 96 ne peuvent nous proposer qu'un panorama restreint d'une aussi vaste question. Pourtant, Jules Bazin nous apprend, dans un intéressant "Historique de quelques musées du Québec", que 152 musées sont membres de l'Association des musées du Québec, fondée voici seulement 13 ans!

Par ailleurs, les spécialistes dénoncent, à travers le monde une crise culturelle internationale qui a de foudroyantes répercussions sur les lourdes et souvent pompeuses institutions que sont les musées; or "Vie des Arts"

semble escamoter cette brillante question, et le seul écho percutant que j'en trouve est rejeté vers la fin du numéro, en page 79, après des articles qui n'enrichissent sûrement pas le thème principal puisqu'ils portent sur le Grand Théâtre de Québec ou sur Povungnituk. Le fait d'inviter les directeurs du Musée des beaux-arts de Montréal, ou du Musée du Québec de parler eux-mêmes de leurs institutions les place dans une position gênante de publicistes obligés... Mais le contenu des articles sur les musées mériterait une plus longue discussion, sur laquelle il faudrait revenir. Soulignons encore le décalage des niveaux, dans les divers articles, et la liste des rédacteurs, qui laisse de plus en plus songeur: l'amateurisme y avarié souvent la compétence.

Si "Vie des Arts" n'a guère réussi son numéro sur les musées du Québec, en laissant par exemple de côté les contestations qui les frappent ici comme ailleurs, ou en négligeant de faire un bilan descriptif de ces 152 prétendus musées, la revue "Arts-Canada" n'obtient pas des résultats beaucoup plus percutants avec ses deux derniers numéros-thèmes, sur "West Coast Artist: Life Styles" (juin-juillet 1971), et sur "The Sacred in Art" (avril-mai).

## Galleries d'Art

## Galerie Rothschilde Gallery

GRENGER  
R. PICHE  
G. DELFOSSE  
A. ROUSSEAU  
RON SIMPKINS  
H. MASSON  
F. JACURTO  
LALIBERTE

I. CIPRIANO  
K. PASCAL  
VAN FISCHER  
J. MAJZNER  
CARETTE  
L. MELDRUM  
MONTPEIT  
VASSEUR

GRANSOW  
J. POPOVIC  
PICASSO  
UTRILLO  
CHAGALL  
DALI  
RODIN  
SZASZ

NOTA BENE: Le Devoir publiera prochainement la conclusion de la série de Maurice Demers et André Moreau sur le théâtre d'environnement.

1115 Sherbrooke ouest  
845-3424

10 a.m. - 6 p.m.

## VOCATION DE LA SCÈNE QUÉBÉCOISE

Suite de la page 11

courir, très vite, la galerie, force est de la juger mieux qu'estimable. Théâtre social: Langevin, Roch Carrier, Dufresne. D'avant-garde en leur temps: Languiand, Moreau, Derome. Authentiquement naturaliste: Thériault, Jasmin, Théâtre d'hallucination lyrique: Gauvreau, Ducharme. Écrivains du pays à dire: Savard, Ferron, Perreault, combien d'autres...

Devant cette pensée d'un nationalisme étriqué ou nettement anti-nationaliste, c'est le secret du triomphe de Gélinas, en 1948: son personnage, Ti-Coq, est cent pour cent québécois. En attendant qu'avec "Florence", neuf ans plus tard, Marcel Dubé

fournisse par avance leurs thèmes au rituel du "Chemins du Roy", au finale du "Médium Saignant" de François Loranger, à la fable-réalité de l'"Hamlet prince du Québec" de Robert Gurik, aux grandes scènes de "Belles-Sœurs" ou d'"En Pièces détachées" de Michel Tremblay, bref qu'il invente tous les schémas futurs du théâtre de la contestation sociale, de la réidentification québécoise.

Et dès lors — les faits sont là — le théâtre devient possible. A mesure que l'identité de l'homme québécois se précise, fût-ce par la dénonciation, la virulence, l'exorcisme, à mesure que l'on prend conscience tant de son infériorité

économique et sociale que de son infirmité nationale, les œuvres d'importance peuvent apparaître. Et préparer le phénomène fourmillant du nouveau théâtre, les recherches formelles, les Jeanne d'Arc, "tannées", l'insolence décapante et significative des Sans-Soucis et des Enfants de Chénier, des "Tas de sièges", de "Ben-Hur" ou de "Marie-Lou".

Ouverte la maison, elle peut bien s'adresser au monde. Nos dramaturges, écrivains Jean-Louis Roux 3), ont jeté les bases d'une dramaturgie qui obtiendra son droit de cité à côté des autres dramaturgies nationales du monde entier. "Si le théâtre

québécois, notait de son côté Jean-Cléo Godin 4), continue d'affirmer sa personnalité propre, sa vision du monde, sa sensibilité — et s'il affirme d'abord pour et par rapport à son milieu, — pour quoi, en effet, ne rayonnerait-il pas à l'étranger?"

1) "Michel Corvin. "Le Théâtre nouveau à l'étranger". Presses Universitaires de France, Paris.

2) "Histoire de la littérature française du Québec". Tome 1. Beauchemin, Montréal.

3) "Europe. Littérature du Québec". Le théâtre québécois. Février-mars 1969. Paris.

4) "Le Théâtre québécois". HMH, Montréal.





## ACADÉMIE QUÉBÉCOISE DE BALLET

Classique - Moderne

COURS D'ÉTÉ - 9 août au 9 sept.  
Pour renseignements de 1h. à 4h. p.m.  
7h. à 9h. p.m.  
du lundi au jeudi

Inscription

Mme RÉJANE CAYER, Directrice

4495 rue Papineau

Tél.: 527-5455

## MAISON D'ENSEIGNEMENT

### L'orientation des adultes

## La CECM prend un nouveau départ

par Gilles Lévillé

Entreprendre de parfaire sa formation scolaire à l'âge adulte demande beaucoup de courage mais cette qualité seule n'assure pas le succès du projet. Il faudra en effet au préalable que l'individu ait fait appel à tout son flair pour arriver à déterminer le cheminement qui le conduira le plus sûrement à son objectif. C'est pour aider l'adulte dans cette démarche que la Com-

mission des écoles catholiques de Montréal a mis en place un secteur de l'orientation au sein de son service d'éducation des adultes.

Cette année, l'orientation des adultes prendra un nouveau départ avec l'installation d'un Centre permanent d'orientation dans des locaux situés au 8605 de la rue Berri. C'est là, au deuxième étage d'une ancienne résidence de reli-

gieuses, que nous reçoit le directeur du Centre, M. Gilles Dionne.

L'état de l'édifice présente tous les symptômes de la fièvre de la rentrée mais cela ne semble pas inquiéter outre mesure notre interlocuteur qui nous parle d'abondance du travail qui se fait dans son secteur.

Le Centre permanent est accessible à tout adulte du territoire desservi par la CECM, qu'il soit ou non inscrit dans une structure régulière d'enseignement. Cette accessibilité universelle peut paraître banale mais elle fait du Centre de la CECM le seul organisme du genre au Québec.

Conseiller d'orientation professionnel, M. Dionne dirige le secteur d'orientation depuis ses débuts il y a près de 3 ans. Dans le passé, le personnel de conseillers circulait dans tous les centres de formation du service d'éducation des adultes, il y en a près de quarante disséminés aux quatre coins de la ville, et faisait son travail isolément. Dorénavant, le regroupement de cette activité dans un seul établissement devrait permettre une plus grande efficacité, la qualité du travail d'orientation dépendant dans une large mesure de communications fréquentes entre les membres du personnel et d'un recours constant à une abondante documentation.

Les adultes qui fréquentent les centres de formation de la CECM ne sont pas les seuls à s'adresser au Centre d'orientation. Beaucoup de demandes de consultations sont en effet acheminées à partir d'organismes d'aide sociale d'hôpitaux (un séjour prolongé dans une chambre d'hôpital est souvent l'occasion d'une réflexion de l'individu sur son orientation, s'il faut en croire les dossiers du Centre), de mouvements de quartier ou de maisons spécialisées. C'est d'ailleurs l'une des caracté-

ristiques les plus intéressantes du Centre d'avoir établi des rapports nombreux, et dans les deux sens, avec des groupes ou des personnes qui s'occupent de divers problèmes sociaux, que ce soit l'alcoolisme ou la réhabilitation des prisonniers. L'orientation n'est très souvent que l'une de plusieurs difficultés qui peuvent, en même temps, accabler un individu. Ces ententes de service, tacites ou contractuelles, contribuent ainsi à une prise en charge globale des problèmes de l'adulte.

En outre, le Centre permanent entretient des rapports étroits avec les centres de main-d'œuvre du Canada et du Québec. Ces organismes jouent un rôle important dans la démarche de formation professionnelle d'un grand nombre d'adultes et ont souvent recours aux avis du Centre en matière d'orientation.

Pour l'année qui vient, le Centre permanent pourra compter sur les services à plein temps de 2 conseillers d'orientation et d'un agent d'information, sans parler du responsable, M. Dionne, et du personnel de soutien. A cela, il faut ajouter un personnel à temps partiel comprenant 8 conseillers d'orientation, 4 agents d'information, un psychométricien et 4 ou 5 étudiants-stagiaires en dernière année de leur cours, chacun fournissant en moyenne 150 heures de travail durant l'année. Certes, en regard des besoins, cela n'est pas suffisant. M. Dionne estime en effet la liste d'attente à 125 personnes et le délai entre un premier appel et un premier rendez-vous à un mois. Ces chiffres sont encore plus significatifs si l'on considère que le Centre ne fait pas de publicité sur son existence.

Il faudra bien un jour que le service prenne plus d'ampleur mais pour l'instant il faut opé-

Suite à la page 17

## ÉCOLE MATERNELLE DALPÉ

(Directrice Yolaine Dalpé-Jodoin)

Classes maternelles et préscolaires

Enfants de 3 à 6 ans

Transport organisé

(Ahuntsic - Nouveau-Bordeaux - Saint-Laurent)

135 boul. Deguire  
Ville St-Laurent

Tél.: jour : 334-4512  
soir : 274-8682

## COLLÈGE FRANÇAIS

185 OUEST, FAIRMOUNT

- Reconnu comme Collège Classique en 1963
- Reconnu d'Intérêt public en 1969 - Membre de l'A.G.Q.
- 2350 élèves (canadiens-français, français et autres nationalités) en 1970-71

### INSCRIPTIONS

- PRÉ-SCOLAIRE (autobus scolaires pour Montréal, Ville d'Anjou, St-Léonard, Ahuntsic)
- PRIMAIRE: Toutes les classes
- SECONDAIRE:  
SEC. I: ouverture d'une nouvelle classe  
SEC. IV: quelques places  
SEC. V: Options littéraires et scientifiques - ouverture d'une nouvelle classe

- COLLÉGIAL Collégial I et II (après une 12e ou secondaire V)

### CONCENTRATIONS EN:

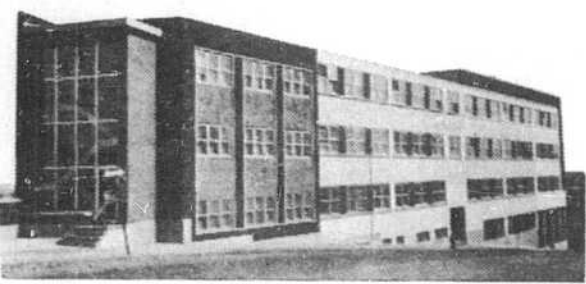
- SCIENCES PURES
- SCIENCES DE LA SANTÉ
- SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
- LETTRES - LANGUE

- Préparation aux séries A, B, C, D du baccalauréat français

Pour renseignements et inscriptions:

Tél.: 272-0754 - 272-1455 - 272-3848

Le Collège Ville-Marie  
école secondaire indépendante  
dirigée par M. Aurèle Daoust  
et reconnue d'intérêt public  
par le Ministère de l'Éducation  
occupera de nouveaux locaux  
à compter du 1er septembre 1971

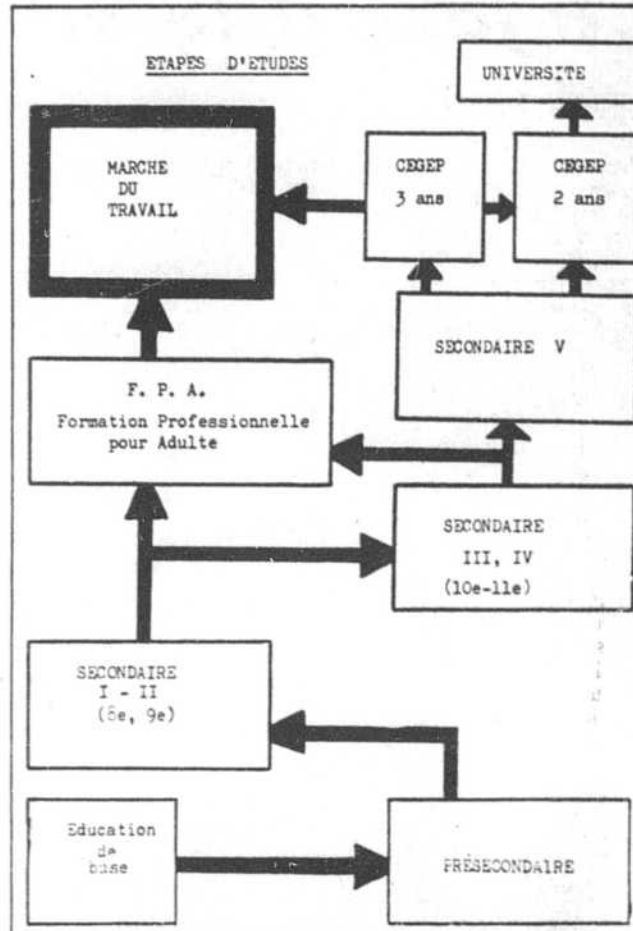


2850, rue Sherbrooke est

Montréal 134

Téléphone: 525-2516

Encore quelques places disponibles  
en Secondaire I, Secondaire II, Secondaire III  
et Secondaire V



Pourquoi un centre d'orientation des adultes? Eh bien, un examen de l'organigramme ci-dessus donne une idée de la réponse. L'adulte qui désire parfaire sa formation aura d'abord à s'évaluer et à se situer dans le dédale des étapes qui peuvent le conduire, le cas échéant, jusqu'au niveau de l'université.

# GUÉRIN — ÉDITEUR

LIMITÉE

### BIOLOGIE

## L'HOMME MILIEU DANS SON

est plus qu'un simple précis de biologie humaine:  
c'est tout un programme de sciences biologiques qui comprend:

Un manuel principal  
L'HOMME  
DANS SON MILIEU  
pour le secondaire  
IV et le secondaire V

PIERRE COUILLARD,  
JEAN-MARIE DEMERS,  
ANDRÉ DESMARAIS,  
GÉRARD DRAINVILLE,  
PAUL PILOT

\$7.50 — Remise

DES  
TRAVAUX  
PRATIQUES  
DE BIOLOGIE  
pour le cours  
secondaire 411

\$2.75

de Roch CARBONNEAU

UN CAHIER  
D'EXERCICES EN  
BIOLOGIE  
HUMAINE

avec questions traditionnelles, questions objectives et glossaire.  
Ce cahier est accompagné d'un corrigé pour les maîtres.

Livre de l'élève: \$2.25  
Livre du maître: \$4.25

DES TRANSPARENTS  
pour rétro-projecteur de 8  
par 11 pouces chacun,  
doubles (un transparent  
protecteur et un transparent  
illustré), simples et  
pratiques (placés dans un  
cahier à anneaux).

\$150.00 pour les 52  
TRANSPARENTS, cahier à  
anneaux et transport compris.  
Déjà des centaines de professeurs  
utilisent nos transparents.

AGRÉÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, QUÉBEC

### COLLECTION ANDRÉ LEFEBVRE

#### L'HISTOIRE AU COURS SECONDAIRE À PARTIR DU MONDE ACTUEL

Secondaire I / Secondaire II

#### INITIATION À L'HISTOIRE À PARTIR DU MONDE ACTUEL

par

ANDRÉ LEFEBVRE

AVEC LA COLLABORATION DE

MICHEL ALLARD — BERNARD LEFEBVRE — GILBERT VAILLANCOURT

CONSULTANTS

ADÈLE BÉLANGER — MARIE CARON — JEAN-CLAUDE DUPUIS — MICHEL DESNOYERS, C.A.

MARC-AIMÉ GUÉRIN — GÉRARD LACHANCE — GENEVIEVE RACETTE — PIERRE SAVOIE

#### L'INITIATION À L'HISTOIRE À PARTIR DU MONDE ACTUEL

peut servir

D'INITIATION GÉNÉRALE AUX SCIENCES HUMAINES

en

Secondaire I — Secondaire II

MANUEL DE L'ÉLÈVE 140 pages abondamment illustrées  
Prix: \$3.95 (remise aux institutions)

GUIDE PÉDAGOGIQUE 250 pages  
Prix: \$3.95

Ouvrages agréés par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Circulaire 14A.

### ART

ART I est un livre qui explore par thèmes  
l'aventure artistique à travers le temps et l'espace

par

YOLANDE DUPUIS-LEBLANC, professeur à l'Université du Québec

BRUNO JOYAL, professeur à l'Université du Québec, animateur en arts plastiques à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

MONIQUE DUQUESNES-BRIERE, coordonnatrice à l'enseignement des arts à la Commission des écoles catholiques de Montréal, professeur à l'Université de Montréal, professeur à l'Université du Québec.

- UN INDEX DES ŒUVRES OU DES TITRES
- DES CARTES GÉOGRAPHIQUES
- DES TABLEAUX CHRONOLOGIQUES
- LISTE DES MUSÉES
- DES THÈMES CÉLÈBRES

- DES ŒUVRES CÉLÈBRES

- DES LIEUX CÉLÈBRES

- DES NOMS CANADIENS

LIVRE DE L'ÉLÈVE

512 PAGES impression en deux couleurs \$8.95

LIVRE DU MAÎTRE  
44 PAGES \$3.95

(En préparation)  
ART II

Le langage plastique

24 DIAPPOSITIVES  
en 4 couleurs \$15.00

ÉMILE BOUVIER, professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke

#### LES ROUAGES DE L'ÉCONOMIE

(ouvrage pour le secondaire 2e cycle)

512 pages \$8.95

agréé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario (circulaire 14)

agréé par le ministère de l'Éducation du Québec

ÉMILE BOUVIER

#### PROBLÈMES ET EXERCICES D'ÉCONOMIE

élève \$2.40

maître \$3.95 agréé par le Ministère de l'Éducation du Québec

ÉMILE BOUVIER

#### L'ÉCONOMIQUE

(de la coexistence du secteur privé et du secteur public)  
Traité d'économie à l'usage des cégeps et des collèges privés.

Cet ouvrage est le complément des

ROUAGES DE L'ÉCONOMIE  
850 pages \$11.45 (parution en août)

### CONNAISSANCE DU MILIEU

Collection Le Jeu de la Vie — André Lefebvre, D. ès L.  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, QUÉBEC

Quantité

- (3e) Les maisons (album de l'élève) \$2.95
- (3e) Les maisons (livret pédagogique) \$3.95
- (4e) Les véhicules (album de l'élève) \$2.95
- (4e) Les véhicules (livret pédagogique) \$3.95
- (5e) Les animaux (album de l'élève) \$2.95
- (5e) Les animaux (livret pédagogique) \$3.95
- (6e) De la localité à Montréal (album de l'élève) \$2.95
- (6e) De la localité à Montréal (livret pédagogique) \$3.95
- Guide général (Initiation aux sciences humaines à l'élémentaire par la méthode du jeu de la vie) \$3.95

ANDRÉ LEFEBVRE

À PROPOS DE  
L'HISTOIRE ET DES SCIENCES  
HUMAINES DANS L'ENSEIGNEMENT  
ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

COLLECTION "ÉTUDES ET DOCUMENTS"  
PRIX: \$3.95

# GUÉRIN — ÉDITEUR

LIMITÉE

4440 RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

TÉL. 843-6241



# MAISONS D'ENSEIGNEMENT

## FLAMMARION

LA LIBRAIRIE FRANÇAISE DE MONTRÉAL  
TIENT À VOTRE DISPOSITION LE STOCK LE PLUS LARGE

TOUS LES LIVRES DE LANGUE FRANÇAISE  
LITTÉRATURE GÉNÉRALE - BEAUX-ARTS

**LIVRES UNIVERSITAIRES**  
**PHILOSOPHIE - SOCIOLOGIE - PÉDAGOGIE**  
TOUTES LES COLLECTIONS AU FORMAT DE POCHÉ  
TRÈS GRAND CHOIX DE LIVRES POUR ENFANTS  
LE MEILLEUR SERVICE - COMPTOIR POSTAL  
**PERSONNEL QUALIFIÉ**

1243, Université - Montréal - 866-6381

## LYCÉE MONT-ROYAL

(Institut Alie)

École reconnue d'intérêt public par le  
Ministère de l'Éducation

### COURS DU JOUR

- **SECONDAIRE I** Admission après 6e ou 7e.
- **SECONDAIRE II et III** Scientifique et général
- **SECONDAIRE IV** Scientifique  
Général  
Commercial  
Recyclage
- **SECONDAIRE V** Sc-Pures et Sc-Humaines  
menant au C.E.G.E.P.  
Commercial

### COURS DU SOIR

- Secondaire complet
- Recyclage par degré
- Recyclage par matières
- Mêmes programmes et examens qu'aux cours du jour.
- Diplôme et examens du Ministère de l'Éducation.

DÉBUT DES COURS: 8 SEPTEMBRE

DÉBUT DES COURS: 22 SEPTEMBRE

4364, rue Saint-Denis 845-9145

(Métro Mont-Royal)

(Entre 9 h et 16 h du lundi au vendredi)  
(Soir: sur rendez-vous)

## L'inscription à l'université

### L'informatique vient mettre un peu d'ordre

QUÉBEC—Les universités du Québec disposent dorénavant d'un instrument pour planifier les admissions.

Par les années passées, du fait que la presque totalité des étudiants posaient leur candidature dans plus d'une université, il était impossible de connaître le nombre réel d'individus qui avaient postulé une admission à l'université et encore moins de connaître combien de ces individus avaient été admis ou refusés.

Une telle situation inquiétait depuis longtemps les dirigeants universitaires. En février 1970, l'université du Québec se voyait confier le mandat par l'ensemble des autres universités de mettre au point un système informatique pour produire des statistiques permettant d'analyser le phénomène des admissions.

Un comité interuniversitaire présidé par M. Robert Tessier, secrétaire général de l'université du Québec et groupant des registraires a été institué pour diriger l'ensemble de l'opération.

Toutes les universités et grandes écoles québécoises ont collaboré d'emblée à ce projet collectif qui a été subventionné de façon spécifique par le ministère de l'éducation.

Le registre central des admissions est un instrument qui permet de fusionner dans une seule banque d'informations les données extraites des fichiers informatiques de chaque université.

Une programmation ingénieuse permet d'établir si un nom qui apparaît plusieurs fois dans le fichier n'appartient de fait qu'à une seule et même personne.

Dès cette année, le registre central a été en mesure de fournir aux universités, tout au long du processus d'admission, des renseignements qui ont permis d'améliorer les procédures d'admission et de donner un meilleur service aux étudiants.

Pour la première fois, les universités du Québec disposent d'un ensemble complet de statistiques qui permettront une meilleure adéquation entre les demandes des étudiants et les ressources humaines et physiques des universités.

Le registre central offre en effet d'étonnantes possibilités. Il permet de déterminer le nombre de candidats admis ou refusés par grand secteur d'enseignement, l'orientation générale des étudiants, l'évolution possible de cette même orientation. Les bassins d'alimentation de chaque institution, ainsi que l'analyse du choix final de chaque candidat par rapport aux acceptations reçues de plus d'une université.

Le registre central, a déclaré M. Tessier, et l'utilisation qui en est faite indiquent la volonté des universités de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour permettre à tous ceux qui le veulent et le veulent de trouver une place à l'université. C'est ainsi qu'à l'aide des renseignements fournis par le registre, les universités ont amorcé une opération pour récupérer les étudiants qualifiés qui ont pu se voir refuser l'admission dans certains programmes, faute de capacité d'accueil suffisante, alors qu'il y a encore des places disponibles dans d'autres programmes.

## Du nouveau à la CECM

### Un cours de formation personnelle et sociale

La C.E.C.M. offrira, l'an prochain, aux élèves de six écoles élémentaires, un nouveau cours de formation personnelle et sociale. Ce cours, qui sera donné à titre expérimental, a pour principal objectif de favoriser le développement global de l'enfant, en tenant compte de quatre aspects essentiels de sa personnalité: les aspects affectif, social, sexuel et physique.

Ce programme se distingue tout spécialement par l'instrument pédagogique mis à la disposition du professeur et par les méthodes d'enseignement qu'il préconise.

Intitulé "Grandir", l'instrument conçu pour aider l'élève à se présenter sous forme de fiches groupées selon les quatre thèmes principaux mentionnés plus haut. Il existe une série de fiches complètes pour les trois catégories d'âge suivant: les 6-7 ans, les 8-9 ans et les 10-11 ans. On a opté pour une division par groupes d'âge plutôt que pour la division traditionnelle suivant les degrés de l'élémentaire afin de tenir compte de façon plus exacte du développement psychologique de l'enfant. Cependant, afin d'éviter la répétition des thèmes d'un degré à l'autre, "Grandir" suggère de réserver certains thèmes à un degré scolaire précis.

Prenons comme exemple quelques fiches consacrées au thème de développement psychologique. La fiche "J'ai peur" est réservée à la 4e année, car les psychologues parlent de 9 ans comme étant l'âge de l'angoisse; tandis que la fiche "L'entrée à l'école" est réservée à la 1re année, car c'est la première année où l'enfant est confronté à l'école. Sous le thème du développement et de l'hygiène physique, la fiche "Mon corps se transforme" est utilisée en 6e année, alors que la fiche "Je me lave" s'adresse aux enfants de 3e année qui sont souvent en guerre contre le savon.

Chaque fiche propose au maître un sujet; une liste d'événements correspondant à ce titre et susceptibles de se produire dans la vie scolaire, sociale ou familiale de l'enfant; les moyens pour susciter l'intérêt de l'élève et vérifier cet intérêt; les objectifs à atteindre; la démarche pédagogique à suivre pour amener la participation de l'enfant.

D'autre part, le maître n'utilise pas les fiches dans un ordre donné. C'est en observant ses élèves qu'il découvrira ce qu'ils vivent à un certain moment soit au point de vue af-

fectif, social, sexuel ou physique. Il suivra alors la ou les fiches correspondant aux centres d'intérêt des élèves.

Le temps réservé au programme de formation personnelle et sociale comprend une heure par semaine. Le cours peut être donné en une seule période ou réparti en trois ou quatre périodes plus courtes. Mentionnons que ce cours, comme tel, n'est pas nouveau puisqu'il existait déjà à l'horaire de l'élémentaire certaines périodes réservées aux cours d'hygiène, de civisme et de bien-être. Cependant le professeur n'avait, jusqu'ici, aucun instrument à sa disposition et plusieurs enseignants ne se sentaient pas prêts à enseigner ces matières.

Le programme de formation personnelle et sociale a été conçu à la C.E.C.M. par le Bureau du perfectionnement de l'enseignement en consultation avec un comité formé de différents spécialistes, de directeurs d'école, de professeurs et de parents.

C'est à partir des données fournies par ce comité que le guide "Grandir" a été élaboré par l'éditeur, en collaboration avec un groupe de spécialistes (psychologues, travailleurs sociaux, etc.) d'une part, et des enseignants d'autre part. Soulignons également que ce document a été conçu en tenant compte des besoins des enfants canadiens-français.

Dans chacune des six écoles choisies pour l'implantation de ce programme expérimental, la direction, les professeurs et les parents ont été consultés, et c'est avec leur approbation que le programme entrera en vigueur dès septembre. Cette expérience rejoindra un total de 3,200 élèves par l'entremise de 120 professeurs.

#### Secteur anglais

La plupart des écoles secondaires et la moitié des écoles élémentaires du secteur anglais donneront enfin pendant l'année scolaire 1971-1972 le programme d'éducation sexuelle qui avait été inauguré en septembre 1969.

Les enseignants qui manifestent le désir de donner ce cours suivront en début d'années des sessions spéciales de formation et ils disposeront comme instrument pédagogique d'un volume publié en 1969 aux États-Unis et qui s'intitule "Becoming a person".

## CEGEP DE SAINT-LAURENT

SESSION D'AUTOMNE 1971

### COURS DU SOIR

Les services de l'Éducation Permanente  
organise les cours suivants:

#### A—COURS MENANT AUX STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES

- ANGLAIS:** Introduction à la stylistique comparée du français et de l'anglais (905), Traduction (906), Introduction aux genres littéraires (911), La nouvelle (914), Le Roman (915).
- ANTHROPOLOGIE:** Origine et évolution de l'homme (900), Origine et évolution de la culture (901), Histoire de l'art (103), l'art du XIVe au XIXe siècle (203), L'art moderne (303), L'art des Amériques (403), Organisation picturale I (101) Organisation picturale II (201) Organisation spatiale (102) Organisation spatiale II (202).
- BIOLOGIE:** Biologie générale I (301), Biologie générale II (401), Biologie humaine I (921), Biologie humaine II (931).
- CHIMIE:** Chimie générale (101), Chimie des Solutions (201), Chimie organique I (202), Chimie organique II (302).
- CINÉMA:** Histoire du cinéma (901), Les genres cinématographiques (930).
- ÉCONOMIQUE:** Introduction à l'Économie I (920), Introduction à l'Économie II (921), Monnaie et Banque (925).
- FRANÇAIS:** Poésie (102), Théâtre (202), Théâtre québécois (231), Roman (302), Roman québécois (331), Éléments de Linguistique (502), Littérature policière, fantastique et de science-fiction (940), Cinéma et littérature (938).
- GÉOGRAPHIE:** Étude régionale du Québec (221), Problèmes géographiques (902), L'Europe (903), Géographie comparée des États-Unis et de l'U.R.S.S. (906).
- HISTOIRE:** Histoire du monde occidental de 1914 à nos jours (913), Histoire du Québec de 1867 à nos jours (951), Histoire de Russie et de l'U.R.S.S. aux XIXe et XXe siècles (971), Histoire de la décolonisation et des problèmes du Tiers-Monde (983).
- MATHÉMATIQUES:** Initiation à la mathématique (101), Calcul différentiel et intégral I (103), Algèbre vectorielle et Géométrie (105), Calcul différentiel et intégral II (203), Algèbre linéaire (205), Probabilités et statistiques (307), Méthodes statistiques (317).
- PHILOSOPHIE:** La pensée et la réflexion (101), La relation au monde (201), La condition humaine (301), La conduite humaine (401).
- PHYSIQUE:** Mécanique (101), Électricité et magnétisme (201), Ondes et Physique moderne (301).
- POLITIQUE:** Introduction à la vie politique (940), Les systèmes politiques comparés (941), Fondements psychologiques de la Psychologie I (101), Psychologie générale (102), L'enfance (110), Fondements scientifiques de la psychologie II (201), L'adolescence (210).
- SOCIOLOGIE:** Introduction à la Société (962), Sociologie de l'art (977).

#### B—COURS PROFESSIONNELS:

- TECHNIQUES ADMINISTRATIVES:** Comptabilité I (101), Comptabilité II (201), Comptabilité III (301), Droit des affaires (107), Introduction à l'Économie II (921), Marketing I (115), Marketing II (215), Monnaie et Banque (925), Personnel (112), Structure de l'entreprise (116).
- TRAITEMENT DES EAUX:** Sciences graphiques (101), Traitement des Eaux (402), Microbiologie sanitaire (950), Administration et relations humaines (980).

#### C—PROGRAMME DE PASSAGE AU BREVET A:

#### D—PROGRAMMES SPÉCIAUX:

- **COMMERCE INTERNATIONAL.**
- **MATHÉMATIQUES D'APPOINT:**

Le contenu de ces cours, disponible sur demande spécifique.

Les cours débuteront le 20 septembre 1971.

Date limite d'inscription le 10 septembre 1971.

#### PROSPECTUS SUR DEMANDE:

C.E.G.E.P. de Saint-Laurent,  
Éducation Permanente,  
625, boul. Sainte-Croix,  
Saint-Laurent 379.  
Tél.: 747-6521, Poste 280, 281.

## CASE

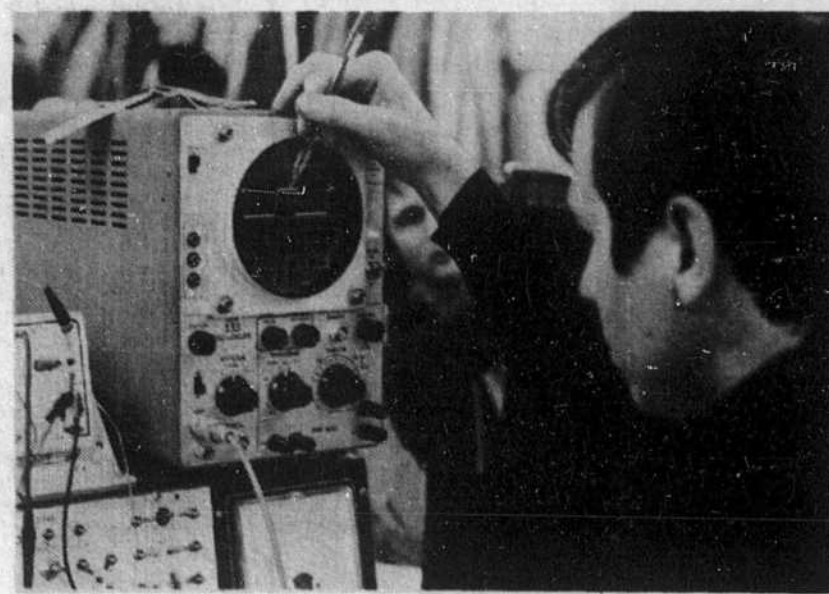
LE CENTRE D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE (COSE)

Tableau des Cours Réguliers du Jour et du Soir

| Cours                                                  | 1971  |      |      |      |      |      | 1972 |       |     |      |  |  |
|--------------------------------------------------------|-------|------|------|------|------|------|------|-------|-----|------|--|--|
|                                                        | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. | Jan. | Fév. | Mars | Avril | Mai | Juin |  |  |
| Chronométrage                                          |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Observations Instantanées                              |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| MTM                                                    |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Données Standards                                      |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Etude des Méthodes & Procédés                          |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Conception de Systèmes (I.D.E.A.L.S. Concept)          |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Implantation                                           |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Manutention                                            |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Etude des Systèmes et Procédés Administratifs          |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Planning & Contrôle de la Production                   |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Méthode du Cheminement Critique (C.P.M.)               |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Gestion des Inventaires                                |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Gestion des Approvisionnements                         |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Organisation de la Distribution                        |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Gestion des Travaux d'Entretien                        |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Contrôle des Coûts                                     |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Analyse de la Valeur                                   |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Normalisation                                          |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Tech. de Recr. et de Sélection du Personnel            |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Orient. et Formation du Personnel                      |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Évaluation des Emplois                                 |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Administration des Salaires                            |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Relations Patronales Syndicales I                      |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Relations Patronales Syndicales II                     |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Intr. à la Prévention des Accidents                    |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Tech. et Méthodes Modernes de Prévention des Accidents |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Développement des Préposés à la Prévention             |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Ergonomie                                              |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Relations Humaines                                     |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| CFP I                                                  |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| CFP II                                                 |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| PPBS                                                   |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Concepts de Gestion par l'Informatique                 |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Solution Créative des Problèmes                        |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Gestion par Objectifs                                  |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Gestion du Contrôle de la Qualité I                    |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Gestion du Contrôle de la Qualité II                   |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Gestion du Contr. Stat. de la Qualité I                |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Gestion du Contr. Stat. de la Qualité II               |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Sys. d'Echantillonnage I                               |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Sys. d'Echantillonnage II                              |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Introduction à la Fiabilité                            |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Statistiques Industrielles I                           |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Statistiques Industrielles II                          |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |
| Marketing Planning                                     |       |      |      |      |      |      |      |       |     |      |  |  |

Pour renseignements supplémentaires, communiquer avec  
LE SECRÉTARIAT DU COSE  
Tél.: 514-866-5393

## UTILISEZ VOS SAMEDIS POUR VOUS SPÉCIALISER EN ÉLECTRONIQUE



### AVANTAGES DES COURS DU SAMEDI

- 1— Un seul déplacement par semaine; donc économie de transport et de temps.
- 2— L'étudiant se présente au cours frais et dispos; c'est également vrai pour le professeur.
- 3— Les cours se donnent de 9h à 16h; c'est l'équivalent d'une journée régulière de travail.
- 4— L'étudiant dispose d'une semaine complète pour réviser et assimiler l'enseignement reçu.
- 5— Concentré sur la matière à l'étude dès le début de la journée, l'élève demeure dans le vif du sujet; pas d'interruption nécessitant chaque fois une nouvelle période d'adaptation.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT  
SIGNEZ 526-0493  
ET PRENEZ RENDEZ-VOUS

POSTEZ IMMÉDIATEMENT à C.P. 140, Station "M", Montréal 403



Sans obligation de ma part je désire recevoir votre brochure des  
Cours à l'école

Renvoie cours par correspondance

NOM ..... Tél. ....

ADRESSE ..... Age .....

VILLE ..... COMTE .....

D. 21/8/71

"RECONNU POUR FINS DE SUBVENTIONS" EN VERTU DE LA LOI DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

# TECCART

INSTITUT TECCART INC. • 3155 HOCHÉLAGA • MONTRÉAL • 526-0493



## AVIS

INSCRIPTIONS pour SEPTEMBRE 1971  
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL

Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires?  
Avez-vous des problèmes de classement?

## NIVEAU SECONDAIRE

Informations: 849-2275  
JACQUES DUVAL, directeur

## ÉCOLE de RATTRAPAGE Enr.

Détachement d'un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé  
Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec  
1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220  
ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS  
PARMI LES AMÉRICAINS

ST. JOSEPH  
ENGLISH LANGUAGE CENTER  
Wallingford, Vermont, U.S.A.

Pour les jeunes  
13 ans - 17 ans

Étudiez pour apprendre à lire, écrire, parler, et comprendre l'anglais en huit semaines et en même temps se réjouir des délices d'un camp de jeunesse. Surveillance continue jour et nuit. Cours complet d'anglais avec laboratoire linguistique pour garçons et jeunes filles. Classes limitées à dix élèves. Les frais sont très raisonnables et les parents sont invités à visiter à n'importe quel temps.

Pour les adultes  
17 ans et plus

Programme d'anglais pour étrangers - quatre sections - élémentaire, intermédiaire, avancée, et sur-avancée. Les cours: 1er septembre, 25 octobre, 3 janvier, 28 février. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïcs. Classes formelles et laboratoire linguistique. Programme de récréation.

SESSIONS de l'automne - 1er septembre et 25 octobre  
COURS INTENSIFS DE 4 SEMAINES EN ANGLAIS POUR  
PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

Les intéressés doivent écrire au:

Prof. Ernest A. Boulay, Président  
St. Joseph English Language Center,  
P.O. Box 8, Wallingford, Vermont, 05773, U.S.A.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
COURS DU SOIR - SESSION 1971-72

Le Service de l'Extension de l'Enseignement offre des cours du soir aux ingénieurs, professionnels, entrepreneurs, contremaîtres, techniciens, ouvriers spécialisés, dessinateurs, soit à toute personne désireuse de parfaire ses connaissances sur des sujets que :

Préparation à l'analyse mathématique - Calcul différentiel et intégral - Algèbre linéaire - Probabilités et statistiques - Construction - Charpentes - Béton - Arpentage - Photogrammétrie - Hydraulique - Pompes - Chauffage - Ventilation - Résistance des matériaux - Mécanique - Calculs d'éléments de machines - Lubrification - Commandes hydrauliques et pneumatiques - Dessin industriel et créativité - Calculatrices électroniques - Électronique - Circuits polyphasés - Applications industrielles de l'énergie électrique - Métallurgie - Traitements thermiques - Galvanoplastie - Énergie nucléaire - Électricité et magnétisme - Infrotechnique - Métrologie - Étude et simplification du travail - Gestion d'entreprises - Recherche opérationnelle - Brevet d'invention.

OUVERTURE DES COURS LE 20 SEPTEMBRE 1971  
DEMANDE UN PROSPECTUS DES COURS DU SOIR  
SERVICE DE L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

C.P. 501, Snowdon  
Montréal - 248

TÉL. 739-2451  
POSTES 278 et 279

## ACADÉMIE MICHÈLE PROVOST INC.

Lycée Français international mixte  
(Élémentaire, secondaire et collégial reconnus d'intérêt public)

**MATERNELLE**  
Personnel diplômé  
du Ministère de  
l'Éducation  
Méthodes actives

**ÉLÉMENTAIRE**  
Méthodes actives  
Audio-visuel  
Maths modernes  
Textes libres

**SECONDAIRE**  
I, II, III, IV, V  
Programme du  
Ministère de  
l'Éducation

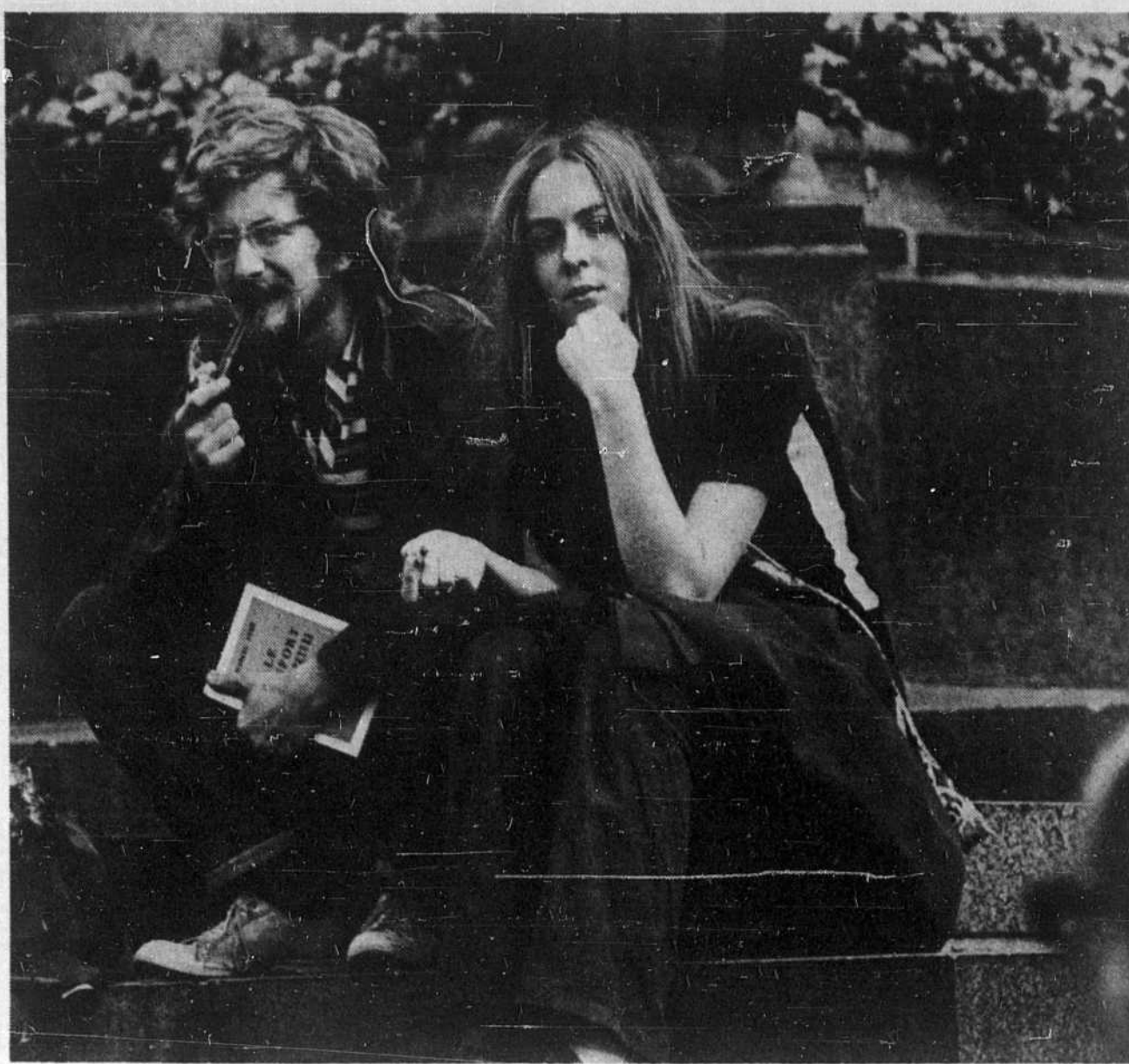
**COLLÉGIAL**  
I et II  
C.E.G.E.P.  
Arts et Lettres  
Sciences appliquées  
Mathématiques  
Sciences économiques

## PENSIONNAIRES - 1/2 PENSIONNAIRES - EXTERNES

1517, Avenue des Pins Ouest,

Montréal - 931-1596

## MAISON D'ENSEIGNEMENT



## L'orientation est à la mode mais...

Le nombre de conseillers spécialisés  
apparaît nettement insuffisant

par la Corporation des conseillers d'orientation  
professionnelle du Québec

Au cours des dernières décennies, chez nous comme ailleurs, l'orientation est devenue une dimension réelle de l'éducation. Presque inconnu il y a trente ans, ce mot vient maintenant spontanément aux lèvres des étudiants, des parents et des éducateurs qui interrogent l'avenir.

Les jeunes et les adultes, à la recherche d'une formation et d'une adaptation professionnelle heureuses, vivent leur orientation à travers une trame de perturbations qui souvent les ébranlent au plan affectif.

"Je me sens complètement perdu. Je ne sais plus que faire, ni que penser".

A un moment où l'autre de notre vie nous avons tous vécu cette angoisse, soit pour nous-mêmes, soit pour un être cher, ami, parent, enfant.

On se sent alors comme le marin pris au large par la brume. Plus de point de repère immédiat, rien que le souvenir d'une position antérieure par rapport à son point d'attache.

C'est la situation des parents face à l'adolescent qui veut s'affirmer et changer un monde qui lui paraît injuste. Mais ce monde est tellement complexe, tellement changeant lui aussi que l'adolescent ne trouve pas plus de repère pour appuyer et guider son action que n'en trouvent les parents pour l'aider. Les principes qui faisaient autorité sont bien remis en question. Plus personne n'en est bien sûr. Entre deux générations on ne parle plus le même langage. Faut-il imposer l'autorité au nom de la tradition ou laisser faire? La situation d'emploi, le manque à gagner, le bouleversement politique, l'effri-

tement de toutes les valeurs qui paraissent les plus stables.

Que nous nous étions arrêtés à une certaine apparence bien sécurisante; la richesse de l'Eglise au lieu du dynamisme de la foi; le confort facile immédiat au lieu d'une progression lente vers un bonheur moins artificiel et plus durable; la sécurité reposante et souvent médiocre au lieu du risque de l'effort qui a fait la richesse de notre pays.

Pour chacun, un moment donné, la nécessité d'une remise en question s'impose. On a perdu son travail; les étudiants sont incités, révoltés; on manque d'intérêt pour l'école, on cherche sa propre orientation. On a besoin d'aide.

L'aide que le conseiller d'orientation peut donner de par sa formation va plus loin que la réponse immédiate à la recherche d'un emploi. Le problème factuel posé est repris en profondeur. Le conseiller d'orientation s'efforce, dans un dialogue constructif, d'aider celui qui vient prendre conseil à redécouvrir des points de repère passés inaperçus, à prendre conscience de sa vraie personnalité, de ses aptitudes, de ses intérêts réels qui ne sont pas toujours ceux qui apparaissent les plus immédiats. Le conseiller d'orientation aide à refaire le point, par soi-même. Il ne dispense pas de médicaments pour endormir l'anxiété, il aide à y faire face. Il ne transforme pas le réel, il aide à mieux le percevoir pour s'y adapter. Il ne donne pas de solution miracle, il aide son client à se construire pour soi-même sa propre solution adaptée à sa situation personnelle.

Sans négliger de fournir tous

les renseignements qu'il est apte à prodiguer en réponse aux questions posées, il va plus loin en aidant son client à trouver par lui-même une réponse aux questions qui n'ont pas été posées mais qui sont fondamentales: qui suis-je, comment est-ce que je me réalise, vers où est-ce que j'en vais?

Pour s'acquiescer de cette tâche avec la compétence et la prudence qu'elle impose, le conseiller d'orientation a reçu une formation professionnelle de niveau universitaire. Depuis plus de vingt ans déjà au Québec, nos universités forment des conseillers d'orientation. Cette formation exige au moins trois années d'études après le collège. Elle comporte entre autres plusieurs heures de cours en psychologie, en techniques d'orientation, en pédagogie, en sociologie des professions, en information sociale et professionnelle, ainsi qu'un stage pratique supervisé par l'université.

Malheureusement, même si on parle beaucoup d'orientation, il existe encore trop peu de conseillers d'orientation chez nous. A travers la province, le ratio actuel, dans les écoles secondaires, est d'un conseiller d'orientation pour 1200 étudiants. Si on ajoute le million d'élèves inscrits à l'élémentaire, ce ratio devient un conseiller d'orientation pour quelque 3000 élèves. Sans parler du manque dans les collèges, les universités, les services d'éducation permanente et les centres de main-d'œuvre. Le nombre de conseillers d'orientation est nettement insuffisant si l'on tient compte des besoins actuels dans tous les milieux.

En même temps qu'il y a pénurie de spécialistes, on assiste à une vogue particulière de l'orientation: elle est criée sur tous les toits! On déplore son manque, on en réclame l'urgence! D'une part, il faut comprendre que la société tout entière participe à l'orientation de chacun. Les éducateurs, les administrateurs scolaires de tous les niveaux, en définissant les programmes d'études générales et spécialisées, jouent un rôle important en orientation. De même les responsables de la Main-d'œuvre qui

décident des programmes de recyclage et de formation professionnelle. D'autre part, tout en réclamant plus de conseillers d'orientation, ceux qui désirent un conseil d'orientation, les étudiants, les parents, les travailleurs, doivent user de prudence et s'assurer de la compétence des personnes qu'ils consultent. Etant donné la pluralité des influences dans ce domaine, il est possible de s'adresser de bonne foi à la mauvaise enseigne. Cela doit être évité de la part de ceux et celles qui, sur ce plan, veulent vraiment compétence. Ceux-là doivent savoir qu'il existe au Québec un organisme professionnel, la Corporation des conseillers d'orientation professionnels du Québec, qui est habilité à renseigner le public sur la qualité des services d'orientation.

Le mandat de cet organisme est précisément d'assurer à notre population les meilleurs services professionnels en orientation et de contribuer au développement de cette discipline de telle manière qu'elle réponde aux besoins de nos milieux.

A l'approche d'une nouvelle année scolaire, il faut espérer que tous les intéressés, dans les milieux scolaires et autres, accorderont à l'orientation de chacun toute l'attention qui convient. Que les choix de cours et d'options par les étudiants, que les choix de programmes de formation professionnelle par les jeunes et les adultes, ne soient pas décidés sans tenir un compte rigoureux de tous les facteurs à considérer, dont principalement la personnalité et les aptitudes de chacun et les ressources de notre milieu socio-économique et culturel. Ces décisions, de fait, s'inscrivent dans le processus global d'orientation de l'individu. Elles ne doivent donc pas être prises à la légère. En contre-partie, toute décision par les autorités d'offrir ou de ne pas offrir une ou des options particulières conditionne l'orientation des étudiants. Une telle décision également doit être prise avec beaucoup de prudence, en tenant compte à la fois des aspirations des étudiants et des besoins de la main-d'œuvre.

ÉCOLE NEUCHÂTEL  
4335 AVENUE HAMPTON, MONTRÉAL 261, QUÉBEC

ÉCOLE NEUCHÂTEL est une école primaire de langue française dont les méthodes pédagogiques les plus récentes sont alliées aux traditions scolaires qui ont déjà fait leurs preuves.

ÉCOLE NEUCHÂTEL est mixte et non confessionnelle. Elle accepte les enfants de cinq à douze ans. L'esprit d'observation et de déduction constitue la base de l'instruction.

ÉCOLE NEUCHÂTEL est située dans des locaux qui permettent les activités récréatives et para-scolaires.

4335, avenue Hampton  
Notre-Dame de Grâce

486-1214

## CAMMAC

Annonce ses cours d'hiver 1971-1972

## Programme pour adultes

Flûte à bec  
Guitare classique  
Solfège et chorale  
Musique et danse du 16e et 17e siècles  
(pour ceux qui désirent danser et faire de la musique)  
Harmonie classique

Orchestre tous les âges  
Un nouveau projet de CAMMAC

## Programme pour adolescents

Flûte à bec et solfège martenot  
Guitare classique 10 à 16 ans

## Programme pour enfants

Méthode Orff 4 - 10 ans  
Flûte à bec 8 - 12 ans

Inscription du 1er au 25 septembre

Les classes commencent la semaine du 27 septembre

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à 381-2885 ou écrivez à: CAMMAC 10910 Poitras, app. 410 MTL. 459.

L'amour de la musique est la seule qualification requise. CAMMAC reçoit avec reconnaissance l'aide du Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

OUI...  
c'est un fait!

Quelque soit  
votre âge vous  
pouvez apprendre!  
Nos cours sont  
donnés par des  
professeurs qualifiés,  
d'une façon  
personnelle,  
au rythme de l'élève

• ORGUE  
• GUITARE  
• VIOLON  
(célèbre méthode Suzuki)  
• HARPE

• CLAVECIN  
• PIANO  
• FLÛTE  
Et autres instruments  
à cordes

Renseignez-vous au sujet des facilités dans votre région  
ENREGISTREZ-VOUS DÈS MAINTENANT



STUDIO D'ORGUES HAMMOND,  
bureau central: 842-9188,  
1434, rue McGill College,  
Montréal

ESPAGNOL  
ITALIEN

25 cours - un ou deux soirs  
par semaine au choix

Début des cours à deux endroits faciles d'accès  
Lundi 20 septembre; mercredi 22 septembre

CERTIFICATS ET DIPLOMES  
TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE  
Soirées de films, dîners-couverts, excursions, bulletins, etc.  
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

Plus de 12,000 étudiants ont suivi nos cours

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez

L'Union des Latins d'Amérique  
(844-6835 - 844-2433)

-GRATIS-

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE

DV. 21-8-71

57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 126, P.Q.

Je désire des renseignements ☐ D'ITALIEN

ou sujet de vos cours ☐ D'ESPAGNOL

aussi votre dépliant et quelques exemplaires de votre bulletin

Nom .....

Adresse ..... Tél. ....



# MAISON D'ENSEIGNEMENT

GUY DELORME INC.

## "LA MAISON DU LIVRE"

- \* Littérature générale française et québécoise
- \* Livres d'enfants
- \* Revues et journaux français
- \* Spécialité : nouveautés et commandes spéciales



PLACE VILLE MARIE  
GALERIE DES BOUTIQUES

861-5225

## COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF SCIENCE DE LA RELIGION

ANNÉE SCOLAIRE 1971-72

**COURS OFFERTS:** 1er semestre (automne 71)  
(370-967-69) La Bible et l'homme d'aujourd'hui I  
(370-924-69) Politique et religion dans l'histoire du Québec  
(370-204-69) Les grandes religions de l'homme moderne I  
(370-917-69) Psychologie et religion I  
(370-979-69) L'athéisme d'hier et d'aujourd'hui  
(370-977-70) Mysticisme et religion  
(370-963-70) Cinéma et expérience religieuse vécue

**ADMISSIBLES:** Les étudiants à temps partiel ainsi que les adultes

**HORAIRE:** 1er semestre: 7 septembre au 23 décembre 1971  
2e semestre: 18 janvier au 12 mai 1972  
19.00 à 22.00 heures le mardi soir

**HEURE:** Collégial (crédits reconnus sur demande)

**NIVEAU:** Collégial

**LIEU:** Pavillon Lalemont du Collège Jean-de-Brébeuf  
5625, avenue Decelles

**RENSEIGNEMENTS:** Veuillez vous adresser au:  
**BUREAU DES ADMISSIONS**  
(cours collégial) - Science de la Religion  
3200, chemin Sainte-Catherine  
Montréal 250 (Québec)  
Tél.: 342-1320 poste 255

## COURS PAR CORRESPONDANCE

Association pour la Gestion de Systèmes et Méthodes

Ce message s'adresse à vous, gérants et administrateurs qui travaillez de près ou de loin à l'élaboration des systèmes et procédures et qui désirez accroître vos connaissances dans ce domaine.

ASM (Division 1), offre un cours par correspondance en français sur les "Principes de Méthodes Administratives".

Vous débutez quand bon vous semble; vous étudiez à votre propre rythme en complétant 6 travaux pratiques dans un délai maximum de 18 mois.

Utilisé par plusieurs entreprises dans le cadre de leur programme de formation de personnel, ce cours a été conçu et est administré par des professionnels de ces disciplines.

Détails sur demande à **ASM, Division - 1**  
Casier postal 579, Station "N",  
Montréal 129, Qué.

## dessin commercial

Cours complet d'art publicitaire enseigné  
par des artistes professionnels réputés

Dessin à main levée • Modèle vivant • Illustration • Composition  
Lettrage • Typographie • Maquette • "Design" • Couleur • Perspective, etc.

Inscription: Lundi à jeudi de 2h à 5h,  
mardi et jeudi soir, de 7h à 9h • Prospectus sur demande



**Ecole Professionnelle d'Art Commercial**

NOUVELLE ADRESSE:  
6339, RUE ST-HUBERT, SUITE 412 (près de la station de métro Beaubien)  
Tél.: 277-0112 • 684-6367

Membre de la Fédération des Ecoles Privées de la Province de Québec

## ARRÊTEZ D'AVOIR PEUR! ET CROYEZ AU SUCCÈS!

- DÉVELOPPEZ LA CONFIANCE EN VOUS-MÊME!
- FAITES ACCEPTER VOS IDÉES!
- MULTIPLIEZ VOTRE ENTHOUSIASME!
- DEVEZ-UN CHEF!
- AUGMENTEZ VOTRE REVENU!
- AFFIRMEZ VOTRE PERSONNALITÉ!
- REPRENEZ-VOUS APRÈS UNE DÉFAITE!

En participant au cours de Culture Humaine de

**L'INSTITUT JEAN-GUY LEBOEUF**

Venez rencontrer le Créateur de ces cours au Club Renaissance, 427 Sherbrooke est, mardi, le 24 août à 8 p.m. Il y expliquera les buts et les méthodes de ce cours. Vous êtes invités, quels que soient votre âge, votre occupation et votre degré de scolarité. L'entrée est libre, le café sera servi.

Aucun vendeur, aucun  
contrat, aucune pyramide

Aucun devoir, aucune  
leçon, aucun examen

Pour obtenir un dépliant gratuit  
signalez 842-8186

Depuis 1954, près de 15.000 adultes ont appris à mieux se motiver grâce à  
ce cours de Culture Humaine conçu par un Québécois pour des Québécois!

## Le conseiller d'orientation

• Nous reproduisons ci-après des extraits d'une monographie préparée par la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec.

La formation professionnelle du conseiller d'orientation exige, selon le diplôme recherché, de trois à six années d'études universitaires après le cours collégial. Les trois premières années constituent le premier cycle universitaire et conduisent à un baccalauréat ou à une licence, selon les universités. Dans la province de Québec, les universités Laval, de Montréal et McGill offrent des programmes de 1er cycle en orientation, et ces programmes répondent actuellement aux standards d'admission de la Corporation des Conseillers d'Orientation professionnelle du Québec.

Comme l'orientation scolaire et professionnelle est objet de recherche, ces mêmes universités offrent également des programmes de 2e et 3e cycles, qui permettent d'obtenir la maîtrise et le doctorat, avec spécialisation plus poussée en "counseling", en évaluation psychométrique, en recherche, et autres.

Au cours de ses études universitaires l'étudiant se trouve généralement durant l'été ou même pendant l'année (stages), des emplois connexes à sa préparation professionnelle et qui lui rapportent un salaire partiel. Il bénéficie d'autre part des bourses qui distri-

buent le Ministère de l'Éducation et d'autres organismes.

### Salaire

Le salaire actuel du débutant varie entre \$8.000, et \$9.000, dépendant de son milieu de travail et de sa préparation universitaire (licence, maîtrise ou doctorat). Les échelles actuelles de traitement, après une douzaine d'années d'expérience, atteignent entre \$14.000 et \$16.000, selon les responsabilités attachées au poste. À certains endroits, les conditions de travail sont régies par une convention de travail. À d'autres, les conseillers d'orientation négocient des ententes individuelles avec leurs employeurs. Dans les centres de main-d'œuvre et certaines institutions gouvernementales, le conseiller d'o-

rientation est régi par les règlements et lois de la fonction publique ou par une convention collective de professionnels.

### Honoraires

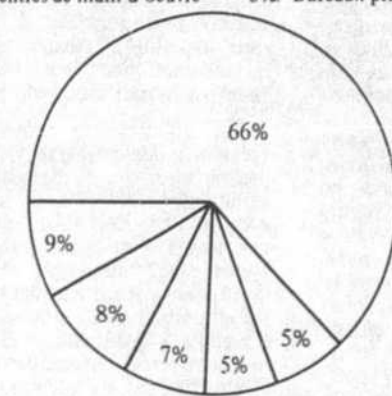
Certains conseillers d'orientation s'adonnent exclusivement à la pratique privée. D'autres, plus nombreux, consacrent une partie de leur temps (le soir et le samedi) à recevoir des clients en bureau privé. Dans l'un et l'autre cas, les honoraires varient entre \$15.00 et \$25.00 l'heure!

### Bénéfices supplémentaires

Comme tous les professionnels en éducation et dans les services publics en général, le conseiller d'orientation jouit d'un fonds de pension et de plans particuliers d'assurance-groupe: vie, salaire, maladie.

### MILIEUX DE TRAVAIL DES CONSEILLERS D'ORIENTATION

66% Ecoles secondaires  
9% Collèges  
8% Centres de main-d'œuvre  
7% Universités  
5% Ecoles élémentaires  
5% Bureaux privés et autres



## LA CECM

Suite de la page 14

rer à l'intérieur d'un certain budget sur lequel M. Dionne reste muet mais qu'on peut évaluer à environ \$75.000, compte tenu des frais d'administration). De plus, le personnel qualifié en orientation des adultes n'est pas très abondant ni facilement disponible. Ces facteurs, vus dans la perspective de la restructuration des commissions scolaires de l'île de Montréal qui doit entrer en vigueur en juillet 1973, font apparaître comme souhaitable le maintien d'un service unifié d'orientation des adultes à ce moment.

La conception de l'orientation des adultes qui prévaut au Centre permanent dépasse l'étape du seul choix d'un programme de cours. En effet, outre les services traditionnels d'information sur l'enseignement dis-

ponible, de psychométrie, de conseils au candidat pour l'aider à voir clair et à déterminer ses besoins, le Centre s'est fait l'instigateur d'une procédure d'accueil à l'intention du travailleur à plein temps qui, du jour au lendemain doit passer à l'état d'étudiant à plein temps. Cette procédure d'accueil à laquelle le personnel enseignant participe activement prévoit un rythme de cours assez lent au début et fait place à des exposés sur le nouveau mode de vie et les responsabilités propres à l'étudiant. Ensuite, tout au long de la période de formation, l'étudiant sera encouragé par le Centre à se lancer dans une exploration des professions. Ceci se fait au moyen de films ou de causeries portant sur toute une gamme de métiers et de professions et offerts à l'étudiant à des moments qui lui conviennent. On assiste alors à un phénomène d'élargissement des horizons, l'adulte se découvre des champs d'intérêt qu'il ignorait tout à fait au départ. Conçu de la sorte, l'orientation devient un processus dynamique et continu et atteint un degré beaucoup plus élevé d'efficacité.

L'adulte qui se présente au Centre permanent reçoit un service entièrement gratuit. Il faudra en moyenne trois entrevues de 50 minutes pour arriver à une solution mais il n'y a pas de limite à cet égard. Dans certains cas, le besoin d'orientation peut nécessiter 8 à 9 entrevues.

Ce sont des hommes qui font surtout appel aux services du Centre permanent. (La proportion serait d'environ 3 hommes et 1 femme.) L'âge

moyen du "client" varie entre 28 et 30 ans.

Au cours de l'exercice 1970-71, le personnel à plein temps des conseillers a accordé 1500 entrevues individuelles et 75 entrevues de groupes, sans parler du temps qu'ils ont consacré à l'information pure et simple. De son côté, le personnel à temps partiel a fait 1100 entrevues individuelles et 95 rencontres de groupes. Des agents d'information à temps partiel ont aussi accordé 250 entrevues individuelles et rencontré une soixantaine de groupes.

Cela constitue une forte somme de travail et on peut espérer que, cette année, le regroupement et l'intégration de l'activité du personnel au Centre permanent conduiront à des résultats meilleurs, si non en nombre du moins en qualité.

### AMÉLIOREZ-VOUS



POSSÉDEZ VOS...

★ 75 mots à la minute

**au DACTYLO**

★ 200 mots à la minute

**en STÉNO**

COURS DE JOUR  
ET DU SOIR



INSTITUT INTERNATIONAL  
DE STÉNOTYPIE

1015, CÔTE DU BEAVER HALL  
MONTRÉAL (MÉTRO VICTORIA)  
878-9186, POSTE 5

## INSTITUT ESTHER-BLONDIN

St-Jacques (Montcalm)  
Tél.: (514) 839-3672

- École reconnue d'intérêt public
- Cours secondaire I, II, III, IV
- Internat et externat pour filles.
- Examen de classement samedi le 21 août à 2:00 p.m.

Pour recevoir le prospectus des 3 prochains

## Cours de Fine Cuisine Familiale

Bases • Perfectionnement • Réceptions.

donnés par Henri Bernard  
s'adresser maintenant à

**INSTITUT  
CULINAIRE  
HENRI  
BERNARD**

2015 de la Montagne,  
Suite 610, Montréal 843-6481

depuis 1951

## École maternelle et élémentaire "AU JARDIN BLEU"

agréée par le Ministère de l'Éducation  
fondée en 1943  
Marguerite Bigas, directrice

- Pré-maternelle: 3 et 4 ans
- Maternelle: 5 ans
- 1ère, 2e et 3e années élémentaires
- Service de garderie si désiré
- Service de transport pour le Nord de la ville

8399, Saint-Denis, 10,324, Saint-Laurent  
10,249, Christophe-Colomb  
388-4949

ACHETONS - VENDONS - ÉCHANGEONS

## LIVRES DE CLASSE

USAGÉS ET NEUFS - TOUS LES COURS

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

**40%**

## LIBRAIRIE MÉNARD

222 EST. STE-CATHERINE 861-5621  
Entre St-Denis et St-Laurent (2 rues à l'ouest de St-Denis)

Centre Culturel Allemand  
Programme culturel

German Cultural Centre  
Bibliothèque



Cours de langue allemande

Débutant Intermédiaire Avancé  
Laboratoire de langue Techniques audio-visuelles

Cours d'allemand spécialisés

Pour les étudiants avancés

Lecture sur les sciences humaines et sociales

Correspondance commerciale

Conversation

Théâtre

Goethe-Institut Montreal

849-2244

3418 Drummond

Montréal 109



**MCGILL  
UNIVERSITY**

## AIMERIEZ-VOUS APPRENDRE

- L'ALLEMAND
- L'ANGLAIS
- L'ARABE
- LE CHINOIS
- L'ESPAGNOL
- LE FRANÇAIS
- LE GREC MODERNE
- L'ITALIEN
- LE JAPONAIS
- LE RUSSE
- LE YIDDISH

## PENDANT VOS LOISIRS?

Postez ce coupon pour plus de renseignements ou  
composez: 392-4630.

Centre for Continuing Education,  
McGill University,  
C.P. 6070, Montréal 101.  
Lettres Moulées, S.V.P.

NOM: .....  
ADRESSE: .....  
TÉLÉPHONE: .....

## COURS DE PROGRAMMATION D'ORDINATEURS

FORMATION DE  
PROGRAMMEURS  
ANALYSTES

CENTRE  
PROFESSIONNEL  
D'INFORMATIQUE

Travaux pratiques  
sur ordinateurs  
Stages possibles  
au Canada et  
en Europe

Montréal,  
Paris,  
Bruxelles

Prérequis: 11e SC

SOYEZ EFFICACES  
venez voir des  
SPÉCIALISTES

CENTI (CANADA) LTÉE  
Consultants en informatique  
Place du Canada Suite 1365  
Montréal 861-2035

VEUILLEZ M'ENVOYER UNE DOCUMENTATION GRATUITE À:

NOM: .....  
ADRESSE: .....  
VILLE: ..... COMTE: .....  
TÉL: .....



# l'actualité

## En échange d'une réévaluation, Tokyo espère obtenir certaines concessions

par Pierre Brisard de l'AFP

TOKYO (AFP) — La réévaluation du yen est inscrite dans les faits et sa réalisation n'est qu'une question de temps, estime-t-on dans les milieux financiers de la capitale japonaise.

Le démenti du vice-ministre adjoint des finances, M. Takashi Hoseni, la nuit dernière ne pèse pas bien lourd en face des faits qui s'accumulent dans le sens de la réévaluation. Au moment où les réserves de devises approchent de onze milliards de dollars (celles des États-Unis sont de douze milliards) et où les dollars spéculatifs convergent sur le Japon, le gouvernement japonais va se trouver rapidement contraint à faire un choix.

Malgré les démentis — normaux en pareil cas — la décision est prise, estime-t-on dans les milieux bien informés. Le gouvernement de M. Sato désire seulement en différer l'annonce afin que la réévaluation du yen s'inscrive dans le cadre d'un ajustement général des monnaies européennes. L'échec des pourparlers des ministres de la CEE à Bruxelles, bien qu'attendu à Tokyo, a néanmoins été une déconvenue.

Selon des informations de bonne source, le gouvernement japonais voudrait aussi se donner le temps de négocier et d'obtenir des États-Unis certaines concessions en échange de la réévaluation du yen. Dans les milieux d'affaires on désireait notamment la réduction ou la suppression de la surtaxe américaine de 10/0/0 sur les importations.

Les positions du Keidanren (fédération des organisations économiques), qui groupe les plus puissants intérêts économiques japonais, et du comité pour le développement économique du Japon, sur la réévaluation sont symptomatiques du changement des milieux d'affaires japonais à ce sujet. Revenant jeudi sur leur opposition tenace à la réévaluation, ces deux organisations estiment maintenant qu'elle est inévitable.

Cette opinion est partagée par les exportateurs dont les affaires sont pratiquement paralysées depuis les décisions du président Nixon. La réévaluation, estime-t-on dans ces milieux n'est plus qu'une question de temps.

Le vent de panique qui soufflait sur la Kabutocho (la bourse) et le marché monétaire de Tokyo depuis lundi dernier s'est quelque peu apaisé vendredi. Après un recul de 330.79 points (de 2,740.95 à 2,190.17) en quatre jours — la plus forte chute de son histoire — l'indice Dow Jones du Kabutocho a

été établi un autre record historique en sens inverse en reprenant 93.72 points au cours de la séance de vendredi.

Sur le marché monétaire, les achats de dollars par la banque du Japon, sont tombés vendredi à environ 200 millions de dollars, contre 600 millions jeudi. Depuis lundi, la banque a acheté 2,280 millions de dollars pour soutenir la parité officielle. La pression reste considérable sur le marché des changes et la réduction des achats hier est le résultat de l'interdiction faite aux banques jeudi par le ministère des finances d'emprunter des euro-dollars sur le marché international. Même à ce rythme réduit, les réserves monétaires du Japon risquent d'égaliser celles des États-Unis — douze milliards de dollars — dans le

courant de la semaine prochaine, indique-t-on dans les milieux financiers.

Néanmoins, le moment de surprise n'est pas, on est revenu dans les milieux d'affaires japonais à une appréciation plus sombre de la situation. La surtaxe américaine de 10/0/0 et la réévaluation désormais jugée inévitable — n'apparaissent plus autant comme une double catastrophe digne de l'Apocalypse. Beaucoup d'industriels et d'hommes d'affaires japonais pensent au contraire maintenant que l'économie japonaise suffisamment forte pour faire front, sans trop de dommage, à cette double menace. Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'ils ne mettront pas tout en œuvre pour tenter d'obtenir des États-Unis le maximum de concessions.

## Réaction japonaise à l'échec de Bruxelles

L'échec de la conférence des ministres des finances du marché commun à Bruxelles, bien que prévu, va amener les États-Unis à accentuer leurs pressions pour une réévaluation du yen, craignait-on hier à Tokyo.

Selon des sources officielles japonaises, la fermeté de la position française, refusant de réévaluer le franc, s'opposant en cela aux États-Unis, explique l'échec de la conférence de Bruxelles. Celui-ci aura pour conséquence de faire durer plus longtemps qu'on s'y attendait tout d'abord la crise du système monétaire international.

D'autre part, la position du Japon, dont le marché des changes est demeuré ouvert malgré l'afflux de dollars, que les autorités japonaises voudraient maintenir à sa parité avec le yen, se trouve renforcée par rapport aux États-Unis, en référence à l'exemple français de Bruxelles, estime-t-on de mêmes sources.

Après la décision des Six de rouvrir leurs marchés des changes, la Banque du Japon a quant à elle manifesté son optimisme, en considérant que le marché des changes à Tokyo serait moins sollicité.

Selon les milieux proches de la Banque du Japon, les autorités de Tokyo continueraient à négocier avec les autres parties intéressées, en insistant sur leur volonté de maintenir la parité du yen.

Par ailleurs, le ministère du commerce international et de l'industrie étudie actuellement la possibilité de conclure avec le gouvernement des États-Unis un accord par lequel l'industrie japonaise de l'acier serait dispensée de la taxe de 10 pour cent sur les importations.

Cette étude a été ordonnée par M. Yoshihiko Morozumi, vice-ministre du commerce international et de l'industrie, qui a l'intention de prendre contact avec Washington à ce sujet.

D'autre part, les compagnies "Matsushita Electric" et "Sanyo Electric" ont décidé d'augmenter les prix de détail de leurs produits vendus aux États-Unis d'un pourcentage égal à celui de la nouvelle taxe à l'importation. La compagnie "Toyota Motor" a également décidé d'augmenter le prix de vente de ses voitures dans la même proportion.

## La crise monétaire ne peut être résolue pays par pays

WASHINGTON (AFP) — Il faut un ajustement général des monnaies mais il faut aussi une solution globale à tous les problèmes car la cri-

se monétaire ne peut être résolue pays par pays ou question par question, a affirmé hier, à l'A.F.P., une haute personnalité du F.M.I. après

la publication du message envoyé aux ministres des finances des 118 pays membres du fonds par son directeur général, M. Pierre Paul Schweitzer.

respectifs des principaux pays", a poursuivi l'expert monétaire international. Il a cependant décliné de mentionner quelque pays que ce soit. Il s'est également prononcé en faveur d'un élargissement des marges de fluctuation des monnaies. Cela faciliterait le retour à des taux de changes fixes, comme base du système", a-t-il dit.

"Il faut remettre de l'ordre dans le système monétaire international le plus tôt possible et d'une manière générale", a affirmé ce haut fonctionnaire qui a ajouté qu'il serait un peu tard d'attendre l'assemblée annuelle du F.M.I. qui se tiendra fin septembre à Washington, pour mettre au point les solutions à la crise. "Cela ne peut se faire pays par pays ou morceau par morceau, a-t-il dit. Il faut un règlement général de toutes les questions". Il a fortement insisté sur le caractère global des solutions à apporter. Tout en remarquant qu'il est difficile d'indiquer quelles pourraient être ces solutions avant d'en avoir discuté, il a souligné qu'il faudrait "quelque chose qui réglerait tous les problèmes", des taux de change à la surtaxe en passant par la convertibilité du dollar. "On ne peut régler une question indépendamment des autres", a-t-il ajouté.

"Il faut un réajustement général qui affectera les taux

de la semaine prochaine, indique-t-on dans les milieux financiers. Néanmoins, le moment de surprise n'est pas, on est revenu dans les milieux d'affaires japonais à une appréciation plus sombre de la situation. La surtaxe américaine de 10/0/0 et la réévaluation désormais jugée inévitable — n'apparaissent plus autant comme une double catastrophe digne de l'Apocalypse. Beaucoup d'industriels et d'hommes d'affaires japonais pensent au contraire maintenant que l'économie japonaise suffisamment forte pour faire front, sans trop de dommage, à cette double menace. Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'ils ne mettront pas tout en œuvre pour tenter d'obtenir des États-Unis le maximum de concessions.

## Aux États-Unis Faible hausse du coût de la vie

WASHINGTON (AFP) — La hausse du coût de la vie aux États-Unis s'est sensiblement ralentie en juillet. Elle a en effet atteint 0.20 pour cent, soit l'augmentation la plus faible depuis six mois.

La hausse de juin avait été de 0.60 pour cent. Le bureau de la statistique du département du travail déclare que l'indice du coût de la vie s'est inscrit en juillet à 121.80 contre la moyenne de 100 en 1967. Le bureau déclare également que le salaire hebdomadaire moyen de 45 millions d'ouvriers américains a diminué de 35 cents en juillet pour atteindre 127 dollars 22, chiffre qui est néanmoins de 5 dollars 77 supérieur à celui de juillet 1970.

Le rapport mensuel sur les prix publié hier est le dernier qui paraîtra avant que les effets des mesures de "gel" des salaires et des prix annoncées dimanche dernier par le président Nixon. Ces mesures ont soulevé des protestations de la part des syndicats ouvriers qui font valoir que le "gel" s'applique aux salaires mais non pas à tous les facteurs qui entrent dans le coût de la vie.

# économique

Les marchés monétaires

## Réouverture des marchés lundi

Les principaux marchés des changes rouvriront lundi matin. Cette réouverture se fera en ordre dispersé, mais ils fonctionneront finalement dans les mêmes conditions qu'auparavant avec la seule exception de la France qui inaugurera un double marché, l'un pour les changes commerciaux, l'autre libre pour les opérations financières.

Le marché commercial, qui sera régi par une parité fixe du franc sera réservé aux seules transactions commerciales: exportation, importation et aux frais qui y sont liés: transports, assurances. Le marché libre ou la valeur du franc fluctuera selon la loi de l'offre et de la demande sera ouvert à toutes les transactions y compris au change de devises pour les touristes.

De plus, le marché de la devise-titre qui est un marché fermé ne sera ni supprimé ni modifié. On estime généralement que 70 à 75% des transactions sur le franc se feront sur le marché commercial et 25 à 30% sur le marché financier.

De même, les marchés des changes de la R.F.A. seront rouverts lundi mais les autorités monétaires ouest allemandes ne songent pas à prendre des dispositions spéciales. On indique à cet effet que le DM continuera de flotter par rapport au dollar, ce qui rend inutile toute intervention de la Bundesbank sur le marché.

Toutefois le gouvernement suisse et la Banque nationale suisse restent dans l'expectative et, en attendant un éclaircissement de la situation, se montrent extrêmement prudents dans leurs initiatives. C'est pourquoi hier après-midi, on

apprenait à la Banque nationale suisse que le marché officiel des changes de Zurich ne rouvrira pas lundi matin. Une réunion du gouvernement suisse se tiendra d'ailleurs à l'heure habituelle d'ouverture du marché.

Cette prudence des autorités suisses a provoqué hier après-midi l'éclosion de rumeurs, notamment celle, catégoriquement démentie par la direction de la Banque nationale suisse, de la flottaion du franc suisse à partir de lundi.

Les changes

A Tokyo, où le marché avait été l'un des seuls à ne pas être fermé après les décisions américaines, le dollar s'est quelque peu raffermi et était coté ce matin 350.80 yens pour livraison immédiate et 358 yens pour livraison samedi matin.

Sur le marché de l'or de Londres, le calme persistait ce matin et l'once valait au premier fixing 43.30 dollars contre 43.40 au premier fixing d'hier.

A Zurich, la réouverture du marché des changes n'est pas encore décidée. Le marché libre de l'or était en légère baisse à 43.35 dollars.

A Francfort, le dollar se négocie à 3.40 dollars dans les opérations entre banques, soit une dévalorisation d'environ 7.80 pour cent.

Enfin la parité de l'once d'or s'est établie à Paris à 42.26 dollars et le dollar lui-même s'est traité ce matin à 5.50 francs dans les transactions entre banques.

Le marché des valeurs de Tokyo s'est

montré plus soutenu hier, les achats étant surtout centrés sur les entreprises de construction, les assurances et les automobiles. L'indice Dow Jones, qui avait perdu 550 yens en quatre jours, s'est élevé de 33 yens 92 par rapport à hier, s'inscrivant à 2,324 yens 08.

Le Yen japonais était très recherché mais introuvable hier après-midi sur le marché des changes de New York. "Tout le monde veut acheter du Yen, mais il n'y en a pas", déclarait un changeur d'une grande banque new-yorkaise peu avant la clôture. La devise japonaise n'était pas fermement cotée mais les changeurs signalaient que les acheteurs offraient de 29 à 31 cents pour 100 yens, soit un taux supérieur de 4.4 à 11 pour cent à la parité. Aucune transaction n'était cependant enregistrée en raison de l'absence de contrepartie.

Le dollar a par ailleurs confirmé son redressement par rapport à la plupart des autres devises. La livre sterling a clôturé à 2.4625/75 dollars au lieu de 2.4675/4755 jeudi, le franc français à 18.12/15 cents au lieu de 18.31/34, le florin néerlandais à 28.70/80 cents au lieu de 28.80/95 et le mark allemand à 29.14/19 cents au lieu de 29.36/42.

Sur le marché des billets, la ruée des touristes se poursuivait. Une maison de change signalait même des achats de couronnes islandaises par des gens apparemment soucieux de partir à l'étranger avec n'importe quelle devise autre que le dollar.

Les marchés boursiers

## Tendance irrégulière à Wall Street

Les cours étaient en baisse dans tous les compartiments et les transactions peu nombreuses hier, à la Bourse de Montréal.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, 981,000 actions ont été changées de mains, par rapport à 1,200,300 jeudi.

Chez les titres en baisse, Canadian Tire a perdu \$1 1/2 à \$36. Weldwood Industries \$1 1/4 à \$12 1/2. Russell and Sons \$1 1/4 à \$7 3/4. Metropolitan Stores \$1 à \$42 et CP Ltd. 3-4 à \$62.

Chez les titres en hausse, Alberta Gas s'est hissé de \$1 à \$47. Ivaco Industries de 7-8 à \$15. Shell Canada 3-4 à \$37 1/2 et International Utilities 3-4 à \$39.

A la Bourse canadienne, Africana Mining s'est signalé en se hissant de neuf cents à \$1.25 dans des transactions atteignant 77,500 actions.

Labrador Mining and Smelting a grimpé de \$5 à \$35. Bethlehem Copper, qui vient d'annoncer la découverte d'un important gisement de cuivre près de ses usines de Colombie-Britannique, a grimpé de \$2 1/2 à \$19 1/2. et Wabasso a perdu \$2 à \$14.

Les pertes ont dépassé les gains par 135 contre 73, tandis que 83 titres sont demeurés inchangés.

Toronto

Les cours des titres industriels ont touché un nouveau

bas cette année, alors que la tendance était à la baisse pour la sixième séance consécutive, vendredi, à la Bourse de Toronto.

A l'indice, les industriels ont fléchi de 27 à 173.31, soit le niveau le plus bas depuis le 28 décembre 1970, les pétroles de 26 à 234.12, tandis que les valeurs or se sont hissées de 34 à 181.76 et les métaux non ferreux de 73 à 89.04.

Au total, 1.41 million d'actions ont été changées de mains, par rapport à 16.2 millions jeudi.

Les pertes ont dépassé les gains par 240 contre 186, tandis que 254 titres sont demeurés inchangés.

Les compartiments les plus faibles furent ceux des banques, des produits chimiques, des manufactures et des communications.

Par contre, la construction et les matériaux de construction, les sociétés de fiducie et de prêts, les titres miniers industriels, et ceux des pipelines se sont hissés légèrement.

Patino a fléchi de 3-4 à \$19 1/4 et Chemcell est demeuré inchangé à \$5 1/4.

Weldwood of Canada a fléchi de 1-1/4 à \$12. Scurry-Rainbow de 3-4 à \$18 1/2. Mattagami de 1-4 à \$24 3/4. Canadian Tire A, de 3-4 à \$33 3/4 et Dome Mines de 1-1/4 à \$69 3/4.

Imperial Oil a perdu 1-8 à \$28 3/4. Bow Valley 1-8 à \$27 3/8. CP Ltd., 1-2 à \$62 1/2.

## les indices

MONTREAL

|               | 65     | 13     | 7      | 8     | 85     |
|---------------|--------|--------|--------|-------|--------|
| Changement    | -0.16  | -0.51  | -0.61  | -0.18 | -0.27  |
| Clôture       | 180.40 | 150.92 | 207.38 | 78.64 | 177.99 |
| Semaine dern. | 182.94 | 151.71 | 207.89 | 80.89 | 179.98 |
| Mois dernier  | 186.11 | 154.28 | 207.68 | 80.13 | 182.72 |
| 1971 haut     | 189.08 | 161.53 | 212.08 | 95.75 | 185.16 |
| 1971 bas      | 176.23 | 149.59 | 172.04 | 76.56 | 171.18 |

TORONTO

|               | Industrielles | Aurifères | Métaux | Pétroles |
|---------------|---------------|-----------|--------|----------|
| Changement    | -0.27         | +0.34     | +0.73  | -0.26    |
| Clôture       | 173.31        | 181.76    | 89.04  | 234.12   |
| Semaine dern. | 175.90        | 189.68    | 89.53  | 235.45   |
| Mois dernier  | 179.43        | 185.11    | 94.30  | 237.38   |
| 1971 haut     | 188.94        | 202.66    | 103.01 | 239.08   |
| 1971 bas      | 173.31        | 161.82    | 87.67  | 193.18   |

DOW JONES

|                  | Ouv.   | Haut   | Bas    | Clôt.  | Chang. |
|------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Industrielles    | 880.40 | 887.27 | 874.93 | 880.91 | +0.14  |
| Transport        | 231.10 | 234.40 | 230.13 | 232.60 | +2.07  |
| Services publics | 113.37 | 114.07 | 112.44 | 113.31 | -0.22  |
| Ensemble         | 301.41 | 304.28 | 299.63 | 302.08 | +0.77  |

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

### MEUBLES DE BUREAUX

ENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

### STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc., 7035 AVE. DU PARC 270-1141

### Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE Marion, Robic & Robic ci-devant Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

## COMPTABLES AGRÉÉS

### BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE

Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A. RONALD PERCH, C.A.

2345 est. Bélanger Montréal 729-5226

### PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A.

235 ouest, Boul. St-Joseph 274-6513

### LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194

### VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADIGN, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. J. SERGE GERVAS, C.A. WAGUIM BOULOS, C.A.

4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

## Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

## Thorne,

## Gunn

## & Cie

Comptables Agréés

800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115

Tél.: 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

## SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX

ET ASSOCIÉS

comptables agréés

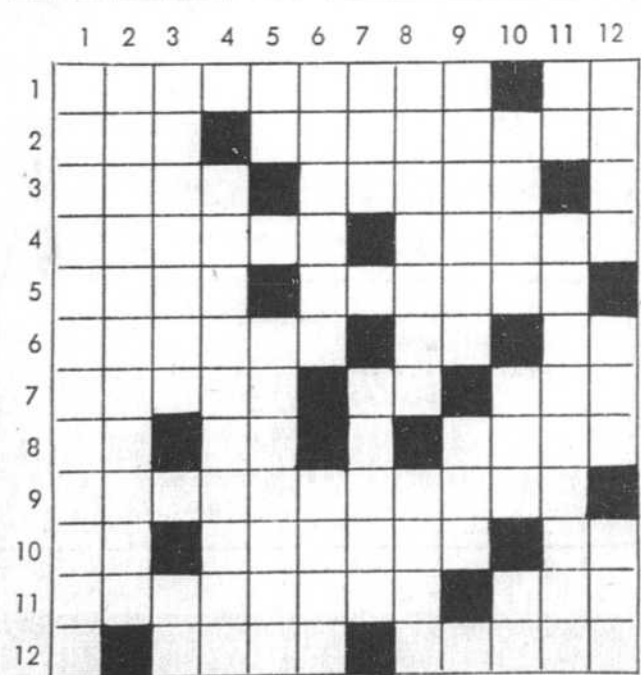
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 - 861-5741

71, rue Saint-Pierre, Québec 2 - 692-1201

184, avenue de la Cathédrale, Rimouski - 724-4136

108 nord, rue Wellington, Sherbrooke - 567-5259

## les MOTS CROISÉS du Devoir



### Horizontalement

- 1- Qui manque d'habileté. Neptunium.
- 2- Longue ceinture en soie des japonais. — Propre aux muets.
- 3- Partie arrondie et saillante d'un organe quelconque. — Liquide qui sort de la canne à sucre quand on l'écrase.
- 4- Appendice charnu qui pend à l'entrée du gosier. — Roche siliceuse très dure.
- 5- Individu. — Qui rendent service.
- 6- Déterminer le titre d'une solution. — Commandement. — A lui.
- 7- Tentent avec audace. — Sé-lénium. — A lui.
- 8- Notre-Seigneur. — Iridium. — Possédéra.
- 9- Qui cause des nausées.
- 10- Dans. — Lieu destiné à loger des chevaux. — Usages.
- 11- Se dit des sœurs nées de la même mère mais non du même père. — Préfixe égalitaire.
- 12- Poids propre de l'emballage d'une marchandise. — Résultat d'une action.

### Verticalement

- 1- Qui est de la nature du molleton.

### Solution d'hier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
1 L E G A L I T E  
2 E C O L A I R E  
3 T R A U R B A I N E  
4 S I B E R I E N N E  
5 H E R B E T T E  
6 M A I L  
7 M A R C H E  
8 L I V R E  
9 R A T U  
10 N O C E R  
11 A M O U R  
12 I N V I T E M E N T  
13 O R F L O G E  
14 L I R E  
15 S O S  
16 L I E R  
17 T E L  
18 E N C H E R E  
19 F E R U



## Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

|      | Ventes | Mars |
|------|--------|------|
| 1987 | 100    | 100  |
| 1988 | 100    | 100  |
| 1989 | 100    | 100  |
| 1990 | 100    | 100  |
| 1991 | 100    | 100  |
| 1992 | 100    | 100  |
| 1993 | 100    | 100  |
| 1994 | 100    | 100  |
| 1995 | 100    | 100  |
| 1996 | 100    | 100  |
| 1997 | 100    | 100  |
| 1998 | 100    | 100  |
| 1999 | 100    | 100  |
| 2000 | 100    | 100  |
| 2001 | 100    | 100  |
| 2002 | 100    | 100  |
| 2003 | 100    | 100  |
| 2004 | 100    | 100  |
| 2005 | 100    | 100  |
| 2006 | 100    | 100  |
| 2007 | 100    | 100  |
| 2008 | 100    | 100  |
| 2009 | 100    | 100  |
| 2010 | 100    | 100  |
| 2011 | 100    | 100  |
| 2012 | 100    | 100  |
| 2013 | 100    | 100  |
| 2014 | 100    | 100  |
| 2015 | 100    | 100  |
| 2016 | 100    | 100  |
| 2017 | 100    | 100  |
| 2018 | 100    | 100  |
| 2019 | 100    | 100  |
| 2020 | 100    | 100  |
| 2021 | 100    | 100  |
| 2022 | 100    | 100  |
| 2023 | 100    | 100  |
| 2024 | 100    | 100  |
| 2025 | 100    | 100  |
| 2026 | 100    | 100  |
| 2027 | 100    | 100  |
| 2028 | 100    | 100  |
| 2029 | 100    | 100  |
| 2030 | 100    | 100  |

|           |      |          |        |        |       |
|-----------|------|----------|--------|--------|-------|
| Unic Sec  | 1100 | 440      | 430    | 440    |       |
| Vn D Hout | 200  | \$8 1/4  | 8 1/4  | 8 1/4  | - 1/2 |
| Wabasso   | 240  | \$10 1/4 | 14     | 14     | - 2   |
| Whitaker  | 500  | \$10 1/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | + 1/4 |

| Mines et Pétroles |       |     |     |     |     |
|-------------------|-------|-----|-----|-----|-----|
| Abitib Asb        | 300   | 410 | 410 | 410 | - 5 |
| Abit Cop          | 1000  | 23  | 23  | 23  | - 2 |
| Acroll Ltd        | 2395  | 66  | 66  | 66  |     |
| African           | 77500 | 124 | 111 | 123 | + 9 |
| Ajax Min          | 5000  | 26  | 25  | 26  | + 2 |

MONTREAL — Côté en devise canadienne, le dollar américain a perdu 1-16

|  | Ventes | Maut | Bas | Ferm | Ch. |
|--|--------|------|-----|------|-----|
|--|--------|------|-----|------|-----|

|             |       |     |    |    |   |     |
|-------------|-------|-----|----|----|---|-----|
| Grassl F    | 100   | 17  | 7  | 2  | - | -   |
| Griffith    | 1680  | 125 | 75 | 25 | - | -   |
| Hollinger   | 400   | 138 | 38 | 38 | + | +   |
| Home A      | 1170  | 125 | 34 | 34 | + | +   |
| Home B      | 1170  | 125 | 34 | 34 | + | +   |
| Huds Bay    | 1156  | 122 | 22 | 22 | + | +   |
| H Bay Co    | 16600 | 118 | 18 | 18 | + | +   |
| Hunter D    | 1000  | 133 | 13 | 13 | + | +   |
| Husky Oil   | 1475  | 117 | 17 | 17 | + | +   |
| In Acc w    | 324   | 725 | 75 | 25 | - | -10 |
| Imp Oil     | 8038  | 128 | 28 | 28 | + | +   |
| Int Nickel  | 10142 | 131 | 31 | 31 | + | +   |
| Intl Util   | 1000  | 139 | 39 | 39 | + | +   |
| Grp 5 p     | 500   | 135 | 35 | 35 | + | +   |
| Jaco        | 150   | 115 | 15 | 15 | + | +   |
| Jamaica     | 1080  | 21  | 21 | 21 | - | -4  |
| Kaiser Re   | 500   | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Labatt pr   | 500   | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Labatt pr   | 500   | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Lab Fin     | 500   | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Lab Co B    | 500   | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Lib Int     | 10225 | 123 | 23 | 23 | + | +   |
| Magnason    | 200   | 88  | 8  | 8  | + | +   |
| Mart Co     | 395   | 19  | 19 | 19 | + | +   |
| Maritime    | 395   | 19  | 19 | 19 | + | +   |
| Mass Fer    | 897   | 104 | 10 | 10 | + | +   |
| Mart Co     | 395   | 19  | 19 | 19 | + | +   |
| Met Stores  | 1000  | 142 | 42 | 42 | - | -1  |
| Microstr    | 3558  | 95  | 5  | 5  | + | +   |
| Molson      | 300   | 118 | 17 | 17 | + | +   |
| Molson B    | 300   | 118 | 17 | 17 | + | +   |
| Mt Trst     | 4970  | 117 | 17 | 17 | + | +   |
| Nfld Ltd    | 250   | 101 | 10 | 10 | + | +   |
| Nfld Ltd    | 250   | 101 | 10 | 10 | + | +   |
| Orlando     | 3280  | 131 | 31 | 31 | + | +   |
| Pan Am      | 1000  | 135 | 15 | 15 | + | +   |
| N W Sp      | 320   | 17  | 7  | 7  | + | +   |
| Ogil Trg    | 200   | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Onshawa A   | 550   | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Onshawa B   | 550   | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Popular     | 200   | 140 | 14 | 14 | + | +   |
| Pop Corp    | 250   | 149 | 49 | 49 | + | +   |
| Prs 5 p r   | 1000  | 175 | 75 | 75 | + | +   |
| Price Tec   | 200   | 114 | 14 | 14 | + | +   |
| Q & D       | 200   | 114 | 14 | 14 | + | +   |
| R Algom     | 825   | 115 | 15 | 15 | + | +   |
| Rohm B      | 175   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Rohm B      | 175   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Royal Trst  | 1068  | 135 | 35 | 35 | + | +   |
| Russell     | 100   | 17  | 7  | 7  | + | +   |
| Salt Lake A | 200   | 137 | 37 | 37 | + | +   |
| Scott Lash  | 200   | 137 | 37 | 37 | + | +   |
| Shel Inv p  | 75    | 332 | 37 | 37 | + | +   |
| Sherrw      | 38    | 83  | 8  | 8  | + | +   |
| Sherrw Sps  | 38    | 83  | 8  | 8  | + | +   |
| Simpsons    | 848   | 120 | 20 | 20 | + | +   |
| Steel Can   | 3450  | 124 | 24 | 24 | + | +   |
| Steel Can   | 3450  | 124 | 24 | 24 | + | +   |
| Sys Elec    | 850   | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Tan Trm A   | 1000  | 133 | 33 | 33 | + | +   |
| Trn Dm Bk   | 1085  | 126 | 26 | 26 | + | +   |
| Tr Can Pt   | 1725  | 134 | 34 | 34 | + | +   |
| Tr Can Pt   | 1725  | 134 | 34 | 34 | + | +   |
| Trizec Grp  | 1200  | 150 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In A   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In B   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In C   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In D   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In E   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In F   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In G   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In H   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In I   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In J   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In K   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In L   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In M   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In N   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In O   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In P   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In Q   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In R   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In S   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In T   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In U   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In V   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In W   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In X   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In Y   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Unip In Z   | 100   | 116 | 16 | 16 | + | +   |
| Walcik      | 1600  | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Walck       | 1600  | 125 | 25 | 25 | + | +   |
| Westco      | 200   | 125 | 12 | 12 | + | +   |
| Westco      | 200   | 125 | 12 | 12 | + | +   |
| Zeiler      | 600   | 117 | 17 | 17 | + | +   |

## Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

| Industriels |       |     |     |     |     |
|-------------|-------|-----|-----|-----|-----|
| Aired Music | 500   | 480 | 465 | 480 | +30 |
| Ambi-D      | 11500 | 185 | 165 | 165 | -25 |
| Am Met      | 900   | 200 | 195 | 200 | 0   |
| Aquari      | 4400  | 445 | 305 | 305 | -40 |
| Beigeland   | 2200  | 220 | 220 | 220 | 0   |
| Berrican    | 1900  | 485 | 470 | 485 | -5  |
| Blue Bon    | 300   | 200 | 200 | 200 | 0   |
| Com Hold    | 3700  | 260 | 250 | 250 | -10 |
| C D Van     | 100   | 210 | 210 | 210 | -40 |
| Celan Al    | 800   | 70  | 65  | 70  | 5   |
| Cl D        | 200   | 7   | 6   | 7   | 1   |
| Drum Die    | 1000  | 49  | 45  | 49  | +4  |
| Isac Canada | 100   | 31  | 31  | 31  | +1  |
| Pac Att In  | 11800 | 100 | 100 | 100 | 0   |
| Paco Co     | 100   | 235 | 235 | 235 | +15 |
| Prefac      | 2000  | 160 | 150 | 160 | -10 |
| Proflex     | 3000  | 250 | 250 | 250 | 0   |
| Radioc      | 2000  | 50  | 48  | 48  | -2  |
| 7000 L      | 200   | 20  | 20  | 20  | 0   |
| SXL Die     | 300   | 57  | 7   | 7   | 0   |
| Steeltree   | 150   | 125 | 125 | 125 | -5  |

## — au complet —

| Tire           | Volume | High  | Low   |
|----------------|--------|-------|-------|
| F Special      | 238    | 80    | 1.5   |
| Alcopec com    | 300    | 120   | 1.1   |
| Amk Kirkland   | 7000   | 57    | 5.5   |
| Amk 1000       | 100    | 1.0   | 1.0   |
| Batlam         | 6000   | 74    | 7.4   |
| Belmont        | 2000   | 15    | 1.5   |
| Griffin Hill   | 6000   | 53    | 6.0   |
| Clearwater     | 14000  | 22    | 2.2   |
| Danson         | 1700   | 13    | 1.3   |
| 1000 1/2 C Py  | 1500   | 15    | 1.5   |
| Int Systems    | 6500   | 70    | 6.0   |
| Mex Therville  | 1000   | 38    | 3.8   |
| Mancini        | 1500   | 35    | 3.5   |
| Manix          | 8500   | 40    | 4.0   |
| Marval         | 1000   | 55    | 5.5   |
| Melton         | 2500   | 360   | 28    |
| Mex Wagston    | 2000   | 30    | 3.0   |
| Matassini      | 100    | 1.0   | 1.0   |
| UD 10 1/2 2P   | 500    | 700   | 7.0   |
| NH 10 1/2 4P   | 800    | 675   | 6.75  |
| UD 10 1/2 4P   | 800    | 675   | 6.75  |
| Ometex Mtn Ltd | 750    | 58    | 5.8   |
| Peters Mtn     | 1000   | 55    | 5.5   |
| Pileon         | 575    | 5.75  | 5.75  |
| Revere Prop    | 1500   | 60    | 6.0   |
| Santa Maria    | 1000   | 38    | 3.8   |
| Soca Lave      | 1000   | 127   | 12.7  |
| Tate           | 24500  | 47    | 4.7   |
| Unigra Copper  | 10000  | 06    | 0.6   |
| 1000 Jamies    | 100    | 1.0   | 1.0   |
| Waterbury      | 200    | 1.0   | 1.0   |
| West Int Expi  | 100    | 1.15  | 1.15  |
| C C Yachts     | 200    | 1.875 | 1.875 |

la rue St-Julien, en la Cité de Montréal-Nord, connu et désigné au plan et livre de

[illegible]

de la subdivision mille quarante-cinq du lot soixante-quatre (64-1045) audits plan et livre de renvoi officiels.

Pour être rendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 291 Place Charles Le Moyne, Edifice Montval, en la ville de Longueuil, le HUITIEME jour de SEPTEMBRE 1971, à ONZE heures de l'avant-midi.

Avec la maison en vule de construction des seurs érigée portant le numéro cinq 866 de ladite rue Falardeau, dont le mur sud-ouest est mitoyen ».

Pour être rendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 291 Place Charles Le Moyne, Edifice Montval, en la ville de Longueuil, le HUITIEME jour de SEPTEMBRE 1971, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fierté Facias de Terri  
Coutur Supérieure - District de Montréal  
No 802-891

ACE FINANCE CORPORATION LTD., un corps politique et constitué, dûment incorporé par la Loi, ayant son siège social et ses principales places d'affaires, en les villes et district de Montréal, à 4724 avenue Kmt. de Mandeville, vs MAURICE GRAVEL, résident dans Lot, domicilié à 1895, 23e avenue, en la cité de Lavet, district de Montréal, défendent:

"Un emplacement ayant facade sur la 13e avenue en la ville de Lavet Ouest, comté de Lavet, province de Québec, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la subdivision Sainte-Rose comme étant les lots numéros deux cent soixante-huit et deux cent soixante-neuf de la subdivision du lot originarie numéro cent quatre-vingt-deux 185-205 et 2109.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro cinquie 138 de ladite 13e avenue (connu comme étant le numéro cinquie 1895, 23e avenue).

Pour être rendu au bureau d'enregistrement du comté de Lavet, 135, boulevard Je Me Souviens, en la cité de Lavet, le HUITIEME jour de SEPTEMBRE 1971, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fierté Facias de Terri  
Coutur Supérieure - District de Montréal  
No 803-728

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-VINCENT-FERRIER, corps politique légalement constitué, avec place d'affaires en les cité et district de Montréal, demandeur, vs JONEL CHARLEBOIS, docteur en médecine, résident Guin à Montréal-Nord, KARL, PFLANZER du 291 rue Gerat Drive, appartement 153 à l'île des Soeurs, district de Montréal, défendent:

"Un emplacement ayant front à la rue Bédard à Vimont, connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante de la subdivision officielle du lot originarie de la subdivision officielle du lot originarie numéro six cent cinquie-six (656-107-160) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de StMartin.

les numéros 1391 et 1393 de la rue Bo à Vimont."

Pour être rendu au bureau d'enregistrement du comté de Lavet, le SEPTIEME jour de SEPTEMBRE 1971 à ONZE heures de l'avant-midi.

Bureau du Shérif,  
Cour Supérieure,  
Montréal, 19 août 1971.

Le shérif adjoint  
PAUL ST-MARTIN

CANAD A  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE  
NO. 811.392

ANTONIO LAPOLLA, LUCIA DEMIO DELLA LAPOLLA AND MICHAEL LAPOLLA DEFENDANTS

-VS-

GIOVANNI PELLEGRINO, ROBERT D. GLEISH AND CORNWALL CHRYSLER MOTILITY, PLAINTIFFS

DEFENSE

SUAVANT ORDONNANCE DE CETTE COUR le défendeur ROBERT DAGLIEISH, est joint de comparaitre dans un délai (certain) jours de la dernière publication Une copie du bref d'assignation et de libon à être laissée pour lui au bureau du tonstaire de la Cour Supérieure de Montréal, c18ème jour de août 1971.

MARUS D'AMOR, P.Q.  
MES STEIN & STEIN, Avocats,  
800, boul. Dorchester ouest, Sulle 1430.  
MONTRÉAL, ILI, P.Q.

AVIS PUBLIC  
VENTE par autorité de Justice

Avis est donné que J 2 septembre 1971 11 heures du matin, ce 2 Amlé Sandscataire, souscripte, procédera à ses bures à Montréal un numéro cinquie 6529 rue Christophe-Columb, à la vente Auctioneire de l'immeuble appartenant pochière indivis à Gatien Perrault, m et design e commo suit:

DESIGNATION

Un emplacement sis en la ville de Longueuil ayant front sur la route Victoria, contigu cinquantie pieds de largeur par cent — de profondeur, meure apland et plus moins, étant la juste moitié AD-EST, connu et désigné sous le numéro QUARANTE-QUATRE de la subdivision officielle du lot originarie numéro CENT CINQUANTE-QUATRE (154-90) au cadastre officiel la Paroisse de St-Antoine de Longueuil comté de Chambly.

Avec une machine dessin érigée portant le numéro cinquie de la dite subdivision officielle à Longueuil, circonvoies et dépendances Tel que le tout se trouve présentement toutes les servitudes actives et passantes ou occultes attachées au

cette vente sera faite en la présence de la liti-  
ze au plus offert, et dernier enchéris-  
seur, à l'encan public, comme saudit, pour  
une somme qui ne pourra être moindre que  
VINGT ET UN MILLE DOLLARS (821-  
00) en considération d'un jugement rendu  
deux août mil neuf cent soixante et onze par  
l'Honorable Judge H. L. Arnouche, Cour Su-  
périeure du district de Montréal (dossier 84-  
56).

Pour les conditions de cette vente s'adres-  
ser au notaire susnommé, AME SANSA-  
CIN, notaire, 829, rue Christe-phi-Columb,  
Montréal 28, Province de Québec.

---

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEUR

No: 818-65

THE NORTH RIVER INSURANCE COM-  
PANY, corporation légalement constituée,  
ayant son siège social à Toronto et sa  
principale place d'affaires en les cités et  
district de Montréal, et als.,

Demandeur, c/

JOHN WALSH, faillit allié sous la raison  
sociale Mini Fashion Reg'd ayant antérieu-  
s sa principale place d'affaires en les cités et  
district de Montréal présentement de lieux  
inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur JOHN WALSH, est par les pré-  
sents requis de comparaitre dans un délai  
de trente (30) jours, à compter de la dernie-  
re publication.

Une copie du Brevet d'Assignment et de la Dé-  
claration de fait laissée au greffe de la Cour  
supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 11ième jour d'août 1971

MARIUS D'AMOURS,  
P.C.S.M.

Mrs Tansey, DeGrandpré & Ass.,  
300 rue St-Jacques,  
Montréal, Québec.

---

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEUR

No 18-429 261-71

Les Conventions Matrimoniales, entre ABRA-  
HAM PORTNOY et DAME ANNA FREED-  
MAN résidant en les cités et district de Mon-  
tréal,

Requérant

PRÉSENTE avis que le requérant présente-  
ment la Cour Supérieure résident en pratique  
pour et dans le district de Montréal à 10-80  
heures de l'avant-midi, le 13 octobre 1971 ou  
suscité que conseil pourra être entendé, une

de Modification de Régime Matrimonial  
entre la requérante et son conjoint ABRA-  
HAM PORTNOY, passé le 14 juillet 1971, et  
vante le notaire Harry Kolber, changeant le  
régime matrimonial du régime légal de la  
cité d'après lequel a existé entre elle-mê-  
me et son époux depuis la mariage célébré le  
mai 1971, que le nouveau régime matrimonial  
des époux sera la séparation de biens.

MONTRÉAL, ce 11ième jour d'août 1971

Marius D'Amours P.C.S.M.

Mrs Tinkoff, Seal & Ass.,  
2015 Drummond S. 304  
Montréal, Qué.

---

Une requête sera présentée au juge du  
ministre de la Justice, demandant le changement  
de nom suivant: Andrew Bly (S.S. 558-  
Steele, LaSalle, Québec à ANDREW BLY  
ce changement: Andrew Bly (S.S. 558-  
épouse, Mary et leur enfant mineur DUN-  
VERN tous de la même adresse.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DU CANADA  
REGION DE LA CAPITALE  
APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées, adressées au  
CHEF DES SERVICES DES TRAVAUX ET  
MINISTRATEURS, REGION DE LA CAP-  
TAL, LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS  
201, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), et  
tant sur l'enveloppe la mention SOUS  
SOL POUR LE PROJET NO 11662 - FU-  
TURE ET INSTALLATION D'UN C-  
VOYEUR VERTICAL, ECRÉPÉ PLACER  
PORTAGE, HULL (QUEBEC) seront re-  
çus jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'été  
LE JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1971.

On peut se procurer les documents de  
ministre, sur le plan 504-00 sous le  
d'un chèque bancaire VISE, établi à l'  
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA;  
l'entremise du bureau de la distribution  
plans, pièce 134, édifice Bonaventure,  
rue Elgin, Ottawa et ou peut les con-  
sulters aux bureaux de l'Association des Con-  
sulters à Ottawa, Hull, Montréal et Toron-  
to ou peut se procurer ces documents et  
plans en anglais.

Le dépôt sera remboursé dès que les  
commentaires sont envoyés en bon état et  
mois qui suivra le jour du décaissement  
des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumis-  
sions qui seront présentées sur les formules  
nues par le Ministère et qui seront ac-  
ceptées du dépôt spécifié dans les  
soumissions de soumission.

Le Ministre ne s'engage à accepter la  
plus basse ni aucune des soumissions.

F. A. DUBÉ  
Le Che d'le plani-  
fication, Adj. Québec



## Le vieux BERNE

## Harmonisation du médiéval et du moderne

par Françoise Côté, collaboration spéciale

La ville de Berne, située au cœur de l'Europe, est une perle touristique, qui peut servir d'inspiration à ceux qui rêvent de restaurer le vieux Montréal et le vieux Québec sans pour autant en faire des musées. En effet ce qui frappe le visiteur dans le vieux Berne — qui incidentellement se refuse au titre de capitale nationale de la Suisse, pour préférer celui de la ville fédérale, où se trouve le siège du parlement fédéral — c'est une heureuse harmonisation du médiéval et du moderne. Ses rues aux arcades moyennes, célèbres dans le monde entier, semblent avoir été créées pour enchaîner les fantasmes vi-

trines modernes des grands magasins et des boutiques.

Avec ses 170.000 habitants, Berne n'est pas ce qu'on peut appeler une métropole européenne, mais c'est une ville immensément suisse, qui se trouve au point de contact de deux civilisations. Création germanique en terre germanique, elle fut toujours ouverte aux influences latines. Actuellement c'est une ville typiquement allemande où l'on parle l'allemand et à un degré moindre le français.

Edifiée sur une puissante falaise, que baigne sur trois côtés la rivière Aar, la vieille ville de Berne est une des rares villes du Moyen-Âge à avoir été construite selon un plan d'urbanisme bien précis. En la créant en 1191, le duc Berchtold de Zahringen avait voulu en faire un rempart contre l'ennemi, un refuge pour les persécutés et le cœur de tout un développement régional. Le vieux Berne observe toujours sa disposition primitive conçue par son fondateur il y a huit siècles.

C'est un joyau d'architecture avec ses alignements de maisons bourgeoises, coupées de larges rues transversales égayées de magnifiques fontaines peintes. Par dessus tout il y a les arcades qui bordent les rues et leur donnent un charme indéfinissable et un air d'intimité. D'un point de vue plus pragmatique, on peut dire qu'il est possible de visiter toute la vieille ville de Berne à pied sans que quelque soit le temps qu'il fasse et cela en toute saison.

## L'arcade des commérages

On ne connaît pas au juste l'origine des arcades bernoises. On suppose toutefois qu'elles existent depuis la fondation de Berne en 1191. Une légende prétend que les piliers des premières arcades étaient

En Belgique  
Découverte d'un trésor romain

Un archéologue belge, M. Pierre Claes, vient de découvrir un trésor fabuleux au cours de fouilles entreprises dans l'agglomération gallo-romaine de Gemina, sur le territoire de l'actuelle commune de Libérchies, au nord de Charleroi.

Il s'agit de la mise au jour de 367 pièces d'or de l'époque romaine, datant des années 54 à 166 de notre ère.

Les pièces, qui se trouvaient à même la terre, sont en très bon état de conservation et frappées aux effigies des empereurs ayant régné à cette époque. Dans le lot, qui comprend plusieurs pièces rares, c'est Vespasien qui vient en tête, avec plus de quatre-vingts exemplaires.

On se perd en conjectures sur la raison de l'enfouissement de cet extraordinaire trésor, mais, selon certains numismates, représenterait la solde de plusieurs années d'un officier supérieur romain.

Grâce à l'intervention de la Banque nationale de Belgique, ce patrimoine sera confié au cabinet des médailles de la bibliothèque royale.

Une exposition du trésor romain de Libérchies aura probablement lieu l'an prochain, à Bruxelles.

Sièges réservés  
aux non-fumeurs

A partir du 1er septembre, des rangées complètes de sièges de la classe touristique seront réservées aux non-fumeurs à bord de tous les appareils d'Air Canada.

Cette mesure qui fut appliquée à bord des Boeing 747 des leur mise, en service au début de cette année, fut tellement appréciée par les intéressés qu'elle a incité les autorités d'Air Canada à la généraliser.

SHERBROOKE, 5. Benoit-du-Lac, Granby, Chamblay, Montréal, Trois-Rivières, 4-6 sept. \$46.  
TORONTO (Expo), Niagara, Mille-Îles, État de N.Y., 4-6 sept. \$65.  
EUROPE, France, Italie, Espagne, Portugal, 30 sept. - 14 oct. \$595.  
ILES GRECQUES, Paris, Rome, Beyrouth, Damas, Ephèse, Chypre, 1-18 nov. \$874.  
Et tout autre voyage! Demandez nos dépliants

AGENCES FRANCISCAINES  
500 St-Ave Québec 3 (523-0031)  
Montréal: 861-8634  
Ottawa: 728-1984

des troncs d'arbres laissés debout, vestiges de la forêt qui recouvrait toute la région.

Aujourd'hui un Bernois affirme volontiers que les arcades sont les antichambres de l'âme locale. Les vitrines qu'on longe se sont beaucoup modernisées; certains magasins conservent cependant leur aspect moyenâgeux. Les arcades demeurent un marché couvert où sont installés près de la chaussée de nombreux petits comptoirs d'artisans qui côtoient les magasins et boutiques des riches marchands. Comme c'est au marché qu'une partie importante de la vie sociale se déroule, les arcades bernoises sont vite devenues depuis déjà plusieurs siècles, le lieu de rencontres et de bavardages. L'une des files d'arcades ne s'appelle-t-elle pas précisément "Klappertaubli", soit l'arcade des Commérages?

Les arcades sont maintenant de pierre, massives, découpant le demi-cercle de leurs voûtes au-dessus des trottoirs qui bordent des rues où circulent les voitures, les trams et les motos, mais à qui appartiennent les arcades? À l'origine, elles n'étaient pas la propriété de particuliers, mais faisaient partie du domaine public. Le citoyen était toutefois autorisé à construire sa maison au-dessus de l'arc. Aujourd'hui, les arcades appartiennent aux propriétaires des maisons tandis que le public a le droit d'y circuler.

Les règlements très stricts

de la ville de Berne limitent la hauteur des édifices à quatre étages, ce qui a amené les grands magasins à aménager deux ou trois étages au-dessus du rez-de-chaussée. On a également des théâtres de cave comme le "Die, Rampe" ainsi que des restaurants souterrains.

Plusieurs autres facteurs contribuent à donner un air de fête perpétuel aux rues de la vieille ville. Evidemment il y a la Tour de l'horloge, qui a été longtemps le cœur même de Berne. Il y a aussi une douzaine de fontaines avec leurs monuments peints datant du 16e siècle, comme la Fontaine de l'Orgre sur la place de la Halle aux blés. Enfin l'une des attractions les plus populaires non seulement auprès des touristes mais aussi auprès des Bernois eux-mêmes, c'est la fosse aux ours. Mesure l'Ours est en effet plus qu'une attraction, c'est un symbole très cher au cœur de la population. L'ours fait partie des armoiries de la Cité depuis 1224 et figure avec autant d'aise sur la bouteille de bière que l'on boit et sur le biscuit que l'on croque.

Un journaliste, qui avait beaucoup voyagé, a déjà écrit que "Berne est une ville construite pour l'homme". C'est vrai en effet et cela tient probablement au fait que cette ville a réussi comme bien peu d'autres villes à assurer une sorte d'intégration harmonieuse du passé dans le siècle présent.



Vue aérienne de la ville de Berne avec au premier plan la vieille ville.

## Le tourisme au Canada

Les tarifs du transport aérien  
seront rendus plus attrayants

M. Victor Emery, directeur de l'expansion des marchés à Air Canada, a déclaré à Edmonton que l'on travaille à rendre les tarifs de transport aérien plus attrayants pour que les Canadiens soient en mesure de visiter le Canada.

M. Emery, qui se trouvait à Edmonton pour le congrès annuel de l'Association canadienne des parcs et de la récréation, a dit au cours d'une

entrevue que la société de la Couronne est d'opinion que la récréation doit s'étendre aux voyages.

Présentement, a-t-il affirmé, la tarification canadienne pour le transport aérien est telle que l'Europe et autres régions, par vols noisés, sont souvent plus attrayantes pour des vacances que les autres parties du Canada.

"Nous comptons sensibiliser les Canadiens à ce que

le Canada a à offrir. Nous travaillons dans ce sens avec les gouvernements provinciaux et l'industrie touristique", a dit M. Emery.

Il semble que l'on s'occupe avant tout de procurer à peu de frais des excursions aux touristes canadiens qui désirent visiter d'autres parties du Canada. De telles excursions seront rendues attrayantes par les tarifs de transport et par des escomptes sur le logement.

## échos touristiques

Le "Guide des guides", publié en numéro spécial de 52 pages par la revue "Connaissance des Voyages", 9 rue Ambroise Thomas, Paris 9e, au prix de 5 francs, répertorie 1500 livres, guides, reportages et albums de photos pour tous les pays du monde, de l'Abysinie à Zanzibar. Un bref commentaire est consacré à chaque ouvrage, pour lequel est indiqué le nom de l'éditeur et le prix. Ne sont mentionnés que les ouvrages actuellement disponibles chez les éditeurs.

Un cours de 105 heures pour devenir guide touristique sera organisé au Centre Gabriel-Souart, 1685 rue Lafontaine, près de la station de métro Papineau, pour les personnes bilingues ayant complété une 11e année. Les frais d'inscription sont de \$14 et les frais de cours de \$10 payables au moment de l'inscription (du 13 au 17 septembre inclusivement, entre 07h00 et 21h00), soit en argent, par mandat ou par chèque visé fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Renseignements: 525-2531.

Les dirigeants de Göteborg, ville suédoise dont on célèbre cette année le 350e anniversaire, ont déposé d'intéressantes invitations et des certificats de cadeaux dans un nombre secret de bouteilles incassables qui ont été jetées à l'eau depuis 171 navires qui ont leur port d'attache à Göteborg. Comme de nombreux navires suédois sillonnent les Grands Lacs, il est possible que vous trouviez une de ces bouteilles contenant un message. En l'occurrence, communiquez avec le service de relations publiques de la société Scandinavian Airlines, 800 ouest, boul. Dorchester.

M. Frank Potter a été nommé directeur du service des ventes de la compagnie Cunard au Canada. Il aura son bureau à Toronto. Air Canada demeure cependant l'agent général des ventes de Cunard au Canada.

Les voyageurs en quête d'horizons nouveaux devraient penser à la Tunisie où les touristes sont invités, en premier lieu, à un séjour de quelques jours au Club de vacances Skanes. Puis c'est le départ pour le Sud-Tunisien: les immenses palmeraies, où l'on se promène à dos de chameaux, le Chott El Djerid où surgissent les curieux mirages, la curieuse cité des Troglodytes à Matmata, l'île de Djerba où l'Ulysse avait découvert les fruits au goût de miel, sans doute les dattes. Puis les souvenirs des Romains avec le colossal amphithéâtre d'El Djem, et les ruines évocatrices de Carthage. Voilà tout l'ensemble d'un décor fabuleux offert par les Voyages Hone, avec leur excursion de 21 jours, au départ de Montréal le 30 septembre.

Air France annonce les nominations suivantes: M. Jacques Bérubé devient chef du district de Montréal; M. Raymond Benoit est nommé directeur à Québec; M. Paul de Larnier prend charge du bureau d'Ottawa; M. Herbert (Doug) McGregor dirigera le bureau de Toronto et M. André Pascal devient chef de district à Vancouver.



Air Canada annonce que M. Guy Chiasson est nommé directeur aux ventes et service des passagers. Il occupait précédemment le poste de directeur du district de Montréal dont les activités seront intégrées, le 1er septembre, à celles de la région Est, sous la responsabilité de M. Maurice D'Amours.

Le programme de voyages en Europe de l'Est, conçu pour les francophones, a remporté un tel succès qu'Air France a décidé d'en assurer la continuation durant l'automne et l'hiver. La Bulgarie est en vedette dans ce programme mais on y trouve également des circuits comprenant la Roumanie, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est, la Pologne, la Yougoslavie et la Hongrie.

Sous forme de "passeports de vacances", CP Air offre aux voyageurs se rendant à San Francisco ou Hawaii des escomptes s'appliquant aux hôtels et sur la location d'autos, des consommations gratuites, l'admission à des attractions touristiques et des souvenirs gratuits valant au total plus de \$30.

On peut se procurer le calendrier des événements d'automne au Vermont en s'adressant au centre d'information de cet Etat américain à l'hôtel Laurentien de Montréal.

L'édition 1971-72 de la brochure sur les plaisirs du ski à Courchevel, en Haute Savoie, est maintenant disponible aux bureaux du Commissariat général au tourisme de France, notamment celui de Montréal, à 1840 ouest, rue Sherbrooke.

Plus de deux millions d'étrangers se sont rendus en Grande-Bretagne au cours du premier semestre de 1971, indique un communiqué du ministère britannique du commerce et de l'industrie. Les Européens de l'ouest forment le plus gros contingent d'étrangers. Pendant les six premiers mois de l'année, ils ont largement dépassé le million. Viennent ensuite les Américains (600.000).

Croisières  
aux Antilles

Air France annonce pour l'hiver 1971-72 la reprise des populaires croisières des vaisseaux Dalmatia et Istra selon un nouveau programme.

Le M/s Dalmatia effectuera des croisières de sept jours, à compter du 17 décembre, depuis la Guadeloupe en passant par Curaçao, la Guaira, Trinidad, la Barbade et la Martinique.

Des croisières spéciales sont prévues pour Noël, le Nouvel An et le Carnaval.

Le M/s Istra offrira pour la première fois des croisières de 14 jours, une croisière spéciale de 15 jours pour Noël, le Nouvel An et une autre croisière spéciale de 14 jours pour le Carnaval.

Les escales comprendront, en plus de la Guadeloupe, Antigua, St-Thomas, San Juan, St-Domingue, Haïti, la Jamaïque, Curaçao, la Guaira, St-Lucie et la Martinique.

SAS prolonge son service de 747-B  
pour couvrir Montréal et Chicago

Le 25e anniversaire des vols au-dessus de l'Atlantique nord de la société Scandinavian Airlines sera marqué par une augmentation des services du luxueux 747-B, services qui deviendront quotidiens entre New York et Copenhague et qui, deux fois la semaine, couvriront Montréal et Chicago.

Le calendrier de l'hiver 71-72 de SAS, en vigueur du 1er novembre au 30 mars, couvrira 111 villes dans 48

pays. L'augmentation des vols au-dessus de l'Atlantique nord du 747-B commencera le 8 février 1972 sur la ligne New York-Copenhague, et un peu plus tard au printemps entre Montréal et Copenhague. Au total, SAS disposera de 12.210 places durant l'hiver depuis ses six ports d'entrée en Amérique du Nord — Montréal, New York, Chicago, Los Angeles, Seattle et Anchorage — vers la Scandinavie.

En plus des services de son jet jumbo depuis New York, SAS offrira cinq envolées par semaine entre New York et Bergen et Stockholm, soit un vol quotidien excepté le vendredi et le dimanche.

Montréal sera desservi par six vols hebdomadaires par Super DC-8. Plus tard, probablement en avril, deux de ces envolées seront effectuées par le 747-B. Le dimanche est la seule journée où il n'y aura pas de service.

**Visitez l'Europe en automobile**

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont:

A - Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.

B - Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.

C - Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

CITROEN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA  
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES  
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

**EUROP AUTO**  
5186 Côte des Neiges,  
Montréal, P.Q.  
735-3083

**ÉVITEZ D'ÊTRE DÉÇUS...**

Les Voyages Malavoy organisent 7 tours en Europe cet automne, dont 4 sont complets depuis déjà longtemps.

Nous pouvons encore confirmer quelques places sur les trois tours suivants seulement:

**ESPAGNE**  
9 au 30 sept. - \$790.  
Direction: Pedro Villalba

**ITALIE DU SUD - SICILE - TUNISIE**  
16 sept. au 7 oct. - \$963  
Direction: Liliane LaFrance

**FRANCE - LILIANE - SUISSE**  
30 sept. au 21 oct. - \$788  
Direction: François Nicaise  
A Paris: André Malavoy

Dépliants sur demande - Inscriptions urgentes

**Voyages**  
**ANDRÉ MALAVOY Inc.**  
1225 OUEST, DORCHESTER  
MONTREAL 107, P.Q.  
Tél.: 861-2485

La Maison aux milliers de références.

**VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT**

**D'UNE AUTOMOBILE**

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de  
RENAULT - VW - CITROEN  
FIAT - SIMCA - PEUGEOT  
VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité  
Assurance internationale  
Permis conduire internationale etc...  
Réservations billets: Bateau - Avion

**SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE**  
1176 rue DRUMMOND, MTL - 861-0200  
"Touring Club de France"

**BIENTÔT... IL FERA FROID**

Ce sera peut-être le retour à l'époque glacière. Préparez un voyage aux PAYS DU SOLEIL

**TUNISIE**

Club de Vacances Skanes  
Direction: Mlle Pascale Hane

Excursion de 21 jours - 30 septembre au 21 octobre  
18 jours en Tunisie - 3 jours à Paris — \$835

Plages éblouissantes, oasis luxuriantes  
cités mystérieuses encerclées de murailles créées  
C'est la Tunisie qui vous attend!  
Répondez à son appel

**Séjour de 8 jours au bord de la mer**  
au paradis du CLUB SKANES

Circuit d'une semaine en autocar aux grandes oasis  
du Sud-Tunisien avec l'île de Djerba  
Kairouan - Sbeitla - Nefta - Tozeur - Gabès  
Matmata - Ile de Djerba - Sfax - El Djem  
Puis séjour à Tunis et visite de Carthage

Un séjour au Club de Vacances Skanes n'est pas complet  
sans l'excursion d'une semaine dans l'exotisme des oasis du  
Sud-Tunisien et le charme de l'île de Djerba.

**NOS VOYAGES GROUPES À TRAVERS LE MONDE**  
sous la direction de représentants qualifiés

**AUTOMNE - HIVER**

7 oct. - CANARIES - MAROC - ESPAGNE  
3 PAYS - 21 JOURS \$790

Las Palmas (3 jours) - Ténériffe (3 jours)  
Circuit de 8 jours en autocar au Maroc,  
Casablanca, Rabat, Volubilis, Moulay Idriss  
Meknès, Fes, Marrakech  
Retour par l'Espagne  
Torremolinos (4 jours) - Madrid (2 jours)  
Direction: Mme G. Beaudoin

**S.S. FRANCE**

20 OCTOBRE - CROISIÈRE CANADIENNE  
Départ de New York, Escales: St-Thomas,  
Fort-de-France, La Barbade, St-Maarten  
La croisière se termine à Québec le 1er novembre

12 jours \$445

**OUTOUR DU MONDE PAR LE PACIFIQUE SUD**

Direction: Mme Monique (Hane) Carrier  
LOS ANGELES - TAHITI - NOUVELLE-ZÉLANDE  
AUSTRALIE - BALI - SINGAPOUR  
CEYLAN - INDE - IRAN - ISTAMBOUL - PARIS  
10 février - 11 pays - 33 jours \$2,750

Les prix de nos voyages-groupes sont en dollars U.S.  
Ajustements selon les fluctuations des devises étrangères  
Plus de 60 années d'expérience à votre service

**VOYAGES HONE**  
1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221  
Le métro à notre porte Station McGill/Union  
Notre bureau est ouvert jusqu'à 5h.30 p.m. - Fermé le samedi